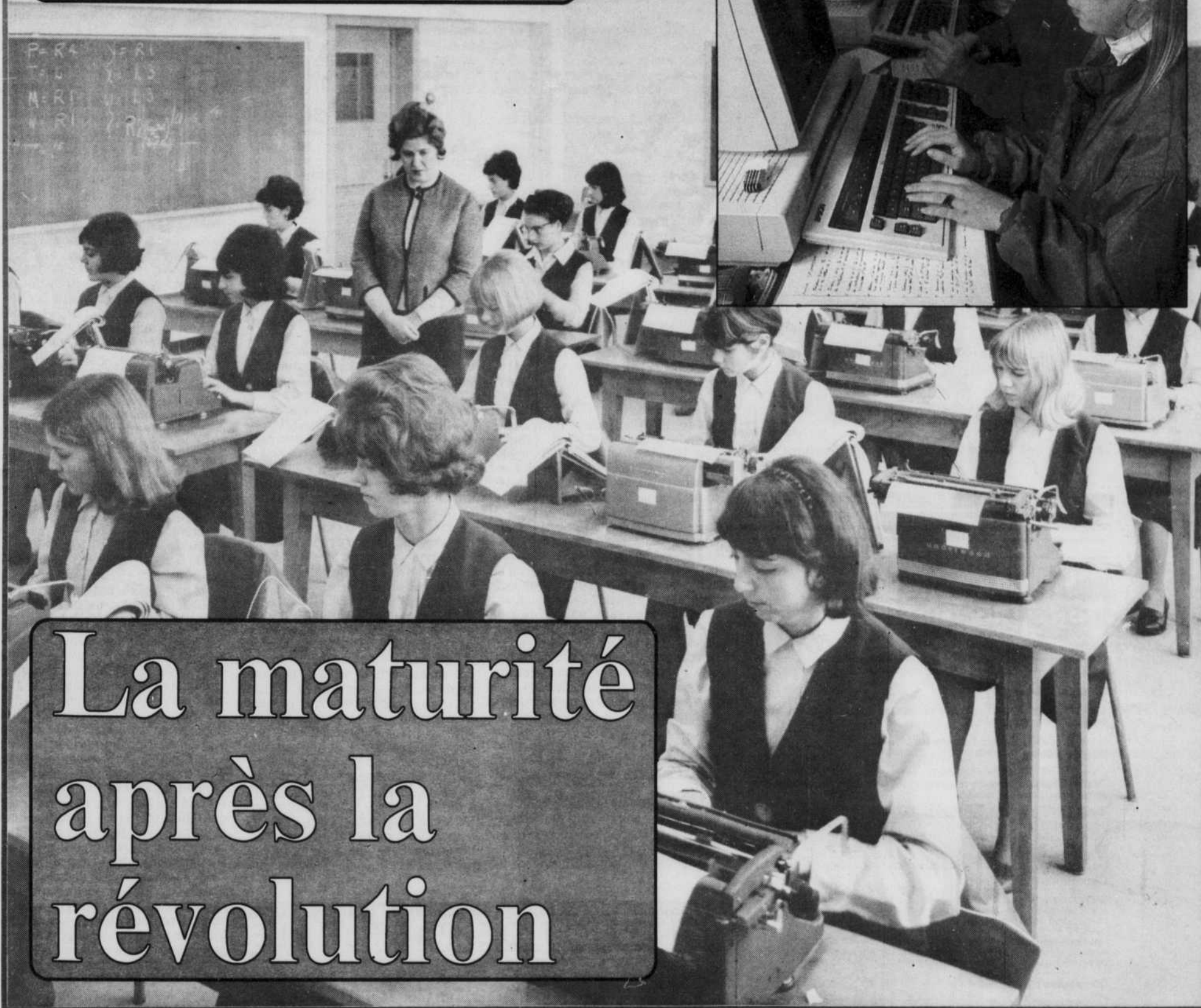


LE DEVOIR

Montréal, vendredi 18 août 1989

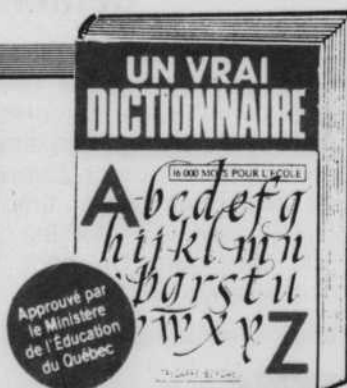
éducation
cahier spécial

Le ministère de l'Éducation: 25 ans après



La maturité après la révolution

- la **DÉFINITION** du mot concise et juste • la prononciation lorsque jugée nécessaire • le féminin des adjectifs • la catégorie grammaticale • les différents sens du mot • des exemples du mot dans une phrase • le pluriel s'il est difficile • des synonymes • des contraires • le pluriel des mots composés



- les mots de la même famille à leur place dans la liste alphabétique • la forme féminine des fonctions et noms de métier • des **québécoismes** et des **canadianismes** en quantité tout en conservant le caractère universel

24,95\$, 1010 pages - 64 planches en couleurs, relié (gardes renforcées)

En vente chez votre libraire

UN VRAI DICTIONNAIRE
16 000 MOTS POUR L'ÉCOLE

TRÉCARRÉ / BORDAS

Un ministre de l'Éducation doit tenir le rôle de sentinelle



Claude Ryan, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Claude Ryan
ministre de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur

LA CRÉATION du ministère de l'Éducation remonte aux travaux de la Commission Parent. Chargée par le gouvernement d'examiner la situation générale de l'éducation au Québec au début des années 60, la Commission royale d'enquête avait conclu, avant même de soumettre son rapport général, à l'existence d'une situation anarchique. Le problème lui était apparu si grave et urgent qu'elle jugea devoir publier un rapport préliminaire préconisant la création immédiate d'un ministère de l'Éducation. Le gouvernement Lesage donna rapidement suite à cette proposition. Un ministère de l'Éducation fut créé en 1964. Le ministre se vit confier le mandat de promouvoir l'éducation, d'assister la jeunesse dans la préparation et l'orientation de son avenir et d'assurer le développement des institutions d'enseignement.

Des modifications furent apportées par la suite au régime institué en 1964. En 1985, la création du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science soustrayait à l'autorité du ministre de l'Éducation tout le secteur de l'enseignement post-secondaire. La même année, des éléments importants de la formation professionnelle des adultes étaient transférés du ministère de l'Éducation au ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Enfin, en 1988, lors de l'adoption de la nouvelle loi sur l'instruction publique (loi 107), le ministre de l'Éducation, tout en conservant son rôle de promotion de l'éducation et de soutien aux institutions d'enseignement, se voyait confier le mandat « de veiller à la qualité des services éducatifs dispensés par ses institutions ».

À ne s'en remettre qu'aux interprétations que l'on donne souvent de son rôle, on pourrait croire que le ministre de l'Éducation est roi et maître dans le domaine de l'éducation. La réalité est cependant tout autre.

Par le pouvoir qui lui est conféré de « veiller à la qualité de l'éducation », le ministre dispose certes d'un champ d'intervention très étendu. Aux yeux de la population, il est le

grand responsable de l'éducation. Si quelque chose va mal quelque part, on frappe spontanément à la porte du ministre. En affirmant souvent qu'aucune situation touchant l'éducation ne saurait le laisser indifférent, le titulaire actuel a voulu faire droit à une croyance très répandue et très juste suivant laquelle il doit y avoir quelqu'un à Québec qui veille activement à la qualité des services éducatifs. Ce rôle de veilleur, de sentinelle toujours à l'affût des besoins et des attentes de la population, me paraît un volet capital de la mission du ministre de l'Éducation. Non seulement celui-ci doit-il assumer ce rôle mais il doit aussi disposer des ressources voulues pour s'acquitter efficacement des responsabilités qui en découlent. Depuis mon entrée en fonction, j'ai porté une attention constante aux représentations en provenance des sources les plus diverses : élèves, enseignants, parents, cadres scolaires, commissaires, députés, journalistes, ceux qui ont voulu attirer mon attention sur un problème relié à l'éducation ont très généralement atteint leur but. Ce rôle de sentinelle permet au ministre de l'Éducation d'assurer un lien constant entre la population et le gouvernement. Rien ne doit empêcher ce lien de demeurer vivant.

Autant le ministre de l'Éducation doit être en constant état de veille, autant il serait par contre irréaliste et dangereux de s'imaginer qu'il peut lui-même régler tous les problèmes. La loi confère au ministre de l'Éducation des pouvoirs très étendus en matière de programmes d'études, d'allocation de ressources financières, de définition de normes concernant la qualité des études ou de la gestion. Mais elle ne lui confère pas pour autant le pouvoir de diriger lui-même les établissements d'éducation. En vertu de la loi, le pouvoir de dispenser les services éducatifs est conféré non pas au ministre mais à des commissaires d'écoles élus au suffrage démocratique universel par leurs concitoyens. La nouvelle loi sur l'instruction publique confère aux commissaires d'écoles des pouvoirs nombreux et significatifs. Il leur revient entre autres d'organiser les services éducatifs sur leur territoire, d'embaucher et de diriger le personnel enseignant et les autres personnels requis, de gérer les ser-

vices requis pour la bonne marche des écoles, d'adapter les programmes aux besoins de leur clientèle, etc. Ces pouvoirs attribués aux commissions scolaires leur sont exclusifs. Ils doivent certes être exercés sous la surveillance générale du ministre et en conformité avec les normes définies par ce dernier ou le gouvernement. Mais ils ne peuvent pas être enlevés aux commissions scolaires, sinon par voie législative.

Lorsqu'il institua le ministère de l'Éducation, le législateur insista aussi pour entourer le ministre d'un organisme consultatif, le Conseil supérieur de l'éducation, à qui furent dévolues des attributions importantes. Sur bon nombre de sujets, en particulier sur les questions liées au régime pédagogique, aux programmes d'études, aux examens et aux diplômes, à la qualification du personnel pédagogique et à la coordination de l'enseignement à tous les degrés, le ministre est tenu avant d'agir de solliciter l'avis du Conseil supérieur. Celui-ci peut en outre intervenir de sa propre initiative sur tout sujet qu'il juge important. Comme le Conseil supérieur s'est abondamment prévalu de son pouvoir d'intervention ces dernières années, il constitue par sa seule présence et bien davantage par son action un frein salutaire aux risques d'arbitraire ministériel. Pour les questions touchant les valeurs morales et religieuses à l'école, le Conseil supérieur est entouré de deux comités confessionnels — le comité catholique et le Comité protestant — qui détiennent eux aussi des attributions non négligeables. Voilà d'autres éléments qui balisent efficacement la puissance ministérielle.

En raison de l'extrême complexité des questions d'élèves réguliers et quelque 400,000 étudiants adultes, le ministre est assisté d'une équipe réduite de conseillers politiques et d'une batterie imposante de fonctionnaires. Au ministère de l'Éducation, on compte aujourd'hui près de 1,100 fonctionnaires permanents et de nombreux collaborateurs occasionnels. Il incombe à ces collaborateurs d'étudier suivant les normes que définissent la loi, les règlements et la tradition, les dossiers que leur réfèrent quotidiennement le ministre ou les clientèles du ministère. Lorsqu'il est saisi d'un dossier, le ministre, ne serait-ce que par souci de réalisme, doit en référer à ses collaborateurs de la fonction publique. Par leur connaissance des dossiers, par leur familiarité avec le vécu quotidien des commissions scolaires et des écoles, les fonctionnaires sont appelés à transmettre très souvent des avis au ministre. Celui-ci n'est pas tenu de se soumettre à ces avis. S'il veut agir sagement, il les étudiera cependant avec attention et respect. Le ministre, qui prétendrait dicter de haut la marche du ministère pour régler jusque dans le moindre détail l'action de ses collaborateurs, se placerait dans une situation intenable. Il deviendrait vite un fléau pour ceux qu'il a mission de servir. Son action serait vouée à l'échec.

Ces balises, loin de réduire à néant le rôle du ministre, l'obligent à un effort de dépassement continu. Elles lui rappellent que, si maintes décisions ne peuvent être prises que par lui, il lui incombe par-dessus tout d'éviter de se noyer dans le détail afin de pouvoir imprimer une direc-

MAÎTRISE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

L'Université du Québec à Hull offrira à l'automne 1990 un nouveau programme de 2e cycle de 45 crédits, à temps plein et à temps partiel.

Objectifs généraux

1. Développer la compréhension des diverses dynamiques du changement dans le domaine du travail;
2. Développer les habiletés à analyser les causes, les processus et enfin les impacts de ces transformations sur:
 - la main-d'œuvre;
 - les milieux de travail.

Ce programme s'adresse aux personnes qui désirent poursuivre une carrière dans l'un des domaines suivants:

- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- RELATIONS DE TRAVAIL
- POLITIQUES PUBLIQUES DU TRAVAIL

Conditions d'admission

Détenir un baccalauréat en relations industrielles, en sciences humaines, en sciences sociales, en administration ou dans un domaine connexe avec une moyenne de 3.0 ou l'équivalent.

Les étudiants dont la formation universitaire antérieure est différente des relations industrielles pourront se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle en relations industrielles n'excédant pas 30 crédits.

Demandes d'admission

Les personnes intéressées à suivre le programme de Maîtrise en relations industrielles ont avantagé à présenter une demande d'admission au plus tard le 21 août 1989 afin d'entreprendre les cours complémentaires dès l'automne 1989 afin d'être prêts lors de l'ouverture officielle du programme à l'automne 1990.

Renseignements: André Beaucage
Responsable du programme
Maîtrise en relations industrielles
Université du Québec à Hull
C.P. 1250, succ. B
Hull (Québec)
J8X 3X7
Téléphone: (819) 595-2293

89-90-45



Université du Québec à Hull

INSTITUT DE PASTORALE

Centre universitaire de formation permanente

L'Institut de pastorale offre un vaste choix de cours dans les domaines de l'intervention pastorale, de l'articulation de la foi chrétienne, de l'approfondissement du dynamisme spirituel et du développement des ressources personnelles. On peut y obtenir un baccalauréat en théologie pastorale, un certificat en études pastorales ou un certificat en pastorale liturgique. On peut aussi suivre les cours comme auditeur libre.

Demandez le programme de l'année académique 1989-1990.



2715, ch. Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1B6
739-3223

— Suite de la page précédente

tion générale claire et ferme à la politique du gouvernement en matière d'éducation. Comment rendre l'éducation sans cesse plus accessible dans toutes les régions, dans tous les milieux sociaux, pour toutes les classes d'âge ? Comment faire en sorte que l'école soit vraiment un creuset où se façonne en profondeur un type humain original ? Comment ménager les programmes d'études de manière qu'ils préparent les élèves à la fois à l'insertion réussie dans la vie économique et sociale et à l'accomplissement plénier de leur destin humain ? Comment assurer à l'éducation sa juste part de la richesse collective ? Comment faire fructifier au maximum les investissements considérables que la communauté consent dans le secteur de l'éducation ? Comment ménager les rapports entre les nombreux intervenants — élèves, enseignants, parents, professionnels et administrateurs — qui composent le monde scolaire ? Comment assurer l'insertion heureuse du milieu scolaire dans l'univers plus large des préoccupations du gouvernement et de la société ? Il appartient au ministre de proposer au gouvernement et à la population des orientations claires et réalistes sur ces sujets. Il lui appartient de proposer des choix qui procéderont inévitablement, dans une certaine mesure, de sa propre expérience et des ses propres intuitions de l'avenir, mais qui devront aussi reposer sur des travaux d'étude approfondis.

On juge de l'oeuvre d'un ministre non pas au nombre d'heures qu'il a passées à son bureau mais à la qualité des travaux accomplis sous sa direction, à la valeur des choix politiques dont il a été responsable, au climat qu'il a réussi à établir dans le milieu par ses interventions et ses attitudes. Dès le début du mandat du présent gouvernement, j'ai voulu pour ma part lier mon passage au ministère de l'Éducation à un mot très simple qui décrit mieux que tout autre mes intentions : le mot « rigueur ». Quatre ans plus tard, je nourris toujours le même dessein. Que le ministre de l'Éducation réussisse à introduire davantage de rigueur à tous les paliers d'intervention; que chaque chose soit partout un peu mieux faite à la suite de son passage; que la langue maternelle, la langue seconde, la mathématique, les sciences, la religion et la morale soient mieux enseignées à chaque niveau, dans chaque école et dans chaque classe; que l'enseignant, traité avec considération, donne quotidiennement le meilleur de lui-même en classe et que les élèves en fassent autant. Voilà pour moi le moyen le plus sûr de progresser. Que notre génération rattrape le terrain qu'elle avait perdu au chapitre de la rigueur. Que le système d'enseignement s'applique surtout à former des hommes et des femmes au sens complet du terme. C'est là la meilleure contribution qu'il puisse fournir à l'édification d'une société saine, stable et forte.

1964: c'était l'temps que ça change!

Jean-Pierre Proulx

LA RÉFORME de l'éducation constitue certainement le symbole le plus vivant de la Révolution tranquille. C'est le temps que ça change!, clamaient les libéraux de 1960. Depuis mai 1964, date de la création du ministère de l'Éducation, beaucoup de choses ont changé dans notre système scolaire, mais, à l'examen, pas autant qu'on ne le dit. En tout cas, pas aussi vite qu'on le dit.

Le sentiment d'un perpétuel changement est particulièrement vif à propos de la pédagogie. En fait, ce sentiment s'est probablement développé après 1969, année où le ministre de l'Éducation édictait les programmes cadres qui, à leur tour, remplaçaient les programmes réformés en 1959. D'ailleurs très générale, ce programme cadre laissait aux commissions scolaires le soin de mettre de la chaire sur le squelette en préparant localement des « programmes institutionnels ».

L'intention claire était de permettre aux enseignants de pratiquer une « pédagogie active » centrée sur l'enfant. Elle s'inscrivait dans le droit fil des recommandations de la Commission Parent. On voulait sortir de ces programmes jugés trop figés et qui, disait-on, présentaient la matière selon un catalogue précis de données à transmettre aux enfants.

Mais la bouchée a été trop grosse. Plusieurs commissions scolaires ont refilé aux enseignants le soin d'habiller le squelette. Il s'est effectivement retrouvé vêtu de bien des façons, d'où ce sentiment de constantes mouvances à chaque fois qu'un enfant changeait de classes, d'écoles, et, a fortiori, de commissions scolaires.

Juin 1975

La première annonce de la volonté gouvernementale de réformer ces programmes est venue dès juin 1975, sous le ministre François Cloutier. Dans un document aujourd'hui à peu près oublié, intitulé: « Vers un nouveau mode de fonctionnement du système élémentaire et secondaire au Québec », le ministre annonçait l'intention du MEQ de « réviser ses programmes cadres en étoffant surtout ses objectifs ».

Son successeur, M. Jacques-Yvan Morin, sous le premier gouvernement péquiste, a, en 1977, relancé l'opération en publiant un Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, suivi, en 1979, du Livre orange: « L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action ».



PHOTOS ARCHIVES

Bien avant la réforme scolaire, en 1941, dans un collège de Trois-Rivières.

Le MEQ y reconnaissait les « graves problèmes » que les programmes cadres posaient aux enseignants et s'engageait, notamment, « à ce qu'ils aient une plus grande précision ».

La réécriture de ces programmes « par objectifs » a commencé en 1977 pour se terminer en 1984. Depuis, ils ont été progressivement implantés et on vient à peine de terminer l'opération. Sa longueur a elle aussi contribué à créer ce sentiment de changement perpétuel qui secouerait l'école.

Le temps de la stabilité

Pour l'heure cependant, la mode est à la stabilité. En 1986, les États généraux sur la qualité de l'éducation l'ont vivement réclamée. Mais le changement se fait néanmoins. Par exemple, il y a trois ans, le lobby des professeurs de sciences a réussi à faire sauter, en 2e secondaire, le cours de formation personnelle et sociale pour le remplacer par un cours de chimie.

Les « petites matières »: l'économie familiale, l'orientation au choix de carrière, la formation personnelle et sociale sont de fait soumises aux plus fortes pressions, de la part des « grosses matières », en particulier le français, les mathématiques et les sciences qui réclament plus de place à l'horaire.

En mathématiques, justement,

le MEQ vient de consulter discrètement les commissions scolaires, notamment sur l'opportunité d'aug-

menter de 100 à 150 heures le cours de 4e secondaire.



Université du Québec
Télé-université

Direction du perfectionnement
Module culture et société

Service d'évaluation linguistique (SEL)

- Conception de tests écrits et oraux (français, anglais, langues étrangères)
- Consultation: études de besoins, élaboration de stratégies de perfectionnement, etc.
- Passation sur place et à distance; correction rapide et efficace
- Formation à l'administration des tests conçus et à leur correction

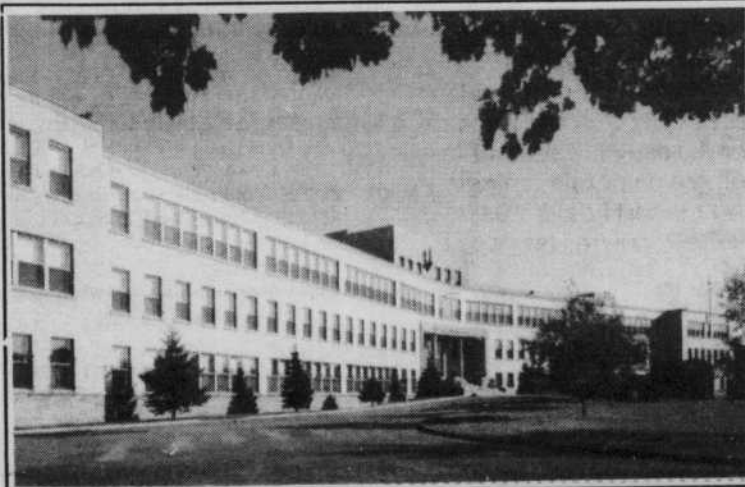
Un service SUR MESURE d'évaluation linguistique destiné aux organismes (publics, parapublics, privés, etc.), aux entreprises ainsi qu'au grand public.

Le SEL de la télé-université

Des spécialistes en système d'évaluation de la performance linguistique à l'oral et à l'écrit.

Renseignements:

Service d'évaluation linguistique Télé-université
4835, avenue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 4C2
Téléphone (514) 522-3540 postes 252 et 224
Télécopieur: (514) 522-3608



Collège
Regina Assumpta
1750, rue Sauriol est, Montréal H2C 1X4

COURS D'ÉTUDES SECONDAIRES POUR FILLES
SERVICES AUX ÉLÈVES DOUÉES ET TALENTUEUSES

Transport scolaire — Cours privés de musique

Dates de l'examen d'admission pour entrer en 1re secondaire: **Les samedis: 25 novembre et 2 décembre 1989.**

Les formulaires de demande d'admission doivent être remplis à l'avance.

RENSEIGNEMENTS: 382-4121

Établissement privé déclaré
d'intérêt public par le
ministère de l'Éducation et
dirigé par les Soeurs de la
Congrégation de Notre-Dame

PHOTOS ARCHIVES

Jean-Guy
Cardinal
1967-70Guy
St-Pierre
1970-72François
Cloutier
1972-75Jérôme
Choquette
1975Jean
Bienvenue
1976Jacques-Yvan
Morin
1976-1980Camille
Laurin
1980-1984Yves
Bérubé
1984François
Gendron
1985Claude
Ryan
1985 -

Quant à l'enseignement du français, il fait l'objet de bien des suspensions compte tenu des piètres résultats des étudiants au terme de leurs études secondaires. Mais ici les professeurs se plaignent plus des conditions concrètes dans lequel le programme est enseigné que du programme lui-même.

Avec la disparition des « voies » moyennes et enrichies au moment de l'adoption du régime pédagogique en 1981 et le report des options après la 3e secondaire, l'école secondaire s'est certainement homonégé depuis. Aussi, assistons-nous à d'autres formes de pression pour le changement: le lobby de la douance en est un exemple type. L'irruption soudaine des écoles internationales en est aussi la manifestation la plus visible.

Formation professionnelle

On ne saurait parler par ailleurs des réformes en éducation sans évoquer le sort de la formation professionnelle car elle a été au cœur du changement il y a 25 ans par son intégration à l'école polyvalente. Dans l'esprit d'un peu tout le monde d'ailleurs, une école s'appelle justement « polyvalente » à cause de cela, même si, pour la Commission Parent, ce concept se

référerait tout autant au grand nombre d'options offertes aux étudiants à l'intérieur même de la filière générale. Depuis, la formation professionnelle a connu une longue mais douloureuse réforme mais dans une direction imprévue à l'origine.

On se souvient du « professionnel court » et le « professionnel long ». Le premier des deux cycles est rapidement devenu le « déversoir » des étudiants qui éprouvaient des difficultés d'apprentissage et la voie quasi assurée vers le chômage. À la fin des années 1970, le consensus social qu'il y avait là scandale était suffisamment fort pour enclencher une réforme. De fait, dès 1979, le MEQ s'attela à l'élaboration d'une politique générale de la formation professionnelle.

Au même moment, à la faveur de changements socio-économiques importants, la conviction s'est développée que mieux valait assurer aux étudiants une meilleure formation de base plutôt que d'entrer trop tôt dans une spécialisation professionnelle pointue.

M. Camille Laurin, alors ministre de l'Éducation, a soumis en 1982 des « propositions de relance et de renouveau » à la consultation publi-



PHOTOS ARCHIVES

Le premier ministre de l'Éducation nommé en 1964, Paul Gérin Lajoie

que. Il y recommandait effectivement l'abandon du professionnel court mais surtout le report, après la 5e secondaire, de cet enseignement professionnel.

Entretiens, la récession économique de 1982-83, puis l'idéologie



PHOTOS ARCHIVES

En 1966, les libéraux sont remplacés par l'Union nationale et c'est Jean-Jacques Bertrand qui occupe le ministère pour un an seulement.

de l'« excellence », ont créé un appel pour une formation plus poussée qui, à son tour, a entraîné une désaffection croissante pour cette filière d'étude. Si bien que la formation professionnelle a sans cesse décliné pour ne plus compter que

9 % des effectifs du secondaire en 1986-87. La Commission Parent prévoyait que quelque 50 % des étudiants s'incrimaient au professionnel!

Ce n'est pourtant qu'en 1986 que le consensus s'est fait. On a d'abord repoussé à 17 ans, pour le ramener ensuite à 16, l'âge d'admission à la formation professionnelle, donc à l'âge où, en principe, un étudiant achève son secondaire. Un étudiant peut alors s'inscrire soit au certificat d'études professionnelles (qui mène à un métier), s'il a au moins réussi ses matières de base de 3e, soit au diplôme d'études professionnelles (qui mène à un métier spécialisé) s'il a terminé sa 4e secondaire.

La lenteur de l'évolution est frappante: la première réforme a mis 15 ans à se déployer; la seconde, amorcée en 1979, vient à peine d'entrer en vigueur.

Cette évolution imprévisible, il y a 25 ans, a pour effet d'entraîner la création de centres spécialisés de formation professionnelle où jeunes et adultes sont de plus en plus appelés à cohabiter. C'est ainsi que le fameux concept d'école polyvalente est en train de mourir en douce.

CIAMM

Centre d'informatique appliquée du Montréal métropolitain

100 Place Charles Lemoyne
Suite 293
Longueuil J4K 2T4
(514) 679-0671
Fax: 679-6822

MS-DOS (base)

1 jour 24 août
5 ou 25 septembre
2 ou 16 ou 30 octobre
3 soirs 5, 6 et 7 septembre
10, 11 et 12 octobre
Fin de semaine 1 jour
9 septembre
7 octobre

MS-DOS (avancé)

1 jour 28 août
18 septembre
23 octobre
3 soirs 11, 12 et 13 septembre
Fin de semaine 1 jour
16 septembre
21 octobre

LOTUS 1-2-3 (base)

3 jours 6, 7 et 8 septembre 27, 28 et 29 septembre 3, 4 et 10 octobre 31 octobre, 1er et 7 novembre
7 soirs 11, 13, 18, 20, 25, 27 septembre et 2 octobre 10, 12, 17, 19, 24, 26, 31 octobre
Fin de semaine 3 jours
16, 23 et 30 septembre
14, 21 et 28 octobre

LOTUS 1-2-3 (avancé)

3 jours 11, 12 et 13 septembre
11, 12 et 19 octobre

INTRODUCTION AU MACINTOSH

1 jour 14 août
11 septembre
2 octobre

dBASE III + (inter.)

18, 19 et 25 octobre

MS-WORLD MACINTOSH (base)

3 jours 16, 17 et 18 août
18, 19 et 20 septembre
3, 4 et 10 octobre

WORDPERFECT (transition 4.2 à 5.0)

3 jours 24, 25 et 31 août
26, 27 et 28 septembre
24, 25 et 31 octobre

WORDPERFECT 5.0 (base)

4 jours 5, 6, 12 et 13 septembre
21, 22, 28 et 29 septembre
10, 11, 17 et 18 octobre
9 soirs 11, 13, 18, 20, 25, 27 septembre et 2, 4 et 11 octobre
16, 17, 23, 24, 30, 31 octobre et 6, 7 et 13 novembre
Fin de semaine 4 jours
23, 30 septembre,
7 et 14 octobre

SYMPHONY 2.0 (base)

3 jours 2, 3 et 10 octobre

VENTURA 2.0

3 jours 25 septembre, 2 et 3 octobre

PAGEMAKER IBM

3 jours 4, 10 et 11 octobre

WORD 4.0 IBM (base)

4 jours 18, 19, 25 et 26 septembre

dBASE III + (base)

3 jours 14, 15 et 16 août
19, 20, et 26 septembre
16, 17 et 23 octobre
7 soirs 19, 21, 26, 28 septembre et 3, 5 et 10 octobre
Fin de semaine 3 jours
10, 17 et 24 septembre

WORDPERFECT 4.2 (base)

4 jours 7, 8, 14 et 15 septembre
11, 12, 18 et 19 octobre
9 soirs 18, 19, 20, 25, 26, 27 septembre et 2, 3 et 4 octobre
Fin de semaine 4 jours
9, 16, 23 et 30 septembre

EXCEL MACINTOSH (base)

3 jours 28, 29 et 30 août
11, 12 et 18 octobre

PAGEMAKER MACINTOSH

3 jours 13, 14 et 21 septembre
16, 17 et 23 octobre

L'École en 1964



Le collège classique n'a pas survécu à la réforme

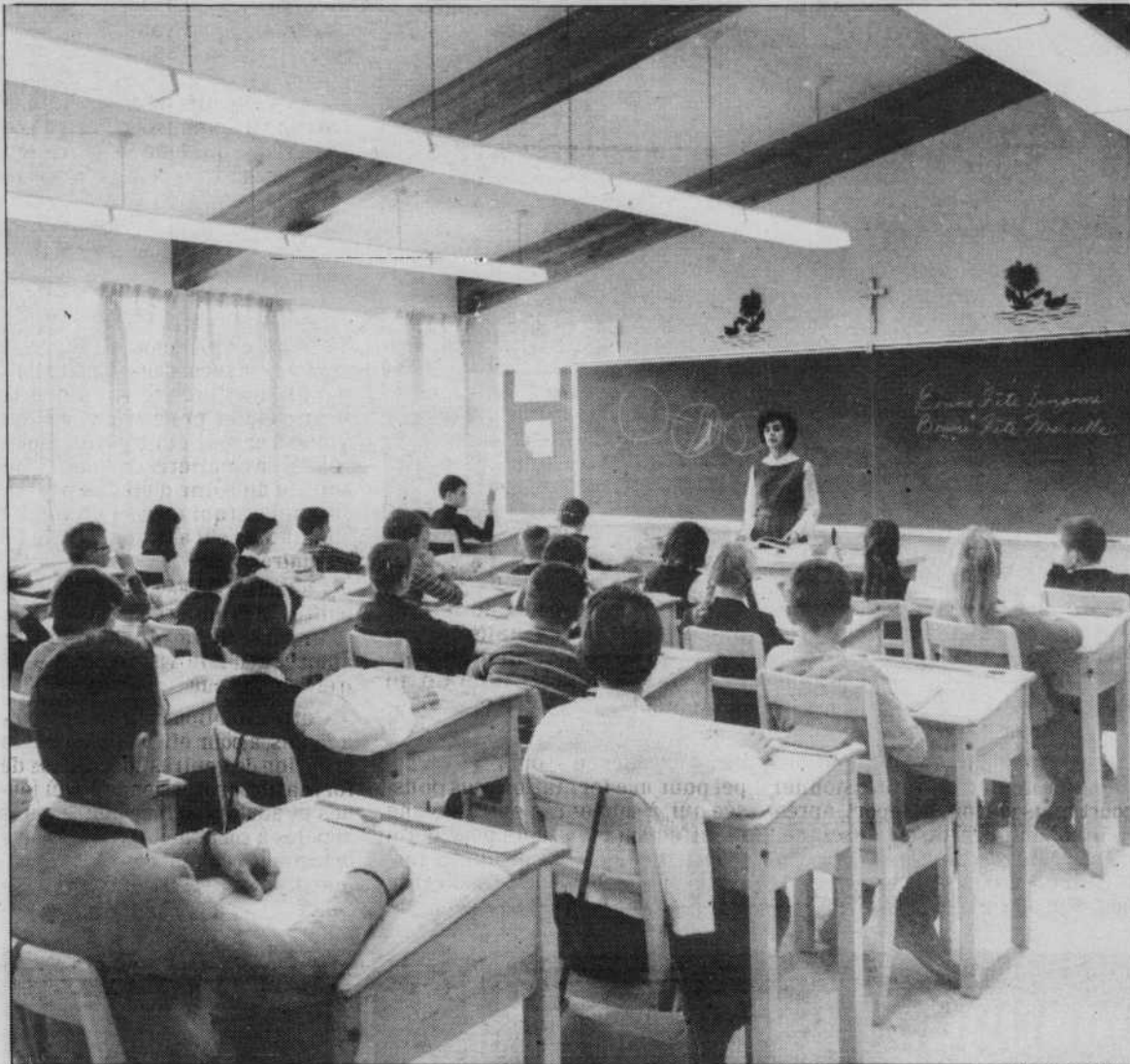


PHOTO ARCHIVES

La démocratisation de l'enseignement a mené à la disparition des collèges classiques.

Luc Allaire

L'ANNÉE 1964 représente une année charnière pour le système d'éducation québécois : dépôt du rapport Parent, adoption du bill 60, création du ministère de l'Éducation du Québec. Cette révolution tranquille, qu'a vécue le monde de l'éducation, a permis de moderniser et de démocratiser une école jugée désuète et élitiste.

L'année 1964 représente en effet la fin d'un système d'éducation auquel seul un cercle d'initiés avait accès. Les collèges classiques n'y ont pas survécu et les universités ont dû se transformer radicalement.

Ces réformes n'ont toutefois pas affecté que l'enseignement supérieur. Ainsi, les écoles professionnelles ont dû céder la place aux polyvalentes. Et l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires s'est beaucoup transformé.

Les textes qui suivent brossent un tableau de ce qu'étaient les collèges classiques, les universités, les écoles professionnelles ainsi que les écoles primaires et secondaires en 1964.

LE COLLÈGE classique n'a pas survécu à la démocratisation de l'enseignement entreprise par le ministère de l'Éducation en 1964. « Le collège classique n'était pas, sociologiquement parlant, l'institution la plus appropriée à la démocratisation du système d'éducation », comme l'affirme si bien le Père Gérard Plante, ex-directeur des études pour l'ensemble des collèges jésuites du Canada français.

Cependant, le collège classique a détenu jusqu'en 1964 une place privilégiée. Il constituait en effet la seule porte d'entrée à l'université et aux études supérieures. Et on y formait l'élite « canadienne-française » selon une conception de l'éducation fondamentale et humaniste. « C'était la pierre d'angle de notre système d'éducation », écrivait Claude Ryan dans LE DEVOIR en 1964.

Les jésuites français ont mis au point le cours classique vers 1860. Ce cours, qui fut offert pour la première fois au Collège Ste-Marie à Montréal, s'étendait sur une durée de huit ans. Il comprenait six ans d'humanités gréco-latines, puis deux ans de philo-

sophie. À ces matières dites « principales » (avec la religion), s'ajoutaient des cours de français, d'anglais, de géographie et d'histoire, des mathématiques, des sciences naturelles, de la chimie et de la physique. En 1960, on a intégré des cours d'éducation physique.

Ce modèle s'est maintenu pendant un siècle, jusqu'en 1972, année où fut décerné le dernier baccalauréat ès arts au Collège Sainte-Marie.

À l'instar de la société québécoise en pleine révolution tranquille, l'enseignement classique se modernise au cours des années 50 et 60. Ainsi, les collèges classiques commencent à se laïciser et les enseignants laïcs deviennent aussi nombreux que les religieux en 1960.

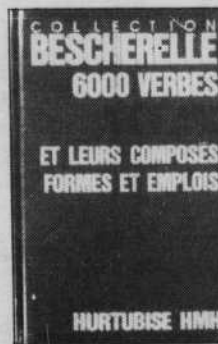
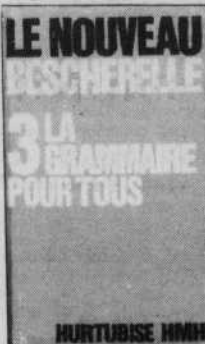
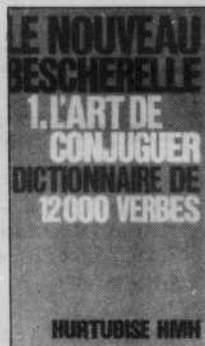
Par ailleurs, les collèges commencent à enseigner de nouvelles options qui s'ajoutent aux trois débouchés traditionnels : les carrières libérales, les carrières médicales et le sacerdoce.

Ce vent de changement qui souffle sur la société québécoise atteint aussi les collèges féminins. « Soupe aux



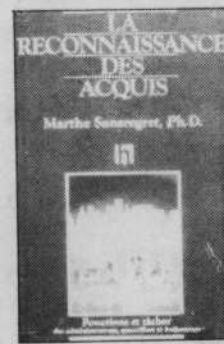
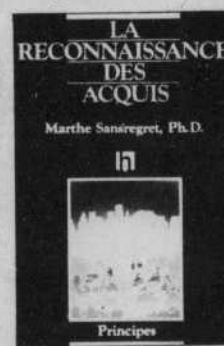
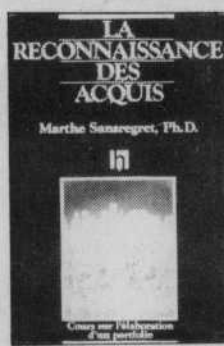
hurtubise hmh

LES INDISPENSABLES BESCHERELLE



hurtubise hmh

La Reconnaissance des acquis pour mesurer scientifiquement l'expérience et être reconnu à sa juste valeur

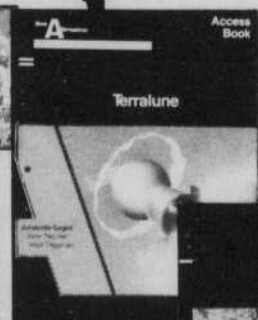


Didier

La collection Alternatives Anglais langue seconde, niveau secondaire La collection de l'heure



Alternatives



More
Alternatives

Even More
Alternatives



L'École en 1964

— Suite de la page précédente

choux ou racines grecques... Le vieux débat est périmé ! » titrait LE DEVOIR en mars 1964. Autour d'une table ronde, cinq religieuses et quatre laïcs tentaient de répondre à la question suivante : « les collèges féminins visent-ils à former, en premier lieu, une femme ou une personne humaine ? »

Des lacunes

Cependant, cette modernisation ne réussit pas à répondre aux désirs de changement qui animent la société québécoise au début des années 60. Le collège classique subit donc les critiques d'un nombre croissant d'intellectuels québécois. Ainsi, dans un supplément sur l'éducation paru dans LE DEVOIR en mars 1964, plusieurs personnalités dénoncent les lacunes de l'enseignement classique.

Par exemple, Pierre Dansereau, alors sous-directeur du Jardin botanique de New York, reproche à l'enseignement classique « d'être irréal (de ne pas puiser dans l'expérience de l'élève et même de ne pas le respecter); de ne pas faire une part suffisante à la science; de faire porter tout le poids de l'apprentissage par le verbal et de ne pas développer aucun autre talent que l'éloquence; et de maintenir une discipline qui tient à la fois du cloître et de la prison. »

On reproche aussi à l'enseignement classique de dispenser une cul-

ture monolithique et de former un type d'homme uniforme. « Dans la formation classique, il y avait l'intention de former un certain type de cerveau et de mouler les individus. On y a d'ailleurs admirablement réussi pendant longtemps. La culture canadienne-française a été remarquablement monolithique et ça, c'était d'abord le produit des collèges classiques », affirme Me Paul Lacoste, alors professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal et secrétaire de la Commission Laurendeau-Dunton.

L'enseignement classique connaissait ses dernières années. Il s'est d'abord réduit au secteur secondaire, le secteur collégial devant être remplacé par les cégeps. Par ailleurs, la CECM a développé des sections classiques, dans des écoles secondaires, afin de répondre à des soucis de démocratisation. Cette action de la CECM était appuyée par la Fédération des étudiants des collèges classiques du Québec, sous la présidence de Bernard Landry.

PHOTO ARCHIVES

Des étudiants en génie mécanique à l'Université de Montréal. Avec la réforme du système scolaire, il n'était plus nécessaire de faire son cours classique pour accéder à l'université.



code pratique de l'anglais

COMMUNICATION AND GRAMMAR
COMMUNICATION ET GRAMMAIRE

Gilles Forget
avec la collaboration de
Yves Michel Allard

les éditions françaises.

Nouveauté!

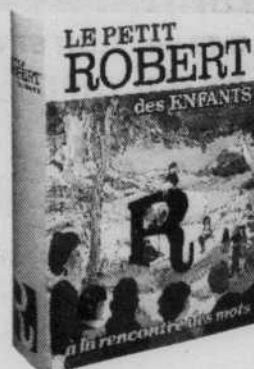
GILLES FORGET
collaboration de
YVES-MICHEL ALLARD

Cet ouvrage constitue un outil pratique à la portée de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, mais qui désirent en maîtriser les tournures courantes en communication orale ou écrite.

Prix: 14,95\$

les éditions françaises.

DES OUTILS



DES AMIS



DICOROBERT

AGENT DE COMMERCIALISATION
SALES REPRESENTATIVE

L'École en 1964

Des réformes majeures allaient transformer les universités du Québec

Luc Allaire

LE MILIEU universitaire québécois était en pleine ébullition en 1964. Sous la pression d'un nombre de plus en plus élevé d'étudiants et d'étudiantes, des réformes majeures allaient transformer complètement ces institutions jugées désuètes.

Le nombre d'étudiants augmentait en flèche au Québec comme partout au Canada. Ainsi, 31,000 diplômes universitaires furent décernés en 1963 dans les universités et les collèges canadiens : une hausse de 17 % par rapport à l'année précédente.

Cette forte hausse de la clientèle étudiante ne s'explique pas seulement par le fait que les « baby boomers » arrivaient dans les collèges et les universités. Elle s'explique aussi par une demande très forte de l'économie canadienne pour les diplômés universitaires.

Ainsi, le Service national de placement (l'ancêtre de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada) notait en 1963 une forte tendance à la hausse des salaires initiaux payés aux jeunes diplômés de plusieurs disciplines : mathématiques, pharmacie, commerce, économie et sciences politiques.

De plus, les besoins de l'industrie, des services gouvernementaux et des universités se faisaient particulièrement sentir dans le domaine des sciences sociales (sociologie, économie et sciences politiques). Le Service national de placement notait aussi une très grave pénurie de travailleurs sociaux et, dans une moins grande proportion, de bibliothécaires et d'architectes.

Cette croissance rapide des effectifs étudiants, alliée à des demandes précises de main-d'œuvre spécialisée, favorisait un vent de réformes car les universités québécoises francophones souffraient de vieillissement. Les programmes étaient archaïques et ne répondaient plus aux besoins d'une so-

ciété en pleine évolution.

L'exemple du département de sciences économiques de l'Université de Montréal est éloquent à cet égard. Ce département fêtait au printemps 1989 son 30^e anniversaire. « Nous avons fait plusieurs batailles épiques », rappelle André Raynaud, actuellement professeur à ce département et qui était en 1958 directeur de ce nouveau département bien qu'il en était à ses premières années d'enseignement.

« Nous avons changé complètement le programme d'économie, poursuit-il. Cela s'imposait parce que l'ancien programme était complètement dépassé. Les étudiants en économie suivaient davantage un programme de philosophie sociale à l'intérieur duquel on retrouvait des cours d'économie. Il faut dire que l'on vivait dans un contexte social très particulier. L'Université de Montréal était encore une université catholique. C'était l'évêque qui nommait le conseil des gouverneurs de l'université et tous les professeurs devaient faire une profession de foi pour enseigner. »

D'un extrême à l'autre

La réforme du programme d'économie a consisté à adopter un programme, comme on en retrouvait dans les universités nord-américaines avec bacc spécialisé, maîtrise et doctorat, et à abolir le schéma de licence à la française. On a aussi introduit des cours d'économie, micro, macro, statisti-

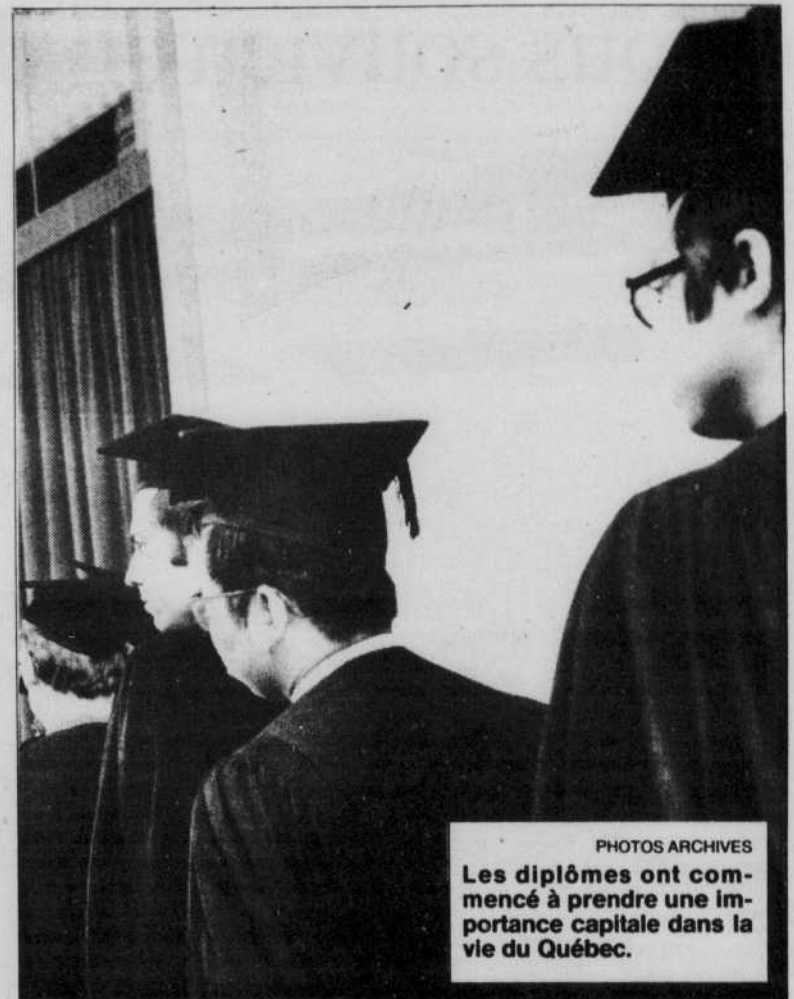
ques et mathématiques, afin de répondre aux exigences plus quantitatives de l'économie moderne.

« Nous nous sommes retrouvés avec l'un des programmes de bacc les plus spécialisés, précise M. Raynaud. Nous sommes allés d'un extrême à l'autre. Mais, comme la majorité des étudiants universitaires venaient des collèges classiques, nous considérons qu'ils avaient assez de connaissances générales. »

Cette réforme a aussi permis d'ouvrir la porte aux étudiants du secteur public. Le département d'économie fut parmi les premiers à recruter des étudiants ailleurs que dans les collèges classiques.

« Nous avions l'impression que tout était possible, ajoute André Raynaud. L'université était alors beaucoup plus petite, les professeurs n'étaient pas nombreux et je me retrouvais, avec quelques autres jeunes professeurs, sur tous les comités de l'université. À notre avis, les professeurs devaient diriger l'université. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs des structures que l'on connaît aujourd'hui : l'assemblée universitaire, la commission des études, où siègent uniquement des professeurs. »

Le mot clé à l'époque, selon André Raynaud, c'était la compétence. « Nous avions une hantise de la compétence, dit-il. Et, comme



PHOTOS ARCHIVES

Les diplômes ont commencé à prendre une importance capitale dans la vie du Québec.

Québécois, nous croyions que si nous étions instruits et compétents, nous pouvions diriger le monde. D'ailleurs, je répétais souvent à l'époque : « S'il passe un francophone

avec un doctorat sur la rue, je l'engage ». Et nous le faisons. Il faut dire que l'université était alors dans une situation où elle pouvait se permettre d'embaucher. »



L'environnement
du savoir



McGill

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES

CULTIVEZ UN TALENT ET VOTRE RÊVE SE RÉALISERA
ART ET CULTURE — AUTOMNE 1989

Calligraphie tous niveaux

Calligraphie chinoise

Développement personnel à travers l'art dramatique

Guitare: jeu Guitare: appréciation

Études juives (Institut Harvey Golden)

Création littéraire

Compréhension de l'opéra

Marketing du journalisme

Littérature

Voyage

NOUVEAUX COURS: L'autobiographie, le développement personnel à travers l'art dramatique, le monde de la guitare, la guitare classique, le voyage en Asie, la calligraphie pour enfants et la calligraphie chinoise.

INSCRIPTION À LA MI-AOÛT

Cours donnés en anglais

TÉLÉPHONEZ 739-2301 OU RENDEZ-VOUS AU:

5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3W 1M7.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN



centre d'études musicales

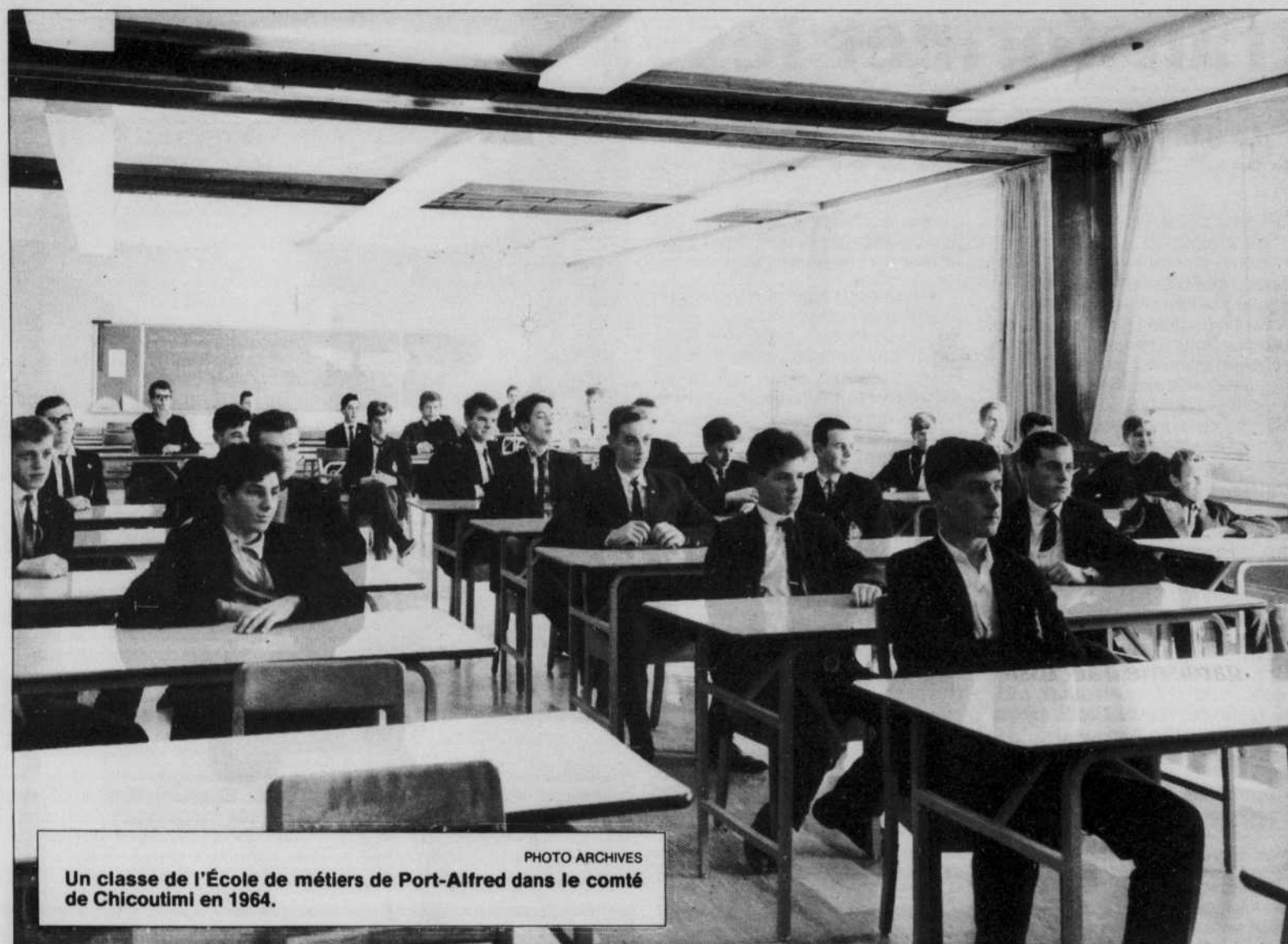
- Pour les tout-petits, 5-8 ans
Initiation à la Musique
- Pour les enfants et les adultes
Chant choral, Flûte, Guitare,
Piano, Violon
- Pour les musiciens
Théorie, Formation auditive,
Improvisation, Arrangement
Composition, Direction d'ensemble
- CLASSE OUVERTE, séance d'informations
mercredi, le 13 septembre 1989, à 20h.
1475, ave Lajoie, Outremont, Québec H2V 1P9
Pour de plus amples
renseignements

(514) 273-1055

L'École en 1964



Vous souvient-il des écoles d'«arts et métiers»?



Un classe de l'École de métiers de Port-Alfred dans le comté de Chicoutimi en 1964.

PHOTO ARCHIVES

Luc Allaire

« LE DÉBUT des années 60, c'était la belle époque pour les écoles professionnelles ! », rappelle avec nostalgie André Roy, professeur en horlogerie à l'École des métiers de l'Est.

En 1964, M. Roy enseignait à l'École des arts et métiers, sur la rue St-Denis, au coin de la rue Ste-Catherine. C'est devenu ensuite l'École des métiers commerciaux. Plus tard, cette école fut démolie pour faire place à l'Université du Québec à Montréal.

Si André Roy parle avec autant de nostalgie de l'école professionnelle, c'est surtout parce qu'à cette époque, les élèves étaient nombreux à vouloir étudier dans les écoles professionnelles. « Nos élèves venaient de tous les coins de la province, dit-il, et seuls les meilleurs étaient acceptés. »

Ainsi, l'École des arts et métiers recevait entre 200 et 300 demandes par année pour le cours de coiffure pour dames. De ce nombre, une centaine de candidates étaient acceptées.

« Dans de nombreux cours, on avait l'habitude d'accepter des élèves en surnombre, explique M. Roy. Par exemple, dans ma classe d'horlogerie, on acceptait 35 élèves alors qu'il n'y avait que 30 places. Ces élèves supplémentaires étaient « dans les loges », disions-nous. Au cours de l'année, les élèves qui éprouvaient des difficultés devaient quitter l'école et étaient remplacés par les élèves des loges. On ne parlait pas d'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans à cette époque. »

N'allait donc pas à l'école professionnelle qui voulait. Il fallait travailler et se préparer au marché du travail.

Que de changements!

Cette description de l'école professionnelle tranche beaucoup avec ce qui se fait maintenant en enseignement professionnel. La création des écoles polyvalentes, tel que le



OTTAWA

la ville:

- culturelle, politique, scientifique

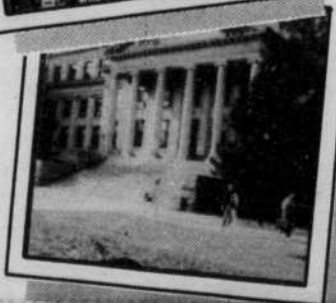
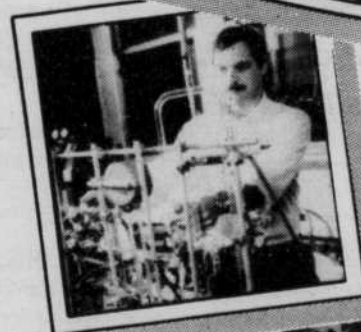
l'université:

- partenaire recherché par les gouvernements, l'industrie et la haute technologie
- enseignement de qualité
- recherche de pointe en génie, sciences humaines, sciences naturelles et sciences de la santé
- programmes dans plus de 100 disciplines aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
- possibilité d'étudier en français ou en anglais

Écrivez ou téléphonez-nous.
Admission: 550, rue Cumberland,
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
(613) 564-3928



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA



...SI TU DONNES TARDER!



La Société Canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

L'École en 1964



recommandait le rapport Parent, a eu comme effet de dévaloriser énormément l'enseignement professionnel. De plus, la création des cégeps a drainé de nombreux étudiants vers leur secteur professionnel au détriment du secteur professionnel de niveau secondaire.

C'est ainsi que le nombre d'étudiants dans les sections professionnelles des écoles secondaires n'a cessé de chuter, si bien qu'on a maintenant de la difficulté à recruter suffisamment d'élèves pour ouvrir certains cours.

Le plein d'emplois

Paradoxalement, la demande est très forte sur le marché du travail pour des ouvriers spécialisés, davantage qu'elle ne l'est pour les techniciens qui sortent des cégeps. Et les rares étudiants qui persistent dans le secteur professionnel n'ont aucune difficulté à se trouver un emploi. Dans certains secteurs, comme celui de la tôlerie, ils se voient même offrir un ou deux emplois avant la fin de leur cours.

En 1964 aussi, les finissants des écoles professionnelles se dénichent facilement un emploi. Une bonne proportion d'entre eux se plaçaient dans la boutique de leur père. La tradition, selon laquelle le fils choisissait le même métier que son père, était alors bien vivante.

« D'ailleurs, cela mettait bien souvent le professeur mal à l'aise car les élèves connaissaient déjà assez bien leur métier avant d'aller

à l'école, ajoute André Roy. Dans mes classes, j'avais beaucoup de fils d'horlogers. Ils avaient donc souvent assisté leur père dans l'arrière-boutique et les exercices rudimentaires les ennuyaient pour mourir. »

Le meilleur souvenir que conserve André Roy de cette époque,

c'est le voyage annuel à la manufacture Bulova de New York qu'il faisait avec les finissants en horlogerie. « L'esprit d'appartenance à l'école était très fort à cette époque et nous tenions à récompenser les élèves qui avaient réussi leur cours », précise M. Roy.

Par ailleurs, chacune des écoles

professionnelles jouissait alors d'une très grande autonomie, car elles relevaient directement du ministère de l'Instruction publique du Québec. Les commissions scolaires n'avaient pas leur mot à dire à ce chapitre.

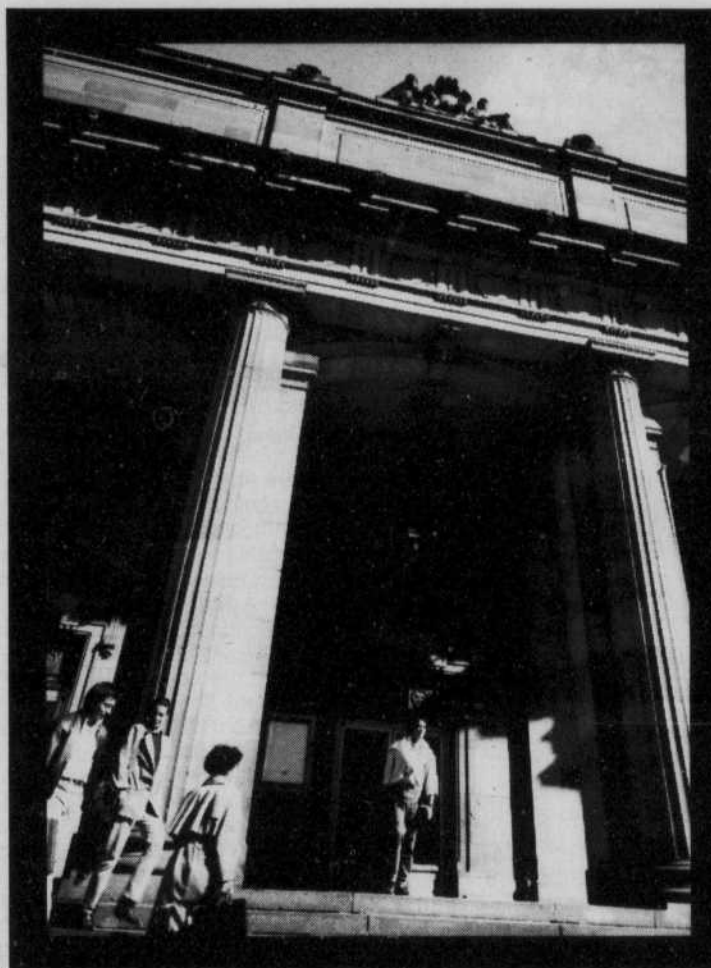
En 1964, l'École des arts et métiers offrait les cours suivants :

coiffure pour hommes et pour dames, photographie, tailleur de vêtement pour hommes, couture et habillement pour dames, cuisine professionnelle, boulangerie et pâtisserie, horlogerie. Selon les disciplines, les cours duraient un an ou deux et les élèves étaient acceptés après leur neuvième année.

Déjà vingt ans

Le développement du Québec repose en grande partie sur la contribution de ses diplômés universitaires. L'avant-gardisme, l'accessibilité et la qualité des programmes offerts par l'Université du Québec à Montréal depuis 20 ans en ont fait un outil important de développement collectif.

Ouverte sur la réflexion et la recherche, l'UQAM a contribué d'une manière originale et innovatrice à l'avancement du savoir universitaire.



Reflet vivant de l'évolution de notre société, elle a su intégrer les courants les plus divers de la pensée contemporaine, développer des secteurs d'excellence grâce à un réseau d'enseignants de qualité et s'attirer déjà plusieurs générations d'étudiants de toute origine qui forgent aujourd'hui le Québec de demain.

L'UQAM, greffée au cœur même de la ville, vibre au pouls du Québec en devenir.

Université du Québec à Montréal



UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

LIRE
LITTÉRATURE

VOIR
FILM

ÉCOUTER
MUSIQUE

EN ALLEMAND

C'est facile!

AVEC LE
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL

COURS D'AUTOMNE
du 11 septembre au 21 décembre

Mini-cours pour débutants:
du 6 oct. au 25 nov.

Cours de théâtre:
du 18 oct. au 8 déc.

Renseignements: 499-0918

GOETHE-INSTITUT

418, rue Sherbrooke est
(Métro Sherbrooke)

L'École en 1964

Le petit catéchisme disparaît

Luc Allaire

« LES CLASSES ouvrent; réforme majeure : le catéchisme », titrait LE DEVOIR le 8 septembre 1964.

« Les élèves de première année dans les écoles catholiques de langue française recevront un enseignement de la religion tout à fait nouveau. Le programme de religion, au niveau élémentaire, a été

complètement révisé et le nouveau programme constitue le principal changement d'ordre académique que connaîtra le système scolaire québécois cette année. »

Cette réforme faisait l'unanimité au sein de la société québécoise. Elle a d'ailleurs reçu l'approbation de tous les évêques du Québec. Le consensus s'était fait pour qu'enfin, les élèves n'aient plus à apprendre par cœur des centaines et des centaines de réponses doctrinales.

Cette disparition du petit catéchisme devait marquer un tournant majeur dans l'histoire de l'école québécoise. En effet, ce n'était que la première de plusieurs réformes qui devaient transformer complètement l'école primaire et secondaire.

L'une des premières priorités du gouvernement du Québec au début des années 60 consistait à diminuer les abandons scolaires. Pour y arriver, on a mis sur pied un système d'allocations scolaires qui a permis de doubler le taux de scolarisation des jeunes de 16-17 ans en trois ans. Cette mesure, alliée aux effets du baby-boom, faisait en sorte d'accroître énormément les effectifs des écoles secondaires.

Les écoles secondaires des années 60 étaient très différentes de celles d'aujourd'hui. Premièrement, elles étaient beaucoup plus petites. Elles accueilleraient en moyenne autour de 500 élèves. À ce nombre, tous les professeurs avaient le temps de connaître tous les élèves de l'école. Ensuite, la présence religieuse demeurait très importante, bien que le nombre de professeurs laïcs augmentait à chaque année.

Finalement, contrairement aux polyvalentes d'aujourd'hui, les élèves restaient dans la même classe toute la journée. C'était les professeurs qui se déplaçaient. Et, au lieu d'un système d'options, les écoles secondaires publiques offraient le cours général et le cours scientifique. De plus, certaines commissions scolaires, dont la CECM, commençaient à offrir dans quelques écoles secondaires publiques un cours classique de quatre ans.

Mais ce dont se souvient le plus Roger Mongeon, professeur de musique à l'école polyvalente Jeanne Mance et qui enseignait en 1964 à l'école Saint-Stanislas, c'est de l'atmosphère qui régnait alors dans les écoles secondaires. « Les élèves étaient beaucoup plus disciplinés à l'époque, rappelle M. Mongeon. Ils devaient travailler fort car les exigences de l'école étaient élevées. D'ailleurs, on ne tolérât pas à cette époque d'élèves indisciplinés ou paresseux. Au début de l'année, on acceptait toujours plus d'élèves, 34 ou 36, pour finir l'année avec 32. »

Par ailleurs, l'esprit d'appartenance à l'école secondaire était très développé à cette époque. Chaque école avait son club de hockey et de football et la compétition était forte entre chacune des écoles. De plus, certaines écoles avaient un ensemble de musique.

Le quart du budget dévolu à l'éducation

Marie-Agnès Thellier

À SA NAISSANCE, en 1964, le ministère de l'Éducation monopolisait le quart des crédits de l'État québécois. En 1989-90, avec son acolyte le ministère de l'Enseignement supérieur, il en monopolise toujours le quart !

Cette apparente stabilité cache cependant des kyrielles de bouleversements, enclenchés ou subis par le ministère de l'Éducation depuis 1964... sans parler des continus changements dans les programmes scolaires :

+ Bouleversements considérables dans la structure administrative. En effet, depuis décembre 1984, deux ministères — Éducation; Enseignement supérieur et Science — se partagent l'héritage du ministère de l'Éducation créé par le gouvernement Lesage.

Le premier emploie 1,183 personnes et le second 626, soit un total de 1,816 personnes. Il y a 10 ans, le ministère de l'Éducation employait 2,474 personnes. La baisse des effectifs est significative : aujourd'hui, 3,5 fonctionnaires québécois sur 100, contre 4 sur 100, il y a 10 ans.

Il est plus difficile de comparer les effectifs de 1964 et ceux de 1989. Près de 4,500 personnes travaillaient au ministère de la Jeunesse et au département de l'Instruction publique lorsque le ministère de l'Éducation fut porté sur les fonds baptismaux par Paul Gérin-Lajoie. Cependant, certaines de leurs attributions sont maintenant dévolues à d'autres ministères.

+ Bouleversements douloureux dans les sommes allouées à l'éducation. Car, pendant une grande partie de la décennie 70, les dépenses du ministère de l'Éducation représentaient près de 30 % des dépenses gouvernementales. Les coupures budgétaires ont ramené ce pourcentage aux 25 % initiaux. Ainsi, le budget de l'éducation totalisait \$ 332,5 millions (sur \$ 1,3 milliard) en 1964-65; \$ 3 milliards (sur \$ 10,2 milliards) en 1976-77; \$ 8,3 milliards (sur \$ 33,2 milliards) en 1989-90.

+ Bouleversements successifs dans l'organisation des réseaux. Le ministère de l'Éducation a été le maître d'œuvre de transformations radicales dans le réseau scolaire. Quelques exemples : l'enseignement pré-scolaire s'est généralisé; de gigantesques polyvalentes ont vu le jour; les collèges d'ensei-

gnement général et professionnel (cégeps) ont été créés en 1967 et le réseau de l'Université du Québec l'année suivante.

Depuis quelques années, les commissions scolaires sont amenées à s'intégrer : 57 % d'entre elles s'occupent à la fois du primaire et du secondaire, contre seulement 19 % en 1983-84. Aussi, leur nombre est-il déjà tombé, en cinq ans, de 246 à 207.

Les réformes continuent : depuis le 1er juillet s'applique la nouvelle loi sur l'instruction publique (P.L. 107). Si la constitution de commissions scolaires linguistiques est suspendue pour l'instant, la loi instaure un régime pédagogique propre aux adultes, rend l'école obligatoire jusqu'à 16 ans et clarifie les compétences respectives de chacun.

Enfin, bouleversements périodiques en haut de la pyramide. En 1964, le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, n'était assisté que par un sous-ministre (Arthur Tremblay) et deux sous-ministres associés : une direction à quatre têtes. Aujourd'hui, le ministre Claude Ryan est secondé par deux sous-ministres (Thomas J. Boudreau à l'Éducation et Marcel Gilbert à l'Enseignement supérieur), deux sous-ministres associés et sept sous-ministres adjoints : une direction à 12 têtes !

En 25 ans, le ministère de l'Éducation a déjà connu 12 ministres, bien que plusieurs d'entre eux aient eu une remarquable longévité : ainsi Jacques-Yvan Morin (1976-80), Camille Laurin (1980-84) et Claude Ryan (1985-89) totalisent près de 12 ans à eux trois. Si le ministère de l'Éducation n'a jusqu'ici connu que cinq sous-ministres en titre, le ministère de l'Enseignement supérieur en est déjà à son troisième sous-ministre et à son troisième ministre... en seulement cinq ans.

De plus, 10 organismes gouvernementaux — au lieu d'un seul — gravitent maintenant dans l'orbite des deux ministères. Seul le Conseil supérieur de l'éducation a été créé dès 1964 et il relève du ministre de l'Éducation. Trois autres conseils ont été fondés par la suite : le Conseil des universités en 1968, le Conseil des collèges en 1979, le Conseil de la Science et de la Technologie en 1983. Depuis 1984, ces trois conseils relèvent du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Le ministre de l'Éducation s'est aussi adjoint deux commissions (Commission consultative de l'enseignement privé en 1968 et Commission d'appel sur la langue d'enseignement en 1977). Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a pour sa part la main haute sur le très courtisé Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), ainsi que sur trois centres de recherche : les Centres québécois « de valorisation de la bio-masse » (CQVB), « pour l'informatisation de la production » (CQIP) et « de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur » (APO-Québec).

95 cases pour l'un et 33 pour l'autre.

Le ministère de l'Éducation ? Ce sont les 95 cases d'un organi-

UN PENSIONNAT ANGLOPHONE POUR VOTRE ENFANT? Stanstead College

PENSIONNAT PRIVÉ ANGLOPHONE MIXTE
PREMIÈRE À CINQUIÈME SECONDAIRE ET UNE 12^e ANNÉE

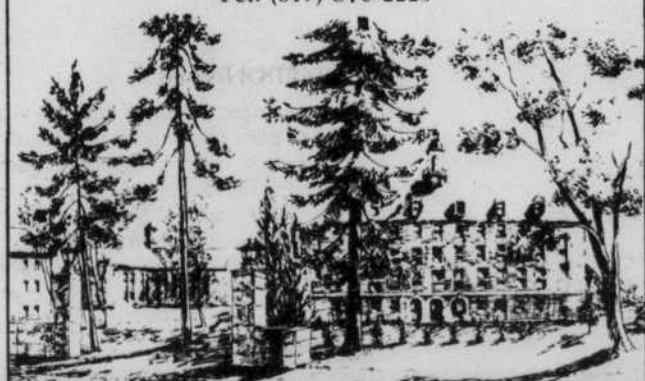
- Nous offrons un programme traditionnel pré-universitaire. De petits groupes permettent aux professeurs de donner une attention particulière à chaque élève. Ce bain linguistique en anglais permettra à votre enfant d'accélérer son apprentissage de la langue anglaise.
- Notre programme d'anglais langue seconde et d'anglais langue maternelle répond aux besoins de tous nos élèves débutants ou avancés en anglais. L'objectif est de permettre aux élèves de s'intégrer rapidement aux cours.
- Le Français langue maternelle est offert aux cinq niveaux du secondaire et en 12^e année. Tous les élèves suivent des cours de français. En Français langue seconde, des cours sont offerts à plusieurs niveaux de compétence.
- Tous les élèves participent à un programme intensif d'activités sportives. Des sports individuels et d'équipes sont offerts à chaque saison. Des activités telles que l'art dramatique, l'improvisation, le club d'informatique, l'équitation, la natation sont offertes aux élèves qui s'y intéressent.
- Le Collège est situé à 150 km à l'est de Montréal dans le cadre enchanteur des cantons de l'est près de la frontière américaine.

Stanstead College est une école secondaire indépendante, sans subvention du gouvernement.

Par conséquence, les élèves francophones n'ont pas besoin d'un certificat d'admissibilité.

Nous acceptons actuellement
des demandes pour l'année scolaire 1989-90.

Pour recevoir de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec:
le Directeur des Admissions, Stanstead College
Stanstead, Québec, Canada J0B 3E0
Tél: (819) 876-2223





COURS DE LANGUES AU YMCA

MONTREAL

☐ ANGLAIS ☐ FRANÇAIS ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN
☐ PORTUGAIS ☐ GREC ☐ CHINOIS ☐ JAPONAIS ☐ ALLEMAND

• Groupe de 8 à 15 étudiants, matin, après-midi, soir ou samedi
 • Début: 11 sept. • Inscription: 29, 30, 31 août; 5, 6, 7 sept.
 • Coût: (21 hres) 85 \$; (42 hres) 160 \$; (84 hres) 260 \$

CENTRE-VILLE
 1450, rue Stanley (métro Peel)
 849-8393
 poste 712 et 732

**HOCHELAGA
MAISONNEUVE**
 4567, rue Hochelaga (métro Viau)
 255-4651

gramme compliqué ! L'animal aux 95 pattes a notamment 11 pattes en régions. Car, dès le 30 novembre 1966, le ministère de l'Éducation se donnait neuf structures régionales. Ces directions régionales sont 11 depuis que la grande région de Montréal a été subdivisée en trois zones : Laval-Laurentides-Lanaudière, Montréal et Montérégie. Elles emploient près d'un fonctionnaire du MEQ, sur cinq.

Ces 11 directions régionales sont placées sous la responsabilité du sous-ministre adjoint « aux réseaux », qui a 463 personnes sous ses ordres. Les autres sous-ministres adjoints sont respectivement responsables de l'administration (379 personnes), de la planification et du développement pédagogique (222 postes) et des relations de travail (86 employés). Par ailleurs, 61 personnes appartiennent à des directions administratives qui relèvent directement du sous-ministre et des deux sous-ministres associés (enseignement catholique et enseignement protestant).

De son côté, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science semble fluet... avec les 33 cases de son organigramme. Mises à part les directions qui relèvent directement du sous-ministre, ses effectifs sont répartis dans quatre directions générales, sous la houlette des trois sous-ministres adjoints, responsables respectivement de l'enseignement supérieur; de la science; de l'administration et de l'aide aux étudiants.

Quant aux enseignants, ils étaient près de 84,000 en 1987 : environ 65,000 dans les commissions scolaires et les écoles privées, 11,178 dans les cégeps et les collèges privés et 7,649 dans les universités (chargés de cours non compris). En 1976-77, ils étaient

89,021. Le premier rapport annuel du ministère de l'Éducation ne fait état qu'un total de 54,249 enseignants. Au total, le seul réseau public — enseignement primaire et secondaire, enseignement supérieur — employait 127,715 personnes en 1988.

S'adapter aux besoins

Les structures et le personnel ont dû, pendant ces 25 ans, s'adapter à l'évolution considérable de la clientèle :

■ La clientèle respective du primaire et du secondaire a considérablement varié, au fil des années.

■ En 1964-65, les écoles accueillait 1.3 million d'élèves : trois sur quatre au primaire et seulement un sur quatre au secondaire.

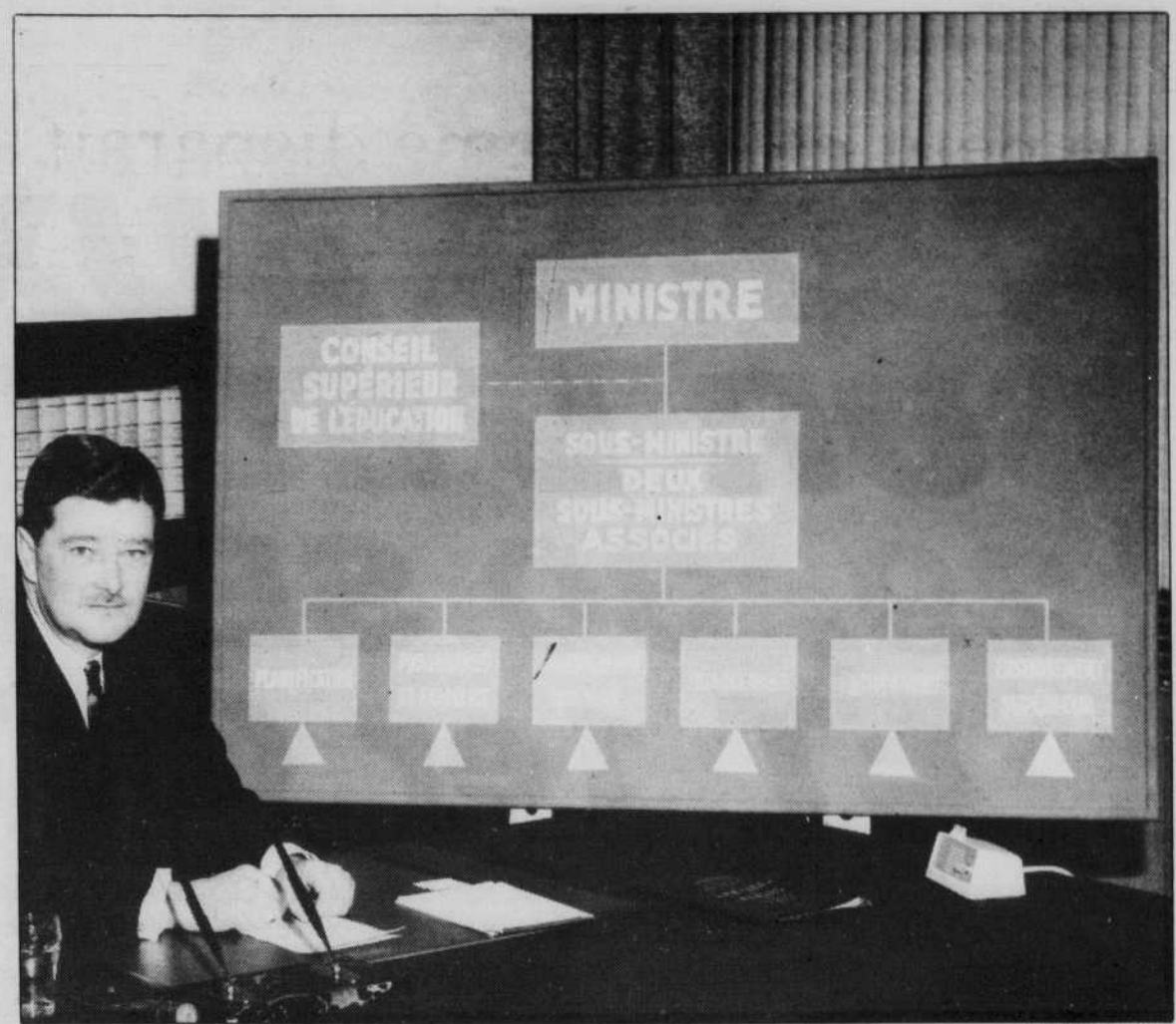
■ À mi-parcours, en 1976-77, ces écoles recevaient 1.4 million d'élèves, répartis à peu près également entre le primaire et le secondaire.

■ Actuellement, le réseau scolaire est utilisé par seulement 1 million d'élèves : les deux tiers aux niveaux préscolaire et primaire; le tiers au secondaire.

■ La clientèle de l'enseignement supérieur s'est considérablement accrue depuis 25 ans. En 1964-65, seulement 115,306 étudiants fréquentaient l'université, le second cycle du clergé classique et les écoles d'infirmières. En 1987-88, 480,000 personnes poursuivaient des études « supérieures » : la moitié dans les collèges et la moitié à l'université.

■ L'enseignement privé a accru sa clientèle : ses élèves représentaient 3.7 % des effectifs scolaires totaux en 1970-71, mais 8.3 % en 1983-84 et autant en 1987-88.

■ Les services accordés aux en-



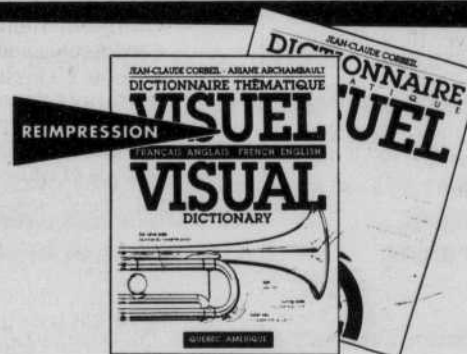
Paul Gérin Lajoie et l'organigramme du premier ministre de l'Éducation.

fants handicapés et aux élèves en difficulté se sont fortement accrus. Ainsi, en 1966, seulement 1.5 élève sur 100 bénéficiait de tels services, contre 12.6 % en 1987.

■ Les adultes se retrouvent de plus en plus nombreux sur les bancs de l'école. À côté de 10 jeunes étudiants du secondaire, on compte un adulte étudiant à temps plein pour

obtenir un diplôme du secondaire (soit, en 1987-88, 45,648 adultes et 456,024 jeunes). S'ajoutaient, la même année, 137,826 adultes étudiant à temps partiel.

QUÉBEC/AMÉRIQUE L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS DES DICTIONNAIRES



DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL

Le Dictionnaire thématique visuel est ré-édité sous une nouvelle couverture. C'est l'ouvrage de référence idéal pour identifier visuellement l'objet que vous avez à l'esprit. Un outil exceptionnel pour les enseignants et les étudiants, les chercheurs, les gens d'affaires et toute la famille. Plus de 50 000 mots et 3 000 illustrations.

(fra.: 29,95\$ - fra./ang.: 39,95\$)



DICTIONNAIRE VISUEL JUNIOR

Une nouvelle génération de DTV est née. Avec plus de 500 illustrations et 4500 mots clefs, ce nouveau Dictionnaire Visuel Junior, entièrement réalisé par ordinateur et en couleurs, est un véritable documentaire sur le monde et la nature, la maison, les sports, sur les machines, les instruments et les objets qui nous entourent. Un véritable plaisir pour l'œil et pour l'esprit. En nommant les choses et en les montrant le Dictionnaire Visuel Junior se présente comme un outil indispensable pour trouver le mot juste et enrichir le vocabulaire.

160 pages - plus de 500 illustrations couleurs - 19,95\$



MULTIDICTIONNAIRE

Dix dictionnaires en un : à tous les vrais problèmes ponctuels, des réponses claires et précises. Un outil de travail facile de consultation, à l'usage de ceux qui ont des choix rapides à faire. Comme preuve de sa qualité et de son succès, le Multidictionnaire est publié en France par Larousse, sous le nom de Dico pratique.

1140 pages - 39,95\$

Le Dictionnaire thématique visuel (français et français/anglais), le Multidictionnaire et le nouveau Dictionnaire visuel junior sont distribués en exclusivité par Les éditions françaises inc.

ÉTATS GÉNÉRAUX 89 SUR L'ÉDUCATION 29, 30 SEPTEMBRE ET 1er OCTOBRE

25 ans après la publication du fameux Rapport Parent et avant d'entreprendre le dernier tournant du XXI^{ème} siècle, il convient de se demander si le Québec est prêt à relever les défis que posent le secteur de l'éducation.

La détérioration de la qualité de l'enseignement, le sous-financement des universités, l'accessibilité réduite et la désorientation des cégeps sont autant de symptômes d'un système gravement malade.

Le Rapport Parent recommande l'accessibilité de l'enseignement supérieur par l'établissement de prêts et bourses, la création de universités du Québec et la gratuité des cours universitaires.

Depuis quelques temps, le gouvernement du Québec tient un discours à l'opposé du Rapport Parent. Il suggère l'augmentation des frais de scolarité, la réduction des frais de scolarité, la réduction des prêts et bourses, le contingentement des programmes, etc.

Le Québec a-t-il atteint ses objectifs d'accessibilité aux études supérieures et l'augmentation de la scolarisation des québécois et québécoises?

Il faut revoir et corriger le Rapport Parent pour préparer l'avenir de l'enseignement au Québec.

Le thème discutés lors de États généraux seront:

- | | | |
|---------------------------------|--|-------------------------------|
| — Le Rapport Parent | — L'accessibilité à l'éducation | — Le secondaire et le CEGEP |
| — Les réseaux universitaires | — La femme et l'éducation post-secondaire | — La place des jeunes dans le |
| — La qualité de l'enseignement | — Les études des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles | système d'éducation |
| — Le financement de l'éducation | — L'université et la société | |

PARTICIPATION

Les étudiants(es), professeurs et les organismes publics, para-publics et privés sont cordialement invités à participer à cet événement.

Tous ceux et celles qui désirent débattre ces sujets d'actualité sont les bienvenus, vous n'avez qu'à envoyer le coupon de participation ci-joint à l'adresse suivante:

La Corporation des États généraux 1989 sur l'éducation
C.P. 540
Succursale Côte-des-Neiges
Montréal, P.Q. H3S 2V3

LIEU DE RENCONTRE

Université de Montréal, 3200 Jean-Brillant, local 2287

COÛTS:

Étudiants(es): \$5.00 Non-étudiantes(es): \$10.00

Organismes à but non-lucratif: \$25.00

Organismes publics, para-publics et privés: \$75.00

L'éducation, ça nous regarde!

Pour toutes informations supplémentaires appelez: Montréal: (514) 343-5947; Québec: (418) 656-7931

Les états généraux sont organisés par la
Fédération de étudiants et étudiantes du Québec
comprenant les associations étudiantes: SSMU, la
CADEUL, la FAECUM, la CADEUS et
l'AGEUQUAR

Coupon de participation:

Nom: _____

Organismes, type: _____

États généraux

Adresse: _____

Étudiant(e): _____

1989
FEEQ

Tél: _____

Professeur: _____

Chèque: ☐ Mandat poste: ☐



PHOTO LOUISE BILODEAU

Les cinq présidents qui se sont succédé à la tête du conseil. De gauche à droite: Robert Bisailon (président actuel), Jean-Marie Beauchemin, Léopold Garant, Claude Benjamin, Pierre Lucier.

La mission du Conseil supérieur de l'Éducation Consulter, enquêter, diffuser l'information

Louise Jacques

1963. Une certaine intelligentsia prônait la création d'un ministère de l'Éducation : dès lors, seul un ministre serait investi de tout pouvoir. Plus conservateurs, d'autres préconisaient qu'une régie administre le système scolaire. Dans ce contexte, la création du Conseil supérieur de l'éducation ferait figure de chien de garde : il assurerait la démocratisation de l'enseignement et favoriserait la participation publique. Autrement dit, il allait empêcher le ministre et ses fonctionnaires de faire la pluie et le beau temps dans un domaine qui soulevait bien des débats depuis près d'un siècle. Au cours des derniers 25 ans, six présidents s'y sont succédé. LE DEVOIR les a rencontrés. Un seul manquait à l'appel : Jean-Marie Martin, décédé depuis quelques années. Pourtant, autour de la grande table, une place lui fut réservée.

AVANT 1964, l'éducation relevait de divers ministères et surtout du Département de l'instruction publique qui chapeautaient, enseignements universitaires, familial, public, privé, agricole ou technique. Un dédale! Aussi, la Commission Parent a-t-elle recommandé la création d'un ministère de l'Éducation pour coordonner l'ensemble du système.

Toutefois, estimait-elle, la formation d'un Conseil supérieur de l'éducation ajouterait à la démocratisation de l'éducation.

Alors quoi? Deux organismes à la fois indépendants et dépendants l'un de l'autre?

« Il peut être trompeur de prendre le rapport Parent comme point de référence, dit Pierre Lucier, l'avant dernier président du Conseil. D'un point de vue historique, il faut d'abord regarder la loi qui a précisé le rôle du CSE : un organisme qui donne avis au ministre. En bref, sa mission : consulter, enquêter, diffuser. Le Conseil n'a aucun pouvoir de coordination; il a un pouvoir consultatif sur l'ensemble du système. Bien des éléments que la Commission Parent

disait être dévolus au Conseil ne l'ont pas été : coordonner le développement ? Pas du tout; le CSE n'a pas les instruments nécessaires pour le faire. » La loi prescrit l'ordonnance d'émission d'avis aux ministres.

Claude Benjamin, qui l'a précédé, partage l'opinion de Pierre Lucier. « Mais, nuance-t-il, trouvez-moi une autre loi qui limite le pouvoir d'un ministre. Qui dit : *Ministre, le pouvoir de réglementer, tu l'as. Mais, chaque fois que tu voudras l'utiliser, tu devras requérir un avis du Conseil.* Essayez d'imposer cela à n'importe quel homme politique ou gouvernement aujourd'hui : ils se moqueront de vous. J'ai eu l'occasion de rencontrer pas mal de gens d'autres pays : ils nous enviaient. Parce que, dans l'histoire, c'est rare qu'une autorité reconnaisse, même si ce n'est qu'à titre consultatif, tant de pouvoirs. Disons que, si nous ne coordonnons pas, ça aide à ordonner la consultation.

Ce qui n'a ni empêché, en 1968, la création du Conseil des universités, ni celle du Conseil des collèges en 1979. Sans parler de la scission du MEQ : un

ministère de l'Éducation; un autre de l'Enseignement supérieur. Pierre Lucier se montre loquace : « Évidemment, il a fallu veiller au grain. La division du ministère nous a demandé du temps et demi. Il ne fallait pas qu'elle entraîne une réduction du mandat du

Conseil. » On a sauvé la récolte mais, précise Claude Benjamin, la menace est toujours là. Cependant, il faut être juste. Un nouveau ministre arrive : il se creuse la tête. C'est quoi cet imbroglio ? Il y a un conseil sectoriel; un grand qui s'appelle supérieur... Et tout cela s'ap-

parente à des problèmes de juridiction. » Heureusement, pour comprendre, il doit consulter, analyser, réfléchir. Le CSE, figure de patriarche, possède l'auréole du sage. Ainsi, reste-t-il beaucoup d'espoir pour la démocratie en matière d'éducation. Allons voir...



École Marie-Anne

3766 rue Queen Rawdon J0K 1S0

Externat et pensionnat pour filles et garçons

Maternelle plein temps et demi-journée 1ère à la 6e année

Cours offerts:

• **Français:** ordinateurs, grammaire, diction et théâtre • **Mathématiques:** intégration à la vie courante et à l'ordinateur • **Sciences de la nature expérimentales** • **Sciences humaines:** bienséance, découverte du monde • **Langue seconde:** anglais intégré au cours d'éducation physique, au théâtre et dans la cour d'école • **Espagnol au 2e cycle** • **Musique:** instruments et chorale

Étude supervisée le soir et le matin

Encadrement parascolaire: sports, cinéma, arts

Renseignements: (514) 834-4668



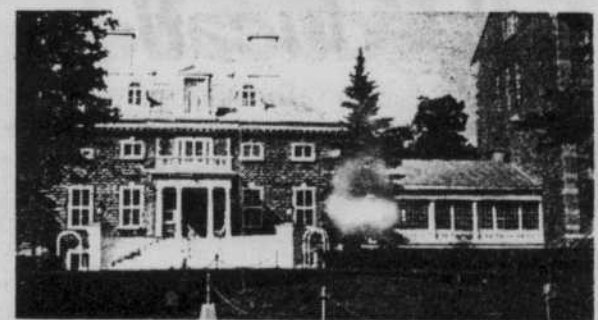
VILLA MARIA

• Cours secondaire • Externat pour filles • À proximité du métro Villa-Maria • Établissement d'enseignement privé, déclaré d'intérêt public, dirigé par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame • Secteur francophone et anglophone

484-4950

POUR INFORMATIONS, BUREAU DES ADMISSIONS:

4245, BOULEVARD DÉCARIE, MONTRÉAL



Les relations entre le ministère et le Conseil

Un exercice d'équilibre avec le ministère

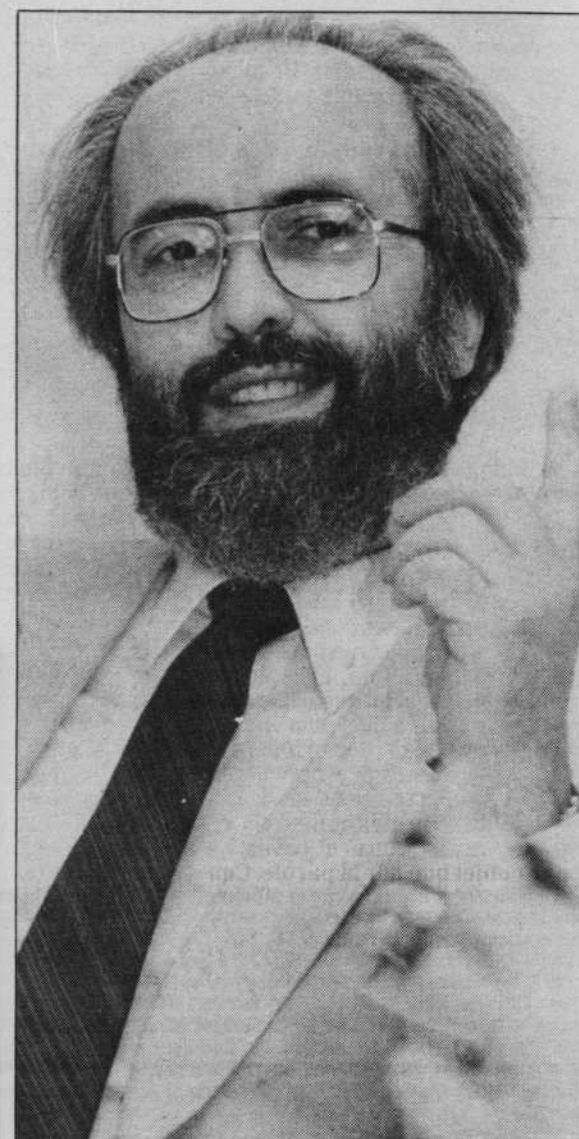
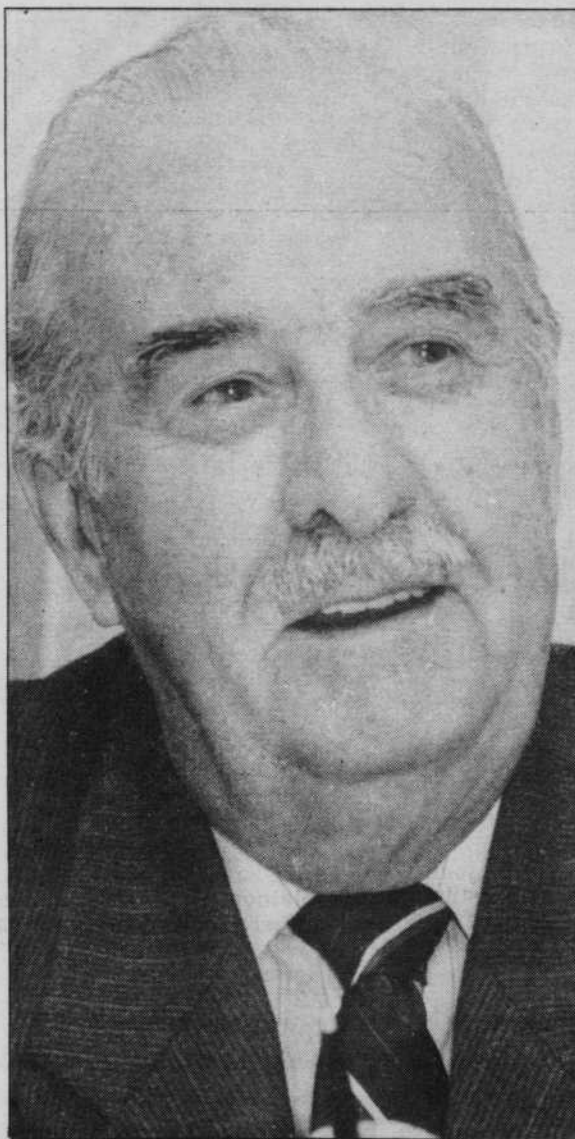
Louise Jacques

IL FAUT éviter que le ministère de l'Éducation (MÉQ) devienne un ministère de façade. Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE), quant à lui, ne doit ni en être le rouage, ni commander au ministre. Indépendant, impartial, il sera plutôt l'outil indispensable qui permettra de légiférer de façon démocratique. Il revient aux deux parties

d'entretenir une relation harmonieuse et positive. Ainsi, pourrait-on résumer la vision de la Commission Parent. Une utopie ? Pas vraiment. Il fallait juste laisser du temps.

PHOTO LOUISE BILODEAU

Léopold Garant (à gauche) préfère se taire concernant les débuts du conseil. Quant à Pierre Lucier, il s'estime chanceux d'avoir eu un ministre (Ryan) qui lisait tous les avis du conseil.



COMMUNIQUÉ

SPORTS-ÉTUDES au COLLÈGE FRANÇAIS

I — ÉTUDES:

La Direction des Études du Collège Français — MONTRÉAL et LONGUEUIL — fait savoir aux parents qui sont à la recherche d'un Collège Privé pour la prochaine rentrée scolaire qu'il leur est encore possible d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'un des deux campus:

MONTRÉAL: — Primaire (5155, rue de Gaspé): il reste quelques places aux différents niveaux. Permanence assurée tous les jours.

— Secondaire: de préférence en Secondaire I

— Collégial I et II: inscriptions possibles jusqu'au 25 août.

LONGUEUIL: — Primaire: reprise des inscriptions le 21 août. Acceptation de quelques élèves pensionnaires (1ère à 6ème année).

— Secondaire: quelques places encore disponibles, notamment en secondaire I.

II — SPORTS:

HOCKEY: La direction des SPORTS fait savoir aux étudiants-joueurs de hockey, aussi bien du JUNIOR-MAJEUR que du COLLÉGIAL AA (qui opérera au Centre Paul Sauvé) que les camps d'entraînement pour ces deux équipes débuteront respectivement les 20 et 21 août au Colisée Jean Béliveau de Longueuil.

Le Camp d'entraînement du TIERS II commencera le 28 août. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire à l'un ou l'autre de ces camps. Pour tous renseignements complémentaires. Contacter Monsieur Bolduc ou Monsieur Gagnon au (514) 468-3314.

FOOTBALL: Les joueurs déjà inscrits ou qui désirent s'inscrire en FOOTBALL COLLÉGIAL AA, peuvent appeler le secrétariat du Collège (514) 495-2581. Ils devront se rendre au camp d'entraînement débutant le 20 août.



MONTRÉAL



LONGUEUIL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES, INSCRIPTIONS
OU PROSPECTUS, APPELER AU

495-2581

PERMANENCE ASSURÉE TOUS LES JOURS



**CARLETON
UNIVERSITY**

IMMERSION EN ANGLAIS À OTTAWA

- pour perfectionner votre connaissance de la langue anglaise à des fins académiques ou professionnelles
- pour apprendre à communiquer oralement et par écrit

PROGRAMME INTENSIF

20 heures de classe par semaine

plus

- Centre de documentation • Laboratoire de langues • Ordinateurs
- Activités culturelles et sportives dans un milieu anglophone

SESSIONS D'AUTOMNE 1989

du 7 septembre au 8 décembre, 1989

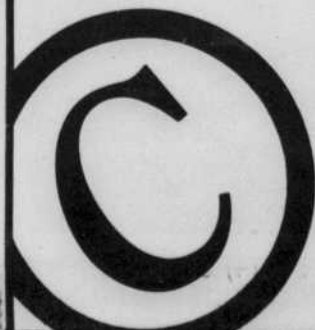
ENTREVUES DE CLASSEMENT: le 7 septembre 1989

Renseignements et demandes d'inscription:
Centre for Applied Language Studies, Carleton University
Ottawa, Ontario K1S 5B6
(613) 564-6613

Léopold Garant a connu l'enfance, la pré-adolescence du CSE. Il préfère se taire. « Disons qu'il y a eu des hauts et des bas », admettrait-il finalement. Jean-Marie Beauchemin lui a succédé. « Tout le monde est pour la vertu », commence-t-il. Puis, il laisse tomber les bras. « J'ai connu des années où se jouaient des politiques de parti au sein même du Conseil. Tel leader de pensée appuyait n'importe quoi, parce que c'était dans la ligne du parti au pouvoir. À mon avis, avec chaque ministre, il y avait des difficultés et des facilités », convient-il enfin.

Précisons que le gouvernement nomme 22 des 24 membres du Conseil. Alors, bien sûr, il faut garder l'oeil ouvert; éviter les partisans; assurer l'objectivité dans les discussions. Ce qui n'est pas gagné d'avance. Pourtant, reconnaît un M. Beauchemin dubitatif, les no-

COMMENT COPIER SANS TRICHER?



EN RESPECTANT LES RÈGLES DE L'ENTENTE SUR LA REPROGRAPHIE

Depuis 1984, une Entente sur la reprographie, intervenue entre l'Union des écrivains québécois et le gouvernement du Québec, permet:

1. de reprographier légalement, à des fins d'enseignement, un grand nombre d'oeuvres protégées.

2. de verser aux auteurs et éditeurs des compensations pour l'utilisation de leurs oeuvres.

À cette fin, l'Union des écrivains

québécois met à la disposition des usagers (enseignants, administrateurs scolaires, etc.) un Répertoire des oeuvres admissibles à la photocopie. Toute oeuvre figurant dans ce Répertoire peut être photocopiée selon certaines limites (le moins de 25 pages ou 10% d'une même oeuvre, etc.) par les institutions couvertes par l'Entente.

Respectez les règles de l'Entente sur la reprographie. Renseignez-vous auprès de votre institution d'enseignement ou en communiquant avec l'Union des écrivains québécois.

UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Association des éditeurs canadiens
Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec
Association québécoise des presses universitaires

Pour information:
(514) 526-6653

minations, ça n'a peut-être pas tellement joué. Après réflexion, il ajoutera : « De façon générale, je suis satisfait. Les ministres m'ont appuyé dans l'organisation de la structure. Il s'est, de plus, établi une coutume : les sous-ministres lisent et étudient les avis du Conseil. Parfois, le ministre lui-même venait commenter lors des réunions du Conseil. Une grande amélioration. » Jean-Marie Beauchemin a servi, entre autres, sous les Cloutier, Morin, Laurin.

Au fil des ans et des ministres, petit train a fait son chemin. Moins de dualité; davantage de respect et, sans doute, une meilleure compréhension des rôles dévolus à chacun. Pierre Lucier s'estime chanceux. « J'ai eu la chance d'avoir un ministre qui lisait les avis. » Tous les avis. Il s'agit, bien sûr, de Claude Ryan. Drôlement stimulant, même si on ne partage pas toujours les mêmes idées ! Robert Bisailon devrait donc subir le même sort...

Pas qu'avec les ministres

De bonnes relations CSÉ/MÉQ, soit. Mais, les membres du Conseil doivent aussi ouvrir les bras. « Le CSÉ, c'est vraiment une démocratie. Le respect qu'un groupe portait à un autre m'a toujours fasciné. Par exemple, celui que le père Angers accordait à quelqu'un qui n'avait qu'une formation primaire... Je ne peux aussi m'empêcher de penser à ceux qui venaient de l'enseignement professionnel : à l'époque, ils s'exprimaient davantage par l'objet que par la parole. Contrairement à ce que j'ai vu ailleurs, les forts en thème n'ont jamais quitté la salle; ils s'obstinaient à bien saisir le sens de leurs propos. »

« Jean-Marie sera d'accord avec moi, affirme Claude Benjamin. Il y a aussi eu des gens qui, parfois, entraient au Conseil à reculons. » Ce fut le cas de Marcel Pépin, ex-président de la CSN, qui prétendait ne pas être à sa place. *Je crois que je vais sacrer mon camp*, aurait-il lancé à la première réunion. À la fin, il s'est arrangé pour que le ministre sache qu'il souhaitait un nouveau mandat...

Claude Benjamin ne critique pas les nominations politiques. D'autant plus que, si le contraire est plus souvent vrai, certains élus ne militent pas nécessairement en faveur du pouvoir établi. Il rappelle une anecdote : « C'était au temps de l'avis sur la condition enseignante. Un membre, dont on connaissait très bien l'allégeance politique, siégeait au Conseil. Au cours du débat, il y a eu interférence politique. Ce que je n'avais jamais vu ! En cours de séance, une estafette a frappé à la porte. Elle apportait un message au sous-ministre présent, message qui devait être transmis au Conseil. Et, bien ! Ce membre, qui avait déjà pris position, a complètement changé d'avis ! Son raisonnement était simple : *Si le pouvoir politique est assez imbécile pour poser un tel geste, je pense que les autres doivent avoir raison et je change complètement d'avis.* »

« C'est intéressant de voir comment l'appartenance institutionnelle au Conseil prend vite le dessus sur les liens d'origine », insiste Pierre Lucier. « Mais, poursuit Robert Bisailon, reste toujours le danger que la culture d'institution l'emporte sur la culture d'appartenance. » Le Conseil ne doit jamais fermer les yeux...

Jean-Marie Martin: une poigne intraitable

Louise Jacques

VOLONTAIRE, voire intraitable, l'homme avait une poigne de fer. Tous sont unanimes : Son premier président, Jean-Marie Martin a affirmé la personnalité du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) comme organisme indépendant du pouvoir politique et qui conseille ce dernier en fonction des besoins exprimés par la population.

Le père du CSÉ excellait lors des audiences publiques. Même s'il ne laissait pas souvent la parole aux autres.

Jean-Marie Martin ne craignait guère les foudres de l'État. Il s'est féroce battus, lors de la fondation du CSÉ, pour que son président ait le même statut que le sous-ministre en titre ? Il a bataillé pour que les avis du Conseil soient rendus publics. Il s'est même permis de frapper à coups de poing sur la table de Jean-Guy Cardinal alors que tous deux divergeaient d'opinion sur un point important. Sur la question des collèges, croit se rappeler Claude Benjamin.

« Alors que j'étais fonctionnaire, il m'a interdit d'assister aux réunions du Conseil. Pourtant, je lui rends hommage aujourd'hui », poursuit le quatrième président du Conseil. Sans rancune, constatant simplement qu'il s'agissait sans doute de l'attitude idéale pour contrer un ministère encore jeune, mais presque omnipotent.

« En fait, résumera Jean-Marie Beauchemin, il avait l'expérience

et la stature intellectuelle pour affronter les ministres qui en étaient eux aussi à leurs premières armes. Il essayait de se poser face à des groupes intermédiaires et de faire son boulot.

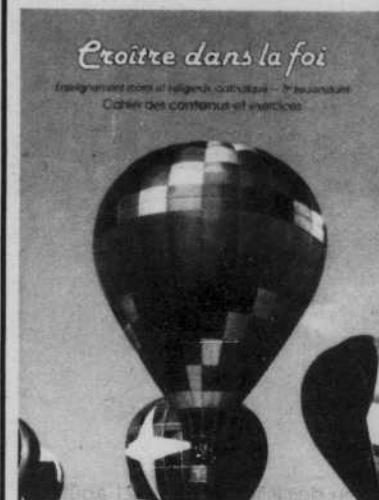
Jean-Marie Martin, premier président du Conseil supérieur de l'éducation, est décédé le 16 novembre 1976.



PHOTO CSÉ

Le premier président du Conseil, Jean-Marie Martin.

La série Croître maintenant disponible



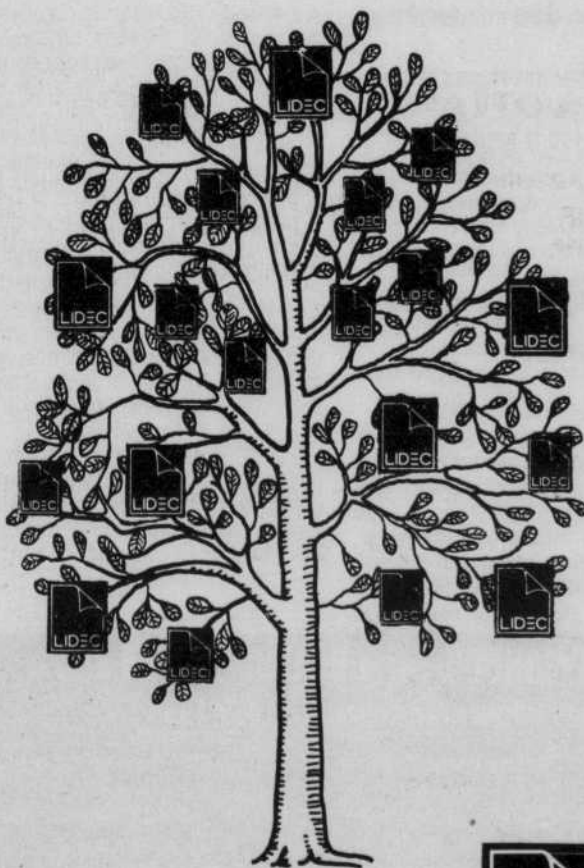
Comptoirs:
365, rue Rideau, Ottawa, Ont. (613) 560.2542
8123, rue Saint-Denis, Montréal (métro Jarry) QC (514) 382.8432

Les documents d'enseignement moral et religieux catholique pour les 3 premiers niveaux du secondaire. Une instrumentation qui respecte intégralement les orientations et les objectifs généraux et terminaux du programme du Ministère de l'Éducation du Québec.

- 1^{re} secondaire: Croître en Alliance, Cahier d'exercices et Guide du maître.
- 2^e secondaire Croître en Jésus Christ, Cahier des contenus et exercices et Guide du maître.
- Nouveau 3^e secondaire Croître dans la foi, Cahier des contenus et exercices et Guide du maître.

Novalis
C.P. 700
Hull, QC
J8Z 1X2

LIDEC vous offre du matériel pédagogique pour chacune des « branches » énumérées ci-dessous, selon le niveau d'enseignement.



PRIMAIRE

- Français
- Français (immersion)
- Mathématique
- Sciences de la nature
- Sciences humaines
- Musique

SECONDAIRE

- Français
- Français, langue seconde
- Anglais, langue seconde
- Sciences humaines
- Sciences morales
- Sciences physiques
- Sciences pures
- Sciences commerciales
- Sciences familiales
- Éducation économique
- Éducation technique

COLLÉGIAL et UNIVERSITAIRE

- Français, langue seconde
- Sciences humaines
- Histoires et études contemporaines
- Sciences pures
- Sciences commerciales
- Éducation économique



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, Québec, H2W 2H5 — Tél. : (514) 843-5991

L'enseignement secondaire public des frères éducateurs

(1920-1970)

UTOPIE ET MODERNITÉ

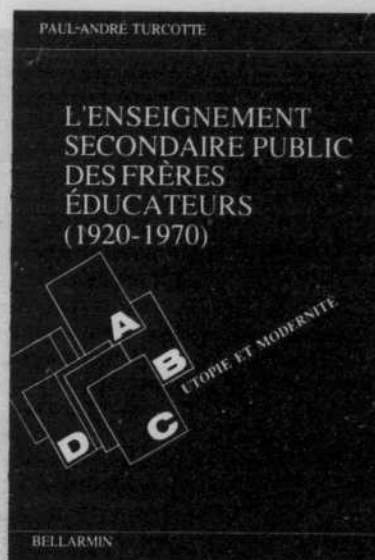
par

Paul-André Turcotte

Dès le lendemain de la première guerre mondiale, les frères éducateurs voulaient un cours secondaire public qui donne accès aux études supérieures. Un livre unique pour comprendre l'histoire et la sociologie de l'éducation au Québec.

220 pages

28,00 \$



Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) Canada
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541



PHOTO LOUISE BILODEAU

« Nous avons le mandat de fouiller la condition enseignante. Certains pensaient qu'il suffirait d'en discuter quelques heures entre nous. C'était vraiment manquer de flair politique. » Claude Benjamin (à droite) en compagnie de Jean-Marie Benjamin et Léopold Garant.

Le Conseil propose et le ministère dispose

Louise Jacques

LE CONSEIL écrit. Souvent et beaucoup. Depuis 25 ans, son rapport annuel dressent en 70 pages, en moyenne, un tableau sur l'état et les besoins de l'enseignement au Québec. Fidèle aux recommandations du rapport Parent, le Conseil prépare et rédige aussi des avis.

Une dizaine par année. Des courts et des longs. C'est selon. Proposer un nouveau dosage de la grille horaire peut se faire en 25 pages. Analyser la place des sciences humaines dans l'éducation en nécessitera le triple.

Le CSÉ ne soumet pas les avis par plaisir; les ministres n'en demandent pas par bonté d'âme. Ils y sont obligés! Par exemple, avant de modifier un programme d'enseignement, l'État doit consulter le CSÉ. En revanche, ce dernier est tenu de répondre aux questions d'un ministre. Et, après avoir entendu et étudié les requêtes publiques, de lui acheminer des suggestions s'il le juge opportun. Le CSÉ? En quelque sorte, le pont qui relie la population au gouvernement.

Organisme consultatif sans pouvoirs décisionnels, il va de soi que ses recommandations ne sont pas toujours suivies à la lettre. Le CSÉ propose; le ministère dispose. Pourtant, règle générale, il semble qu'on en tienne compte. Même si,

parfois, elles arrivent comme un chien dans un jeu de quilles. Tel fut le cas de l'avis sur la condition enseignante qui a jeté un peu d'huile sur les relations MÉQ/CSÉ. C'était à l'orée de négociations houleuses, au temps du docteur Laurin.

« Nous avons le mandat de fouiller la condition enseignante. Certains pensaient qu'il suffirait d'en discuter quelques heures entre nous. C'était vraiment manquer de flair politique, souligne Claude Benjamin. Car, pour savoir, il fallait que les gens s'expriment. Alors, nous avons fait la tournée du Québec. Ce qui, en pleines négociations, apportait drôlement de poids aux enseignants. » Le ministre a grincé des dents; la population, elle, a découvert ce qu'était la tâche d'un enseignant, d'une enseignante, au primaire, au secondaire.

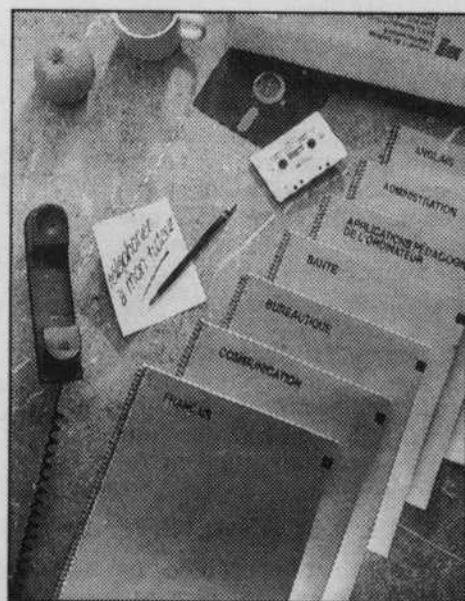
« À l'époque, se souvient l'actuel président, il y avait vraiment péril en la demeure. Les enseignants nourrissaient beaucoup de rancune; les audiences ont libéré la bile et



TÉLÉ UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

Des études universitaires à domicile : une solution pour concilier travail, études et famille



Plus de 140 000 étudiants ont acquis à la Télé-université une formation reconnue.

La Télé-université : un chef de file dans l'enseignement à distance.

Pour plus d'informations, composez :

à Québec : (418) 657-2262 ou 1-800-463-4722 (sans frais)

à Montréal : (514) 522-3540 ou 1-800-361-6808 (sans frais)



Université du Québec
Télé-université

LA DISCIPLINE SANS LARMES

■ Pour vous aider à maintenir la discipline en classe, rien de mieux que le message écrit.

■ Ce message personnel est une économie d'énergie et de salive. L'enfant réfléchira et s'améliorera.

Quinze messages en blocs de 25 feuilles (1,29\$)

ÉDITIONS MARIE-FRANCE

3688, rue Fleury Est
Montréal-Nord
H1H 2S6
(514) 329-3700

LE MONDE DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Répertoire descriptif 1989-1990

Associations professionnelles • syndicats • commissions scolaires • établissements d'enseignement post-secondaire • instances gouvernementales • éditeurs • facultés d'éducation • centres de recherche • périodiques • journaux internes • répertoires • catalogues • guides • etc.

Plus de 940 ressources, 200 descripteurs et 15 annexes.

1989, 200 pages, 19,95 \$ (+ 1 \$ port et manutention)

ASSOCIATION



QUÉBEC MONDE

C.P. 8503 / Sainte-Foy (Québec) / G1V 4N5
Tél.: (418) 681-0621 poste 48

redonné, aux gens des écoles, une certaine confiance dans le métier qu'ils exerçaient. D'un autre côté, cela a été interprété comme un bras de fer entre le ministère et le Conseil.»

« Le Conseil en est sorti hypothéqué, précise Pierre Lucier. Non seulement vis-à-vis l'État, mais aussi dans les réseaux. Il y avait beaucoup de mécontents et moi, j'ai hérité de cela. Il fallait donc se repositionner : nous n'allions tout de même pas redevenir tranquille ! J'ai donc investi à fond dans les avis, afin d'établir une nouvelle crédibilité. »

Archives utiles

Dans les archives du CSÉ reposent au moins 300 écrits. Certains y dorment depuis longtemps. Comme celui sur la participation dont on a cessé de parler au début des années 1970. Il y a aussi ceux qu'on réveillera un jour. Tel est le cas du rapport annuel sur la dynamique de l'établissement, croit Robert Bisailon, l'actuel président. « Sans doute l'avis le plus important mais qui, pour des raisons que j'ignore, est passé le plus inaperçu. Il renverse toutes les conceptions qui ont prévalu en éducation depuis le rapport

Parent. Il est toujours très actuel et le sera encore dans 10 ans. » Et il y a les autres : ceux qu'on ressort à l'occasion, parce qu'il s'agit vraiment de documents historiques.

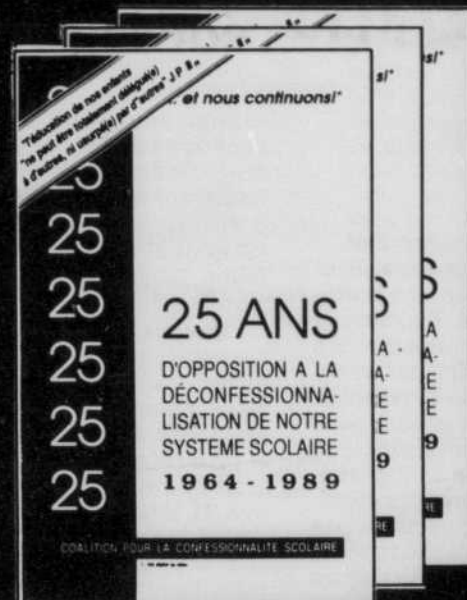
« L'Activité éducative en est un bel exemple, dira Pierre Lucier. Pour le meilleur et le pire du contenu, ça demeure une pièce dans la discussion des réseaux. Je ne prétends pas que tous l'aient lu, mais il revient souvent dans le décor. » Tout comme le rapport Nadeau, l'ancêtre du livre blanc sur les collèges qui, avec ses forces et ses faiblesses, alimente encore les débats. Un rapport qui a donné bien du fil à retordre à Jean-Marie Beauchemin. « Au sein même du Conseil, il y a eu dissidence. La moitié était pour; l'autre, contre. » « Les ministres connaissaient mal les cégeps : c'est normal, ils n'y sont pas passés, explique Claude Benjamin. Alors, ils ont voulu savoir comment fonctionnaient ces boîtes-là, quelle formation il s'y donnait. » Certains avaient des idées bien arrêtées et y tenaient d'une façon très ferme, reprend M. Beauchemin. « Il s'agit d'un beau cas où les recommandations n'ont pas été suivies », constate Pierre Lucier. Qui, par contre, donne encore matière à réflexion...



PHOTO LOUISE BILODEAU

L'actuel président du Conseil, Robert Bisailon

Notre système scolaire confessionnel



Pour vous procurer cette publication gratuitement: Tél: 1-514 661-7195 ou 524-3597

toujours l'option de la vaste majorité de la population!

25 ANS D'ÉCHECS À LA DÉCONFESIONNALISATION SCOLAIRE

Madame Denise Bombardier ouvrait son programme à la télévision, le deuxième ou troisième dimanche de janvier, en déclarant ceci, à peu de chose près: "Le Québécois autrefois s'identifiait par sa langue et sa religion. La religion ayant été évacuée, il ne lui reste plus que sa langue."

CONTREDIT PAR LES FAITS

Une publication relatant les 25 ans d'échecs de nos gouvernements dans leurs tentatives de déconfessionnaliser le système scolaire du Québec vient d'être publiée. Lancée par la Coalition pour la confessionnalité scolaire qui regroupe au-dessus de 1,000 organismes, répartis dans presque toutes les villes et villages de la province, ainsi que plus de 200,000 pétitionnaires, elle contredit l'affirmation de Mme Bombardier et démontre bien que la vaste majorité de la population du Québec tient toujours à l'éducation chrétienne de ses enfants et qu'elle choisit l'école catholique pour en assurer la réalisation en milieu scolaire.

FACILE À CONSULTER

Cette publication s'étend de 1964 à nos jours et montre, année après année, l'opposition tenace de la population à la laïcisation de tout le système scolaire. L'année est indiquée dans la marge extérieure en gros caractères ainsi que la loi ou le projet de loi débattu ou les faits

commentés, comme la Consultation sur le Livre vert, en 1978. On repère facilement chacun des événements marquants de ces réformes scolaires qui n'en finissent plus de finir. Les actions juridiques, récemment entreprises par la Coalition et le Regroupement des commissions scolaires pour la défense des droits constitutionnels afin de contrer la Loi 107, y sont aussi mentionnées.

LA LOI 107 ET NOS ÉCOLES

Dans sa deuxième partie, un document-synthèse décrit les modifications profondes que la Loi 107 fera subir à notre système scolaire, si elle n'est pas déclarées "ultra vires" par les tribunaux, comme la Loi 3 qui lui était semblable.

OUTIL INDISPENSABLE

C'est un outil indispensable pour quiconque veut se donner une idée juste des problèmes posés à notre système scolaire par les politiques peu démocratiques de nos gouvernements depuis 25 ans.

Cette publication nous rappelle aussi que "le droit et le devoir d'éducation... sont pour les parents... quelque chose d'irremplaçable... qui ne peut... être totalement délégué à d'autres, ni usurpé par d'autres." (JP II, Les tâches de la famille - p. 73) Elle est disponible à l'unité ou en quantité en défrayant le coût de l'expédition et en s'adressant à:

LA COALITION POUR LA CONFESSIONNALITÉ SCOLAIRE
LE MOUVEMENT SCOLAIRE CONFESSIONNEL DU QUÉ.

(Reçus d'impôt pour les dons d'appui au Mouvement Scolaire Confessionnel)
3669 rue St-Hubert, Montréal, Qc H2L 3Z9 • Tél.: 1.514.524-3597 • 527-0225
3500 boul. Lévesque, Laval Qué. H7E 2P8 • Tél.: 1.514.661-7195



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science

Abonnement gratuit!

fine pointe

Vous voulez en savoir plus long sur la recherche scientifique, sur l'enseignement universitaire, sur l'enseignement collégial?

Offrez-vous donc un abonnement à **Fine Pointe**! Ce bulletin d'information est publié chaque mois, sauf en janvier et en juillet, par le

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction des communications
1033, rue de la Chevrotière
19^e étage
Québec G1R 5K9
(418) 643-6788

Nom: _____

Organisme (s'il y a lieu): _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Québec

Le Mont Saint-Louis en 1964 et en 1989: deux mondes bien différents

Suzanne Lalande

MONTRÉAL, décembre 1964.

LA LUMIÈRE jaune et brutale du plafonnier le tira brutalement du sommeil. Il s'étréna en jetant un coup à sa montre : 6 h 30. En attendant des pas se diriger vers sa cellule de pensionnaire, il se hâta de glisser sous l'oreiller son exemplaire des *Fleurs du mal*. Plutôt libéraux, les frères des Écoles chrétiennes ne badinaient cependant pas avec les livres « à l'index ». Le frère Albert agrippa le rideau qui servait de porte à sa cellule et donna un petit coup sec qui fit glisser les anneaux sur la pôle. « M. Gagnon, vous ferez diligence aujourd'hui. Un autre retard à la messe et vous êtes bon pour la retenue de samedi. »

« Oui, frère Albert », répondit Normand Gagnon, avec un air contrit de circonstance. Il referma le rideau, fit son lit en vitesse en glissant le livre interdit entre le matelas et le sommier; puis il s'habilla en révisant mentalement sa leçon de latin. Il ajustait sa cravate quand son voisin de dortoir passa à son tour la tête entre les pans de la tenture. « Oublie pas ! On a une pratique de hockey, ce soir, après l'étude... »

comme une vague les 600 garçons agenouillés dans la petite chapelle du collège Mont-Saint-Louis, fut ponctué de quelques borborygmes : les estomacs réclamaient leur pitance. En silence, les élèves se dirigèrent vers le réfectoire.

Circulant avec son plateau entre les longues tables bien astiquées, Normand contemplait la neige qui mouchetait le ciel d'un gris foncé. Plus bas, rue Ontario, le plan Dozois dressait ses tours tristement identiques. La vue des HLM lui rappela qu'il avait donné son nom pour la distribution de paniers de Noël de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

M. Gagnon, dit une voix derrière son dos, vous irez vous faire couper les cheveux, on ne veut pas de « Bitules » ici. L'adolescent reconnut le nom des Beattles, qui séduisaient les jeunes et scandalisaient les « croulants ». « Il exagère ! » grogna-t-il pour lui-même.

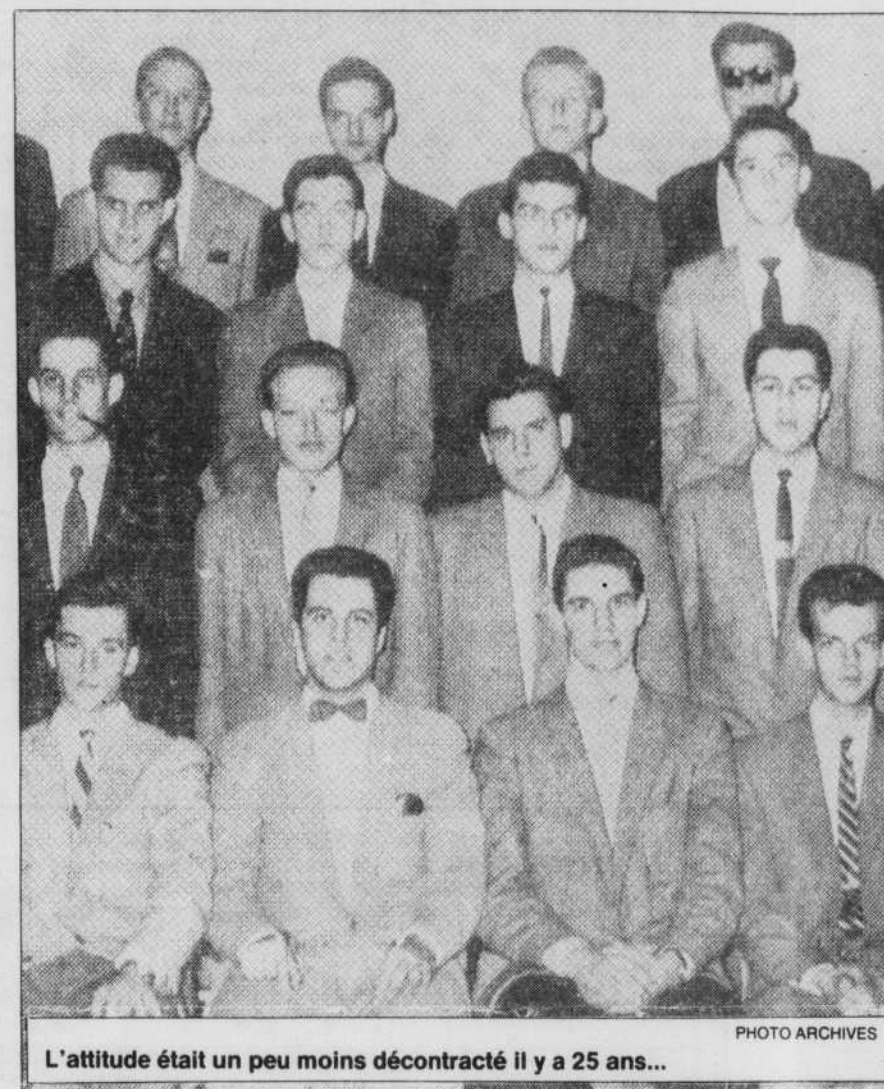
Comme les 35 étudiants de sa classe de versification, le jeune Gagnon se tenait debout et silencieux à côté de son pupitre. « Notre Père qui êtes aux cieux... » Après la prière, le cours commença. « J'ai ici les résultats de votre composition française, gronda le frère Bernard. Il y a encore trop de fautes. Le français se perd, soupira-t-il en lisant sa bavette à deux pans. » Puis, il se tourna pour écrire au

tableau noir les mots à copier.

Suivirent les cours de religion et de maths séparés par une courte récréation. À 13 h, ils étaient de retour en classe pour le cours de latin, donné par un des rares professeurs laïcs. Ils passèrent au labo pour le cours de physique et revinrent en classe pour le dernier cours et, après une bonne récréation, la période d'étude obligatoire. Version latine, devoir d'algèbre, leçon d'histoire, deux pages du Cid à apprendre par cœur... Normand sentit soudain le poids de ses 15 ans.

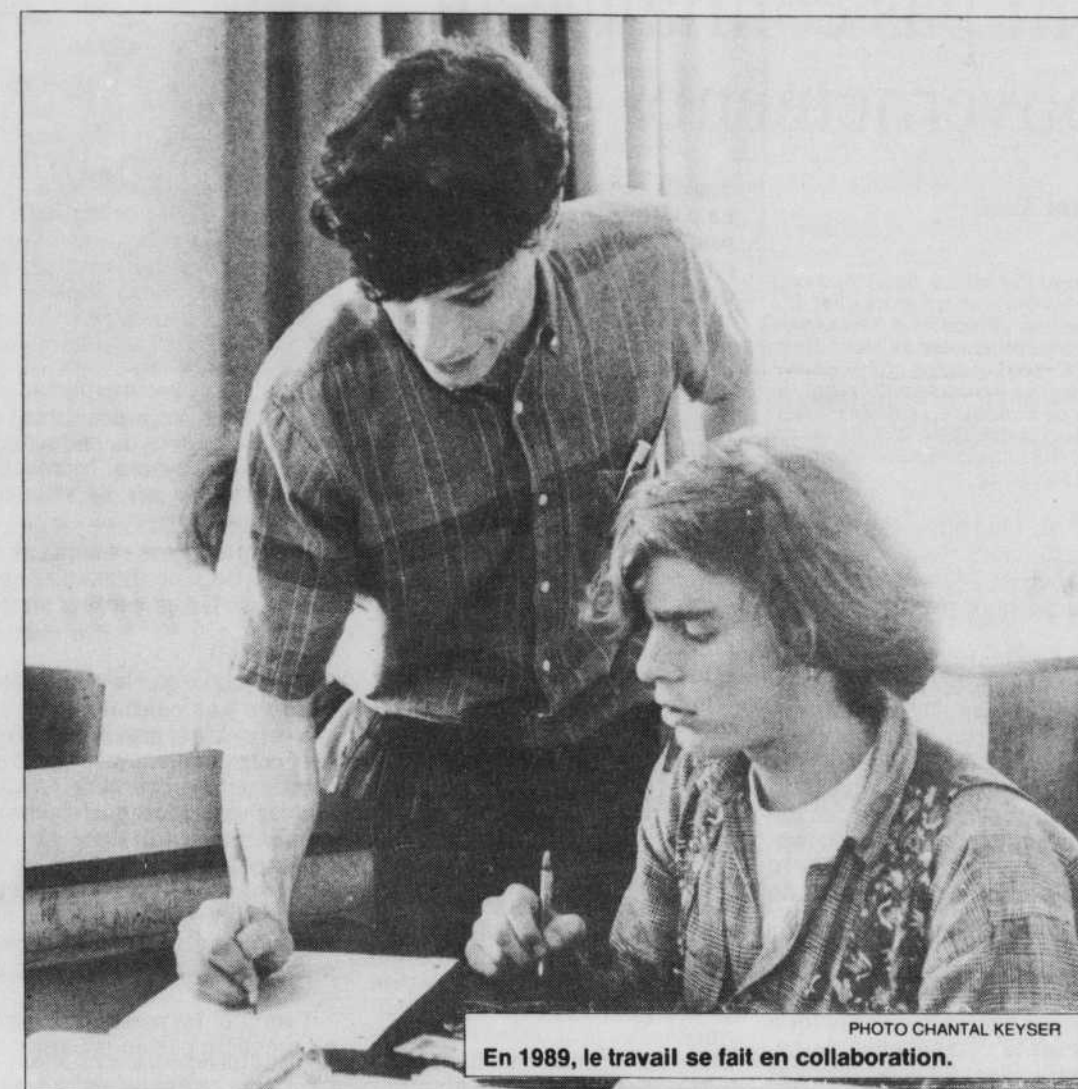
Après le souper composé d'un vague ragoût et de l'inévitable blanc-manger, il reprit le chemin de sa classe pour une nouvelle heure d'étude. À 20 h, les sportifs se retrouvèrent sur l'une des trois patinoires aménagées dans la cour du collège. Les jeunes débayerent la neige accumulée et s'élançèrent en criant sur la surface un peu raboteuse. « Un vrai p'tit Jean Béliveau », lança le frère Henri à Normand qui venait de déjouer le gardien de buts.

À 9 h 30, les lumières du dortoir s'éteignirent. « Mettons-nous en la présence de Dieu... » commença le frère Albert. Normand s'endormit avant la fin de l'oraison, en rêvant du jour où les filles seraient admises. Josée surtout...



L'attitude était un peu moins décontractée il y a 25 ans...

PHOTO ARCHIVES



En 1989, le travail se fait en collaboration.

PHOTO CHANTAL KEYSER

Montréal, décembre 1989.

La sonnerie stridente du réveil matin perça lentement les couches brumeuses de son sommeil. D'un geste rageur, il fit taire le trouble-sommeil et se tourna en remuant les couvertes sur sa tête. « Stéphane, appela sa mère derrière la porte fermée, il passe 8 h, tu vas encore être en retard à l'école ! » — « J'commence juste à 9 h 30 », grogna-t-il. Il se rendormit.

En secondaire IV, les élèves du Mont-Saint-Louis jouissaient déjà d'un horaire plus souple. À 8 h 45, cependant, il sauta du lit en catastrophe, fouilla dans ses tiroirs pour en extirper un pantalon et un coton ouaté. Un coup d'oeil au miroir de sa commode lui rappela que sa couette bleue — la seule excentricité tolérée au collège — avait besoin d'une retouche.

Il accrocha son baladeur d'une main, une cassette de Tracy Chapman, ses cigarettes et son sac à dos de l'autre. « Bon ! c'est quoi l'horaire aujourd'hui ? » En consultant la petite feuille quadrillée affichée sur son mur, il eut un soupir d'aise : FPS, édu, chimie, une petite journée.

« Salut mom ! » cria-t-il en claquant la porte derrière lui. Il courut pour attraper l'autobus. Quant la 24 Sherbrooke passa devant l'ancien collège devenu condo, il se rappela les souvenirs que son père, un ancien du Mont-St-Louis, lui avait racontés.

Il arriva au nouveau collège, déménagé en 1969 au nord de la ville, rue Henri-Bourassa, à 9 h 25. À la réception, le frère Bernard, le seul frère encore présent au collège, fronça les sourcils, mi-sévère, mi-indulgent. Après un détour par le vestiaire où il choisit, dans sa case à livres, ceux dont il aurait besoin au cours de l'avant-midi, Stéphane

se précipita vers sa classe.

La porte venait de se fermer quand il arriva, le souffle court et l'excuse toute prête. Mais le prof se montra magnanime. Le cours de FPS portait sur la contraception et l'adolescent eut quelques instants de distraction à se demander où il avait laissé sa boîte de condoms. Le son de la cloche mit fin à ses interrogations. Il n'eut que le temps de se rendre au laboratoire pour le cours de chimie.

Après un dîner vite enfilé à la cafétéria, il alla griller une cigarette dans le vestibule glacial, l'oeil aux aguets. Après avoir été tolérée, la cigarette venait à nouveau d'être interdite, sauf dans la cour. Il se dirigea ensuite vers le gymnase après un autre détour par le vestiaire. Retour en classe à 2 h 30 pour le dernier cours, français. « J'ai corrigé votre examen, gronda Mme Simard. Le nombre de fautes que j'y ai trouvées... C'est incroyable ! Le français se perd », soupira-t-elle.

À 15 h 30, Stéphane rejoignit Julie au local du journal *Mon oeil*. Deux heures et quelques lignes plus tard, animés par une soudaine et irrésistible fringale, ils allèrent discuter de leurs textes devant un Big Mac. « Faut que je parte ! », s'exclama soudain Julie. Je veux absolument finir mon travail en histoire du Québec avant la partie de hockey. C'est la première partie de Lafleur au Forum, depuis qu'il est avec les Nordiques ! Tu viens l'écouter chez nous ? »

Stéphane hésita. Son propre travail en sciences générales n'avait pas beaucoup progressé et il avait un devoir facultatif en chimie. Tant pis ! Ça attendrait. « D'accord ! » Attends, une seconde ! Elle alla fouiller dans son sac et lui glissa dans la main une boîte de Ramses. « Tu les avais oubliés... »



ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC



**L'AGRONOME,
C'EST UN PROFESSIONNEL
DE L'ÉDUCATION**

L'

agronome est surtout connu pour son travail de conseiller en production et en gestion auprès des producteurs et productrices agricoles. Mais il fait bien plus que cela...

L'agronome agit également à titre d'intervenant en éducation à plusieurs niveaux. Sa formation universitaire scientifique spécifique à l'agriculture et son approche globale du secteur agro-alimentaire en font un éducateur avisé, compétent et recherché.

L'agronome est impliqué dans l'enseignement secondaire et collégial où il forme la relève agricole, les producteurs et productrices déjà établis et les technologues. Il enseigne aussi au public en général, le faisant bénéficier de ses connaissances sur des sujets comme l'utilisation des pesticides ou la fertilisation des jardins, en passant par la conservation de l'environnement.

Professionnel de l'agronomie, l'agronome veille au développement de l'agriculture et de ceux qui en vivent, et à l'éducation de ceux qui s'y intéressent.

LE CONSERVATOIRE ☒ JEUNES ☐ ADULTES

**DICTION
EXPRESSION ORALE
THÉÂTRE
SCÈNES DIALOGUÉES**

**ENFANTS (6-9 ans)
JEUNES (10-14 ans)
LES "15-17 ans"**

JEUDI 17h à 18h30 • AU CENTRE VILLE
VENDREDI, 17h à 19h OU
SAMEDI, 10h à 12h • À AHUNTSIC

Inscription pour septembre
• Prospectus sur demande

CONSERVATOIRE
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7, Tél.: 288-4140
JACQUES LAURIN, directeur général

LE CONSERVATOIRE ☒ JEUNES ☐ ADULTES

**DICTION
EXPRESSION ORALE
THÉÂTRE
SCÈNES DIALOGUÉES**

**ENFANTS (6-9 ans)
JEUNES (10-14 ans)
LES "15-17 ans"**

JEUDI 17h à 18h30 • AU CENTRE VILLE
VENDREDI, 17h à 19h OU
SAMEDI, 10h à 12h • À AHUNTSIC

Inscription pour septembre
• Prospectus sur demande

CONSERVATOIRE
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7, Tél.: 288-4140
JACQUES LAURIN, directeur général

LE CONSERVATOIRE ☒ JEUNES ☐ ADULTES

**DICTION
EXPRESSION ORALE
THÉÂTRE
SCÈNES DIALOGUÉES**

**ENFANTS (6-9 ans)
JEUNES (10-14 ans)
LES "15-17 ans"**

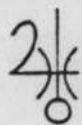
JEUDI 17h à 18h30 • AU CENTRE VILLE
VENDREDI, 17h à 19h OU
SAMEDI, 10h à 12h • À AHUNTSIC

Inscription pour septembre
• Prospectus sur demande

CONSERVATOIRE
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7, Tél.: 288-4140
JACQUES LAURIN, directeur général

CENTRE DE RECHERCHES ASTRO-PSYCHOLOGIQUES DE MONTRÉAL INC.



COURS ET ATELIERS

D'ASTROLOGIE

Début des cours
le 16 septembre

Michel Philippon
523-1081

Nicole Chenet
522-3791

C.P. 1061 Succ. Desjardins, Montréal, H5B 1C2

UQAM *Le savoir universitaire,
une valeur sûre!*

Famille de formation des maîtres

Programmes offerts à la session d'hiver 1990

Baccalauréats

- Éducation au préscolaire et enseignement au primaire (perfectionnement)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (perfectionnement)
- Information scolaire et professionnelle
- Enseignement professionnel

Certificats

- Éducation en milieu de garde
- Adaptation scolaire et sociale
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Économie familiale et sociale
- Instructeurs en milieu de travail
- Enseignement de l'initiation à la technologie
- Sciences de l'éducation
- Formateurs d'adultes en milieu scolaire
- Enseignement de la formation personnelle et sociale
- Application pédagogique de l'ordinateur
- Éducation interculturelle

Date limite pour une demande d'admission: 1er novembre 1989

Renseignements:

Famille de Formation des maîtres
Tél.: (514) 987-3611
ou
Registrariat
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Montréal
Tél.: (514) 987-3121



Université du Québec à Montréal

Réseau anglophone plutôt que protestant? «Les protestants ne font pas confiance au gouvernement» — Fox

Daniel Baril

M. Marcel Fox est une figure bien connue du milieu scolaire protestant. Il a été directeur général de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CÉPGM) de 1974 à 1986. Il est présentement vice-président du Conseil supérieur de l'éducation, poste qu'il a également occupé de 1969 à 1974. Il nous accorde cette entrevue indépendamment de ses fonctions.

M. Fox, quel bilan faites-vous de l'impact qu'a eu la création du ministère de l'Éducation sur le réseau scolaire protestant?

Il est certain qu'au point de vue autonomie, le secteur protestant, tout comme le secteur catholique, a perdu. Avant la création du ministère, le développement pédagogique se faisait à la commission scolaire et c'était généralement le même développement qui était reconnu par le comité protestant qui décidait de tout.

Aujourd'hui, ce développement se fait au niveau du MEQ. Nous sommes sous une structure éminemment centralisée et la loi a restreint la compétence du comité protestant à l'enseignement religieux.

Cette centralisation vous paraît-elle négative?

Il y a du bon et du mauvais. Ce qui est bon, c'est que le développement pédagogique est plus rationnel et plus uniforme entre les réseaux catholique et protestant. Lorsque la CÉPGM a ouvert son secteur français, les programmes ont été calqués sur les programmes anglo-protestants. Maintenant, c'est l'inverse. Tous les programmes du MEQ sont

établis en français puis traduits en anglais. Sauf pour certains programmes spécifiques établis par la Direction des services éducatifs aux anglophones, en consultation avec les commissions scolaires.

Le secteur protestant a donc perdu de son autonomie dans l'établissement de ses propres programmes.

En quoi la traduction du français à l'anglais va-t-elle à l'encontre de la spécificité protestante?

Soyons francs. Depuis un siècle, le secteur protestant n'a jamais été vraiment protestant. Il était considéré comme un système anglais et le secteur catholique comme un système français. Le réseau protestant a été ouvert à tous les immigrants qui n'étaient pas protestants et l'influence de la religion y est moins forte que dans le système catholique. Pour les protestants, la religion est l'affaire de la famille et non pas d'une institution. Les questions de stricte dénomination doivent s'enseigner à l'église et non pas à l'école. Les catholiques et les protestants ne pourront jamais s'entendre là-dessus.

Il est intéressant de signaler que c'est depuis la création du MEQ que l'enseignement de la religion s'est amplifié du côté protestant. Avant, c'était dans le cours d'anglais qu'on étudiait l'Ancien Testament comme littérature judéo-chrétienne et il n'y avait pas de cours de religion. Maintenant, il y en a un puisque c'est la fonction exclusive que la loi a accordée au comité protestant. Mais ce cours est plus centré sur l'étude comparative des religions que sur l'enseignement d'une religion.

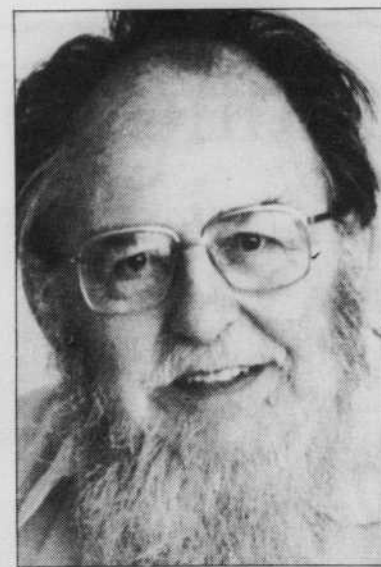


PHOTO CHANTAL KEYSER

Marcel Fox, vice-président du conseil supérieur de l'éducation. «Depuis un siècle, le secteur protestant n'a pas été vraiment protestant.»

Pourquoi alors ce secteur refuse-t-il de jouer franc jeu et de se convertir en secteur anglophone?

C'est parce que le côté protestant n'a pas confiance dans le gouvernement provincial et que les écoles protestantes sont garanties par l'article 93 de l'AANB. Mais je vous parie que si demain on amendait l'article 93 pour changer les mots «catholique» et «protestant» par «français» et «anglais», la plupart des protestants accepteraient les commissions scolaires linguistiques.

Pourquoi les protestants ne réclament-ils pas un tel amendement?

On nous a toujours dit que c'était impossible parce qu'il faut l'accord de toutes les parties. De plus, comme ce changement se ferait au niveau provincial, nous craignons de perdre notre système scolaire.

Le statu quo joue aussi contre vous. La majorité de votre clientèle n'est pas protestante et pourrait bientôt ne plus être anglophone...



SESSION AUTOMNE 1989

FORMATION PROFESSIONNELLE

ARCHITECTURE
ÉCHANGE DE FICHIERS
DRAWBASE, AUTOCAD, DATA CAD
BUREAUTIQUE
WORDPERFECT I et II, GRAPHIQUES, MS-DOS, LOTUS 1-2-3, RESEAUX, TÉLÉCOMMUNICATIONS
DESSIN TECHNIQUE
SCIENCES GRAPHIQUES
DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR
AUTOCAD DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE, AVANCÉ
ORCAD (CIRCUITS IMPRIMÉS)
ÉLECTRONIQUE
PROGRAMME DE TECHNICIEN (9 COURS)
CIRCUITS IMPRIMÉS PAR ORDINATEUR (ORCAD)
ENVIRONNEMENT
ASSAINISSEMENT DE L'EAU
SANTÉ/SECURITÉ AU TRAVAIL
PRÉVENTION DES TRAUMATISMES DU DOS

GESTION D'IMMEUBLES
INFORMATIQUE (TECHNICIEN)
PROJET DE FIN D'ÉTUDES
CHAMPS D'APPLICATION 3
INFORMATIQUE (POUR TOUS)
LANGAGE BASIC, LOGICIELS MS-DOS, LOTUS 1-2-3, DBASE III, PROGRAMMATION EN LANGAGE C, INTIATION À LA MICRO-INFORMATIQUE, INFORMATIQUE DE GESTION
PHOTOGRAPHIE ET VIDÉO
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ADMINISTRATION, COMPTABILITÉ, COMPTABILITÉ INFORMATISÉE (BEDFORD), FINANCE, VENTE, MARKETING, PERSONNEL

SÉMINAIRES DE FIN DE SEMAINE

APPRENTISSAGE DU CLAVIER D'ORDINATEUR, DÉMYSTIFICATION DE L'INFORMATIQUE, INTRODUCTION AU LOGICIEL BEDFORD, INTRODUCTION AUX LOGICIELS WORD (TRAITEMENT DE TEXTE), WORDPERFECT (2 NIVEAUX), DBASE III, LOTUS 1-2-3, MS-DOS POUR UTILISATEURS

FORMATION GÉNÉRALE

SCIENCES HUMAINES
PSYCHOLOGIE, ÉCONOMIE, SCIENCES POLITIQUES, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ANTHROPOLOGIE, SOCIOLOGIE, PHILOSOPHIE
SCIENCES PURES ET DE LA SANTÉ
BIOLOGIE, CHIMIE, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUES (19 COURS)
MATHÉMATIQUES
• ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL 103, 203, 105, 171, 211
• ENSEIGNEMENT MODULAIRE 202 @ 702, 211, 311
ARTS ET LETTRES
FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇAIS LANGUE SECONDE, CINÉMA (15 COURS)

Demandez la liste complète des cours offerts cet automne.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Inscription jusqu'au 1er septembre 1989 — Inscrivez-vous dès maintenant

747-6616

FORMATION AUX ADULTES

**Cégep de
Saint-Laurent**



MÉTRO DU COLLÈGE

À la fine pointe de **LA FORMATION**

Début des cours: 16 ou 18 septembre 1989

Cela joue contre les anglophones dans le secteur protestant et contre les catholiques dans le secteur catholique. C'est pourquoi un système scolaire confessionnel, qui ne reconnaît que deux confessions, est un anachronisme dans notre monde moderne.

La loi 107 prévoit des fonds pour l'enseignement religieux protestant et catholique. Pourquoi pas pour les autres religions ? La loi 107 n'est pas une loi linguistique percée. C'est une loi « linguistico-confessionnelle » qui ne fait que remettre la question confessionnelle au niveau de l'école et cela va causer encore plus de problèmes. Si je vivais à côté d'une école qui se déclare catholique et qu'on me disait que mon enfant devrait aller dans une autre école parce qu'il est protestant, je m'objecterais.

La commission scolaire reflète les écoles. Des commissions scolaires linguistiques devraient donc regrouper des écoles linguistiques sans dénomination confessionnelle.

Le régime pédagogique et la loi 101 vous ont-ils fait perdre une certaine autonomie linguistique ?

De son plein gré, la CÉPGM s'est francisée par l'implantation de cours de français à immersion dès 1967, bien avant la loi 101. Aujourd'hui, 41 % de la clientèle du secteur anglais ont choisi de suivre des cours intensifs de français et elle pourra s'adapter à 100 % à la situation linguistique du Québec.

Quant au régime pédagogique, il a affaibli l'enseignement de l'anglais. Depuis au moins 50 ans, l'enseignement de l'anglais dans nos écoles franco-protestantes s'est toujours fait à partir de la maternelle. Selon le nouveau régime pédagogique, l'enseignement de l'anglais langue seconde ne peut se faire qu'à partir de la

quatrième année alors que l'enseignement du français peut se faire n'importe quand...

Cela vous apparaît-il injustifiable ?

On nous dit que c'est pour des raisons politiques et culturelles et non pour des raisons pédagogiques. Quand la pédagogie et la politique se mêlent, c'est toujours la pédagogie qui perd. L'influence de l'État dans l'école peut être salutaire ou néfaste. Avec un gouvernement autoritaire à outrance — ce n'est pas le cas pour le moment — l'enseignement pourrait devenir de l'endocritisme.

Le secteur protestant a déjà fait des efforts énormes pour l'enseignement du français. Dès la création du MEQ, il s'est opéré un grand changement de mentalité à cet égard. La politique de la CÉPGM a toujours été le bilinguisme. Malheureusement, la politique du Québec est l'unilinguisme. La Loi 101 constitue des menottes aux mains des commissaires.

Partagez-vous l'avis de la CÉPGM qui considère l'imposition de matières dites « inutiles » comme l'éducation sexuelle ou l'économie familiale par le régime pédagogique comme contraire à l'esprit protestant ?

Non, je ne crois pas. Sous bien des rapports, l'éducation sexuelle va beaucoup plus à l'encontre de la morale catholique que de la morale protestante. Ce qui est contraire à l'esprit protestant, c'est l'enseignement de la religion par l'école. Mais les arguments de la CÉPGM étaient purement pédagogiques. Nous connaissons une autre controverse qui porte plutôt sur l'enseignement de l'histoire. Celui-ci est beaucoup trop centré sur l'histoire du Québec que sur l'histoire du Canada.

En tant que protestant, que pensez-vous du recours à la clause nonobstant dans la loi 107 pour protéger les privilèges des protestants ?

Comme protestant, je proteste (rire). Il ne devrait pas y avoir de clause nonobstant dans une constitution parce qu'on ouvre une brèche. Mais je respecte le ministre de l'Éducation actuel parce qu'il a voulu protéger les garanties constitutionnelles.

Vous soutenez donc que le système devrait demeurer protestant...

Seulement parce que ce sont ces dispositions constitutionnelles qui nous garantissent un système scolaire.

Un système scolaire anglophone ?

Un système scolaire... (hésitation) protestant !



**PENSIONNAT ET EXTERNAT
"LES MÉLÈZES"**
Congrégation de Notre-Dame
393, rue de Lanaudière
Joliette, Québec
J6E 3L9

- Internat de semaine pour fillettes seulement. (Transport Joliette-Repentigny-Montréal, Joliette-St-Jérôme)
- Cours primaire pour garçons et fillettes
- Enseignement
Musique: cours privés de piano, violon, flûte traversière.

INFORMATION: (514) 753-4433

1259 Berri, suite 909
Montréal Qc.
H2L 4C7
514.844.2141

Nombre de places limité Cours théoriques et pratiques
Métro Berri

Le seul établissement au Québec autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science à dispenser le programme:

CONCEPTION SONORE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR 901.24

Le langage MIDI
L'ordinateur et l'industrie musicale
Le studio MIDI
Le séquenceur
Synthèse analogique et synthèse M.F.
Échantillonnage et synthèse additive
Studio d'enregistrement multipiste
Audio numérique

Attestation études collégiales
Français ou anglais
De jour ou de soir
Prêts du Gouvernement
Stations de travail sur place

VANIER SEMINAR CENTRE

Une Formation Micro-Informatique Unique en son Genre

Cours sur IBM® PC

- Introduction au IBM PC
- Hard Disk Management
- Lotus 1-2-3 (2 niveaux)
- Lotus Agenda
- Lotus Freelance Plus
- Symphony (2 niveaux)
- dBASE III Plus (2 niveaux)
- dBASE IV
- Multimate Advantage II
- Microsoft Word
- DisplayWrite 4 / Visio4
- WordPerfect 5.0 (3 niveaux)
- Bedford Accounting

848-9900
Vanier Seminar Centre
425, de Maisonneuve ouest, Suite 1006

IBM est une marque déposée de International Business Machines

McGill

VIVANT

Un regard attentif, neuf et dynamique sur l'expérience humaine dans son ensemble, sur la civilisation. Des racines qui plongent au cœur de la réalité québécoise. Des surprises, des découvertes. La vie multipliée.

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Q U É B E C

85, rue Dalhousie

Le Musée de la civilisation est une corporation d'État subventionnée par le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

disponible au mois de septembre

Programme de la
PENSÉE CoRT
par Edward de Bono

Voici une découverte capitale qui vient révolutionner l'enseignement de la pensée en tant que technique.

Pour commander ou si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Dominie Press
1361 rue Huntingwood, suite 7
Agincourt, Ontario, M1S 3J1

Tél.: (416) 291-5857
FAX: (416) 291-1556

L'idée:

un dictionnaire français qui tient compte des réalités canadiennes et québécoises.

L'idéal:



62 000 mots dont 4 000 canadianismes
Des milliers d'exemples tirés de notre contexte.



CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC.
8101, boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1J 1J9
Téléphone: (514) 351-6010 Télécopie: (514) 351-3534

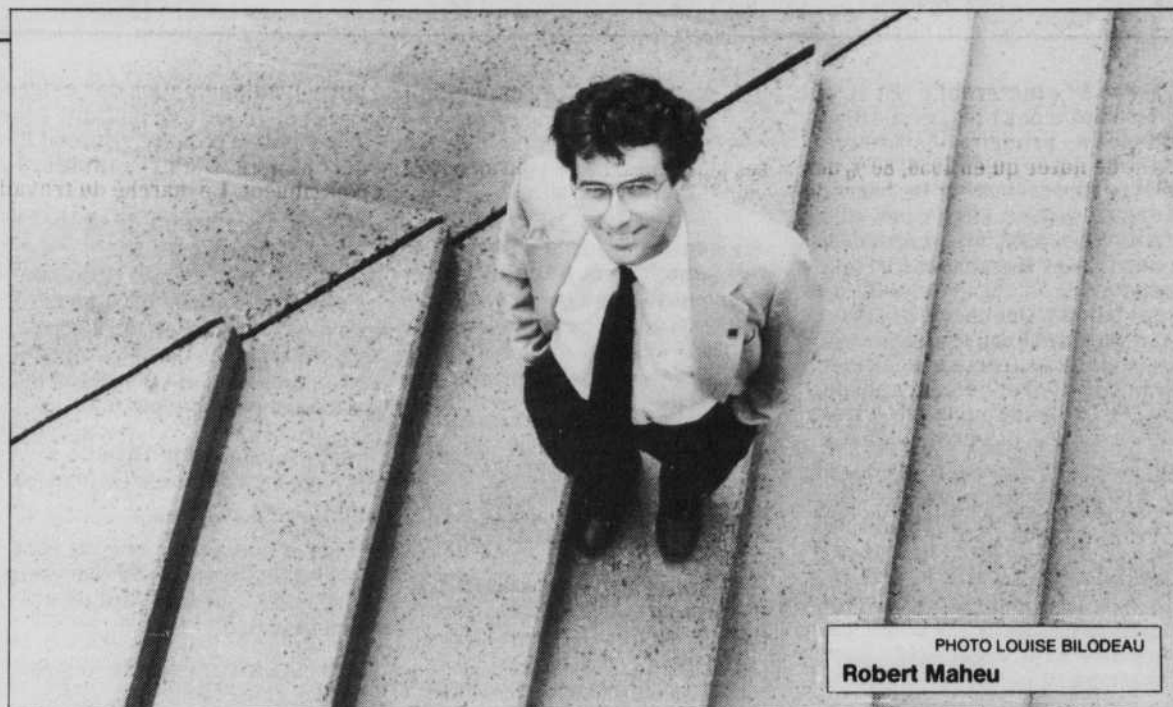


PHOTO LOUISE BILODEAU
Robert Maheu

La commission Parent a bien passé ses examens

Louise Jacques

FRÉQUENTER l'école : un droit ! Pour les garçons et pour les filles. Qu'importe la race, la culture, le milieu social... Poursuivre ses études : un autre droit ! Tout comme celui d'avoir un système d'éduca-

tion de qualité et diversifié. Ainsi, ni l'écolier de la Gaspésie, ni l'écolière de l'Abitibi ne seraient trop défavorisés par rapport à ceux des grandes villes. Avec de telles visées, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement proposait un réel objectif de société. C'était il y a 25 ans.

Il faut dire que, déjà dans les années 1950, parents et enfants souhaitaient une plus longue scolarisation. Une société industrielle avancée exige des travailleurs qualifiés. Une révolution scientifique et technologique oblige à une meilleure formation générale et à davantage de spécialisation. En fait, entre 1950 et 1960, la moyenne de fréquentation avait augmenté de deux ans. La Commission Parent, elle, déposait la première partie de son rapport en 1963...

La création d'un ministère de l'Éducation, la gratuité et la généralisation de l'enseignement, la mise en application des recommandations de ladite Commission allaient entraîner une véritable explosion scolaire. L'accessibilité à tous les ordres d'enseignement s'est accrue; les diplômés se sont multipliés. Les prévisions établies pour l'aube des années 1980 ont toutes été dépassées; par contre, le rythme de croissance n'a pas toujours été respecté.

Les chiffres d'abord...

Un tour rapide des statistiques permet de comparer la réalité des trois dernières décennies. Par exemple, alors qu'en 1961, environ 10 % des bambins âgés de cinq ans fréquentaient le pré-scolaire, en 1986, ils étaient près de 98 % à s'a-

IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

Pour gens d'affaires

Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles.

Pour étudiants

Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

Hébergement chez des familles anglophones

Renseignez-vous:

THE LANGUAGE WORKSHOP

180, rue Bloor ouest, Suite 202
Toronto, Ontario M5S 2V6

Tél.: (416) 968-1405

**"C'EST UN TRAVAIL TRÈS DUR ENSEIGNER,
ON NE LE SOULIGNE PAS ASSEZ...
AU COLLÉGIAL, C'EST PLUS DIFFICILE QUE C'ÉTAIT."**

(Claude Ryan, La Presse 6 mai 1989)

**LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEPs
SONT D'ACCORD AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION.
NOUS ATTENDONS SES SOLUTIONS.**

Fédération autonome du collégial (FAC)

14 cégeps, 3,000 professeur-e-s, 43,000 étudiant-e-s.

1067, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3J3 (514) 848-9977.

muser à la maternelle. Et si, aujourd'hui, à peu près personne n'échappe au primaire, il est intéressant de noter qu'en 1956, 80 % des élèves s'assoient sur les bancs de la petite école contre un peu moins de 45 % en 1986. « Au moment où Henripin et Martin ont fait leurs travaux, la baisse de natalité commençait au Québec et ils n'y ont pas vraiment cru », explique Robert Maheu, directeur des études économiques et démographiques au MÊQ. Cette nouvelle tendance ne s'est donc pas prolongée dans leurs calculs.

La Commission Parent croyait également que la totalité des jeunes entreprendraient des études secondaires. Elle a vu juste. « Selon les comportements observés en 1987, plus de 99 % des gens se rendent en première année du secondaire; 96 % en deuxième; 93 %, en troisième. » Le taux de fréquentation chute à 86 % en secondaire IV. Précisons, par contre, qu'entre 1976 et 1987, le nombre d'abandons a nettement régressé (63,000 contre 33,400). En outre, la Commission estimait que 80 % des étudiants quitteraient *Diplôme d'études secondaires* en poche. « Actuellement, nous avons atteint un sommet de 72 %. Mais, la Commission s'était moins penchée sur l'éducation aux adultes. En additionnant les deux, on dépasse légèrement les prévisions ».

Un brin de malice : les collégiens et les universitaires. On espérait que 45 % des premiers amorceraient des études collégiales; on en calcule 63 %. On pensait réaliste un chiffre de 20 % pour les seconds; en 1981, le taux de fréquentation se situait à 18 %. En ajoutant les étudiants à temps partiel, on voisine les 35 %. En fait, l'éducation des adultes a quelque peu perturbé les prévisions. Les réformes scolaires, le chômage, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, tout autant...

Les imprévus ensuite...

Lorsque les démographes Jacques Henripin et Yves Martin ont soumis leur prévision d'effectifs scolaires (1961-1981), ils avaient évidemment été forcés de supposer

des structures d'enseignement. Une opération hasardeuse qui les a restreints à présenter des hypothèses plausibles. Ils ne pouvaient prévoir l'imprévisible...

Ainsi, en 1987, le MÊQ décarnait légèrement moins de DES que lors des années précédentes. « Une baisse qui s'explique par des mesures prises pour améliorer la qualité de l'éducation et, plus particulièrement, le changement de la note de passage (de 50 % à 60 %), affirme M. Maheu. Les nouvelles règles d'accès à la formation professionnelle ont également rendu plus difficile l'obtention du DES. » Une filière où, jusqu'à tout récemment, étaient acheminés les élèves en difficulté.

« La Commission Parent imaginait qu'un pourcentage nettement plus élevé de jeunes emprunterait cette voie. Cela correspondait aux attentes d'alors quant à l'évolution du marché du travail. On voyait la nécessité d'un plus grand nombre de cols bleus. En réalité, c'est le secteur tertiaire qui s'est développé. »

On assiste aussi à une certaine recrudescence de l'abandon sco-

laire. L'augmentation des exigences et de la note de passage pèse lourd dans la balance, prétend Robert Maheu. D'autres facteurs y contribuent. Le marché du travail vient faire concurrence à l'école. Lorsque le taux de chômage est élevé, comme ce fut le cas en 1981-82-83, ça incite certains jeunes à prolonger leur séjour à l'école. Lorsqu'il baisse... En fait, peu d'élèves hésitent entre l'école et ne rien faire, mais entre l'école et un emploi rémunéré... Notons que les trois-quarts des décrocheurs sont âgés d'au moins 17 ans.

Une formule qui plaît

L'éducation aux adultes est en pleine effervescence. La Commission Parent n'avait pas prévu une telle ampleur et, encore moins, son influence sur l'organisation même de l'enseignement.

En 1987, 10,9 % des personnes d'une génération inscrits dans cette catégorie obtenaient leur DES. Au collégial, un an plus tôt, 9,000 étudiants à temps complet relevaient de ce secteur. Ils étaient plus de 66,000 à y bûcher, à temps partiel,

cette fois, ce qu'ils venaient y chercher.

« L'accès à l'université demande des explications. Beaucoup de phénomènes sociaux ont transformé les prévisions de la Commission. Les études à temps partiel et les programmes se sont beaucoup développés, parce qu'ils répondent aux besoins actuels des Québécois. Sans cela, bien des gens n'auraient jamais pu accéder à des études universitaires. Disons donc qu'on a dépassé l'objectif mais, en même temps, que l'université s'est transformée. »

TROIS GUIDES PÉDAGOGIQUES

Pour comprendre les réalités mondiales à partir de l'exemple de la famine en Afrique (Approuvés par le ministère de l'Éducation du Québec. Matériel complémentaire. Cours: organisation géographique du monde contemporain).

Le Sud et le Nord, un monde-branché



La famine
sur un
continent fertile

1

1. LA FAMINE SUR UN CONTINENT FERTILE

La diversité des peuples, des coutumes, des cultures et des climats africains ainsi que le potentiel agricole immense dont le continent est doté, voilà les principaux thèmes abordés dans ce livre.

2. L'AFRIQUE RENCONTRE L'EUROPE

Quelles ont été les conséquences de la colonisation de l'Afrique par l'Europe? Le développement de l'économie coloniale a surtout répondu aux besoins des colonisateurs d'où les causes du mal-développement de l'Afrique, qui sont étudiées ici.

Le Sud et le Nord, un monde-branché



L'Afrique
rencontre
l'Europe

2

3. L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI

La lutte des pays africains pour accéder à l'indépendance, l'influence que continue à exercer l'économie internationale sur les pays pauvres et les besoins réels qu'ont les pays du Tiers-Monde sont analysés ici.

Le Sud et le Nord, un monde-branché



L'Afrique
d'aujourd'hui

3

une présence active à notre culture

les éditions
fides

5170, av. Decelles, Montréal, Québec H3S 2C5 — (514) 735-6406

L'ASSOCIATION DES CADRES SCOLAIRES DU QUÉBEC

c'est plus de 2 000 personnes oeuvrant dans les commissions scolaires du Québec et spécialisées dans tous les domaines de la gestion scolaire, qui se sont donné pour mission de contribuer au développement du système scolaire par une participation constante et éclairée à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques relatives à l'éducation.



ASSOCIATION
DES CADRES SCOLAIRES
DU QUÉBEC

**UNIVERSITÉ
LAVAL**

**Direction générale des programmes
de premier cycle**

LES COURS DE L'ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Une occasion unique d'élargir le champ de ses connaissances et d'acquérir des crédits universitaires tout en demeurant chez soi

Automne 1989
Les cours offerts seront:

- **THL-11800-MATTHIEU, MARC ET LUC - LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES (3 CR.)**
Professeur: Pierre-René Côté
Frais d'inscription: 125 \$
- **GRC-18353 - LA CIVILISATION GRECQUE (3 CR.)**
Professeur: Jacques Desautels
Frais d'inscription: 125 \$
- **GUI-18714 - INVESTISSEMENT IMMOBILIER (3 CR.)**
Professeur: Dominique Achour
Frais d'inscription: 135 \$
- **MED-11535 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (3 CR.)**
Équipe de professeurs
Frais d'inscription: 125 \$
- **ADM-18777 - CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE (3 CR.)**
Professeur: Yvon Gasse
Frais d'inscription: 135 \$

Les frais d'inscription comprennent les droits de scolarité, les frais de matériel pédagogique et les frais de matériel didactique.

DÉBUT DES COURS: semaine du 11 septembre 1989

Possibilité de s'inscrire à titre d'étudiant libre (pour les personnes qui désirent acquérir des crédits universitaires) ou d'auditeur (pour les personnes qui ne désirent pas acquérir de crédits universitaires).

Les personnes intéressées par un ou plusieurs de ces cours et qui désirent recevoir les documents d'information sont priées de communiquer avant le 19 septembre 1989.

ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ

Bureau 342

Pavillon Félix-Antoine-Savard

Université Laval, Québec G1K 7P4

Tél.: (418) 656-7883 (à frais virés)

L'ÉCOLE RUDOLF STEINER de MONTREAL

...donnons à l'enfant
un enseignement vivant
qui puisse grandir avec lui...

Inscriptions

pour l'année scolaire '89-90
Il reste quelques places en 1^{ère} année et secondaire 1

334-1391

12050 Bois-de-Boulogne, Montréal H3M 2X9

L'INSTITUT DE PHOTOGRAPHIE DE DAWSON

Cours le soir et la fin de semaine en **PHOTOGRAPHIE, VIDÉO** et **ORDINATEUR AMIGA** pour débutants, amateurs avancés et professionnels.

INSCRIPTION:

En personne:
les 26-27 septembre de 12h00 à 19h00

Par téléphone (avec Visa ou Mastercard):
du 26 au 29 septembre, 13h00-19h00

Les inscriptions tardives seront acceptées selon les disponibilités.
La session d'automne débute le 2 octobre 1989.

PHOTOGRAPHIE

Nous offrons des cours **D'INTRODUCTION** pour débutants, de **DÉVELOPPEMENT VISUEL** pour les étudiants qui cherchent à améliorer leur expression créative, des cours de **STUDIO** pour l'amateur avancé et le professionnel, et de **CHAMBRE NOIRE** pour ceux qui veulent améliorer leur performance en labo.

VIDÉO

Les cours en vidéo incluent: vidéo-amateur, production vidéo, montage vidéo, effets digitaux vidéo, vidéographie de mariage, le réalisateur vidéo et l'art de vidéo.

ORDINATEUR AMIGA

Nous offrons une variété de cours sur les sujets suivants: introduction à Amiga, "Desktop Vidéo" programmes "Paint", animation bi- et tri-dimensionnelle, et modèles tri-dimensionnels.

**BROCHURE DISPONIBLE
SUR DEMANDE: 866-6588**

COLLEGE DAWSON Institut de photographie Dawson
460 rue Ste-Catherine Ouest,
Suite 700
Montréal, Québec H3B 1A7

50% de réduction sur les frais
de scolarité pour personnes du
3^e âge, selon les disponibilités

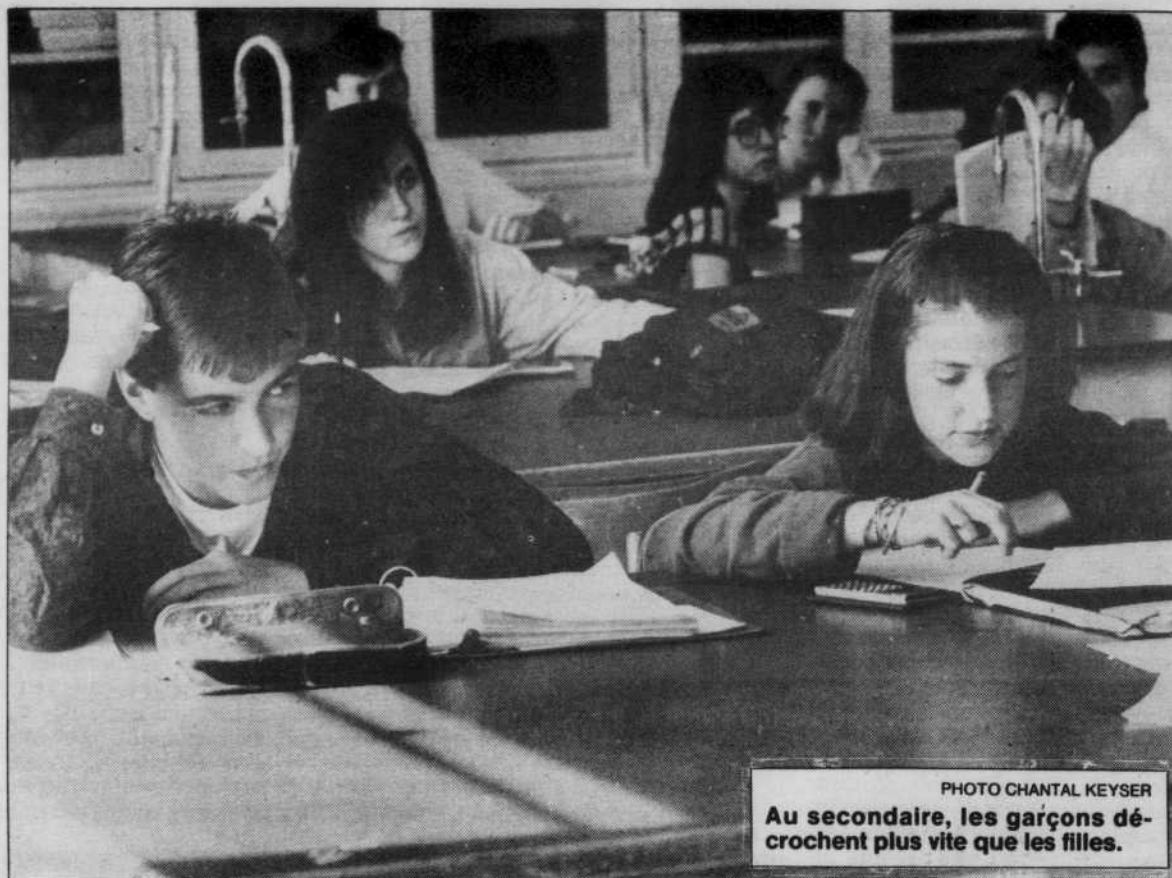


PHOTO CHANTAL KEYSER

Au secondaire, les garçons décrochent plus vite que les filles.

Les filles prennent de l'avance

Louise Jacques

LES FILLES ont franchi un long bout de chemin depuis la réforme scolaire.

Selon les données fournies par le directeur des études économiques et démographiques au Ministère de l'Éducation du Québec, M. Robert Maheux, les filles fréquentent l'école plus assidûment et plus longtemps que les gars jusqu'au niveau

de la maîtrise.

Au primaire, les gamines accumulent moins de retard que les gamins (15 % contre 25 %); au secondaire, les garçons décrochent plus que les filles (37 % et 27 %). Les unes obtiennent plus de DES que les uns. Au cégep, à l'université, on compte davantage de *elle* que de *lui*. En fait, pour gagner sur toute la ligne, il ne reste aux filles qu'à rattraper les gars au niveau de la maîtrise et du doctorat. Et elles sont sur la bonne voie...

« Dans toutes les sociétés avancées, on remarque que la persévérance scolaire est meilleure chez les filles que chez les garçons. Dans les sociétés moins avancées, on observe le contraire. » Robert Maheu ne s'explique pas ce phénomène. Toutefois, il le constate. « On se dirige vers une situation où, sur le marché du travail, les femmes seront nettement plus scolarisées que les hommes. » Il ne peut prévoir les conséquences; par contre, il lui semble évident que le Québec de demain différera de celui d'aujourd'hui. « Autrefois, le mari était plus âgé et plus scolarisé que la femme. » Pour l'âge, il ne sait pas. « Mais, inévitablement, nous allons assister à une formation de couples où la femme sera plus scolarisée. »

Je suis venue à l'idée!

«The Mother House»

**TECHNIQUES
DE BUREAU...**

C'est le meilleur
des placements!

935-2531

Obtenez votre certificat
d'études collégiales (CEC
412.62) ou encore votre
diplôme d'études collégiales
(412.02)

Collège de secrétariat
Notre-Dame
2330, rue Sherbrooke

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DU QUÉBEC 20 ANS DE SYNDICALISME ACTIF

une force collective

- ✓ 10 000 enseignantes et enseignants de cégep
- ✓ 7 000 chargées et chargés de cours des universités
- ✓ 800 enseignantes et enseignants des établissements privés



pour travailler adéquatement à

- ✓ la démocratisation du système d'éducation au Québec
- ✓ la formation générale et professionnelle de milliers de jeunes et adultes
- ✓ l'amélioration de la qualité de vie sociale, culturelle et économique

L'AVENIR, C'EST AUSSI AVEC NOUS QU'IL SE FAIT



PHOTO ARCHIVES
Les décrocheurs, un phénomène qui rappelle l'abandon scolaire d'avant 1964.

De là à penser que les rapports homme/femme seront différents, il n'y a qu'un pas. « Les médias n'en parlent jamais, mais cela m'apparaît comme un changement social

important. » Robert Maheu n'est pas sociologue; il refuse donc de suggérer des éléments de réponse. Ce qui ne l'empêche pas de poser des questions.

4e BIENNALE DE L'AFIDES*



ASSOCIATION FRANCOPHONE INTERNATIONALE DES
DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

500 est, boul. Crémazie
Montréal Québec, Canada, H2P 1E7
Tél.: (514) 383-7335 Télécopieur: (514) 384-2139

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LUGANO

2-3-4 NOVEMBRE 1989

PALAIS DES CONGRÈS DE LUGANO (SUISSE)

LE THÈME:

LE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE: HOMME OU FEMME DE COMMUNICATION!

Une conception du colloque qui vous assurera des conférenciers de haut niveau, vous donnera l'occasion d'échanger et vous proposera des activités culturelles.

Quelques noms de conférenciers:

- de Belgique — les professeurs Winkin et Vandenschrick
- du Canada — Madame Thérèse Ouellet
- Mm. Alcide F. Leblanc et Jean-Paul Tremblay
- de France — Mme Feneuille et M. J.Cl. Luc
- le Professeur Meyrieu
- de Luxembourg — Madame Estgen
- de l'Afrique — le Professeur Fatiga et le Ministre Thiam
- de Suisse — M. Nicole et le professeur Berchtold

Activités pré-colloque (Séminaire) à Paris 29 au 31 oct. 1989.

Pour information et inscription: Madame Diane Cyr
514-288-2321 ou 800-361-9999

* S'adresse à toute personne intéressée à la gestion des établissements scolaires (collégial, secondaire, primaire).



en
tête

Français
Denise Gaouette

espace
mathématique

Mathématique

Conrad Huard
Jeanne Bouchard

*un duo
d'excellence
au primaire*

erpi

ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC. 8925, boul. St-Laurent, Montréal H2N 1M5 (514) 384-2690

La pédagogie au service du patrimoine

Danielle Soucy

PRÊTS pour une petite colle ? À part l'église, quel bâtiment ancien, facilement identifiable, retrouve-

t-on dans presque toutes les localités des Laurentides, de Sainte-Thérèse à Mont-Laurier ?

La réponse, n'importe quel enfant de 10 ou 11 ans qui habite « le Nord » vous la dirait : « La gare, voyons donc ! ». Si vous poussez la

conversation plus loin, l'enfant vous apprendra peut-être que la gare de son patelin est « de style néo-gothique », que le chef de gare d'autrefois était, après le médecin et le curé, le personnage le plus important du village, et que voyager en train, ça gaspille beaucoup moins d'essence que de voyager en auto.

Tout cela, les enfants l'ont appris à l'école, le printemps dernier, grâce à un projet conçu par la Corporation des gares des Laurentides et diffusé auprès de 4,000 élèves du primaire. « Un travail de fou », admettent en chœur Joanne Berthiaume et Gleason Thérberge, qui ont respectivement assuré la coordination et la conception du projet, constitué d'une exposition itinérante sur le réseau des gares et d'une trousse pédagogique comprenant jeux, textes et activités diverses.

Formée de 16 comités locaux autonomes, la Corporation des gares des Laurentides s'emploie depuis 1987 à restaurer et réaffecter ces bâtiments au style unique qui jalonnent la région comme autant de témoins de son passé. Le but ultime de cette entreprise : implanter dans les Laurentides un réseau où chaque gare, remise à neuf, assumera les nouvelles fonctions que la population lui aura attribuées. À la veille de la Biennale des Laurentides, à laquelle la Corporation présentait les projets de rénovation des gares de L'Annonciation, Mont-Tremblant, Lac-Carré et Prévost, l'organisme avait besoin de solidifier ses assises dans la population. « Avant tout, explique Gleason Thérberge, président de la Corporation, il fallait déclencher le processus de reconnaissance des gares, faire prendre conscience à la population

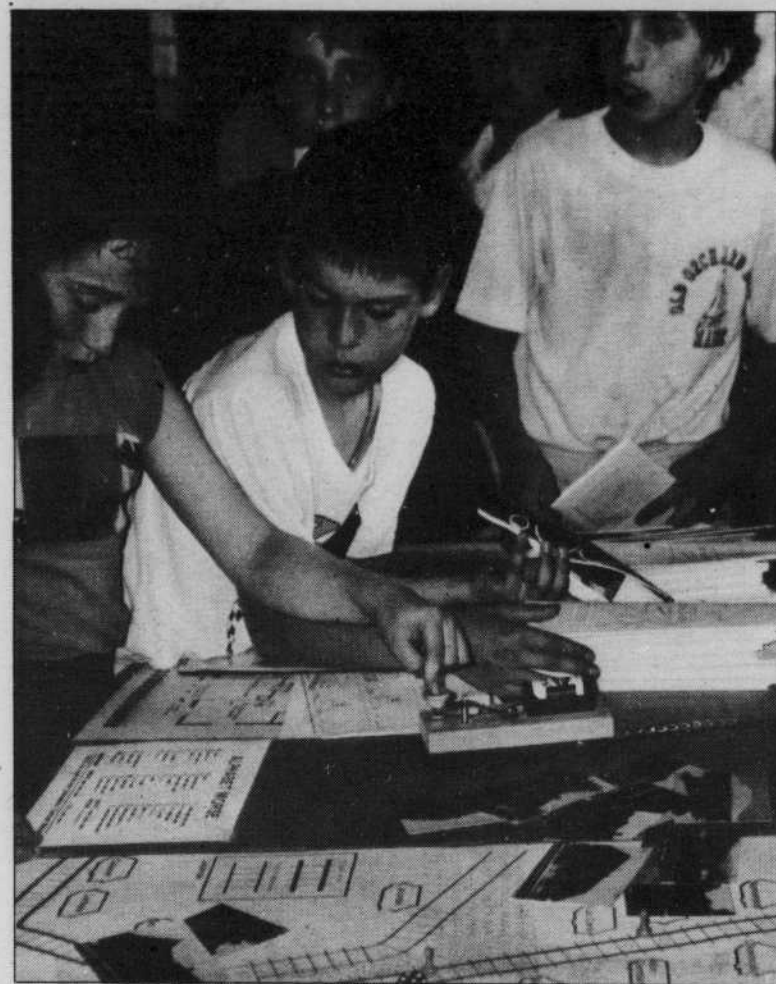


PHOTO NICOLE MCNABB

Des élèves de l'école Tremplin de Labelle au cours d'une exposition.

que ces bâtiments qui déperissaient au cœur de leur village avaient une valeur architecturale et historique. Et qu'il fallait les sau-

ver de la destruction.

Les dirigeants de l'organisme se mettent d'accord sur l'idée d'une exposition itinérante de photographies, renforcée d'un volet pédagogique destiné principalement aux enfants de 4^e année. À ce niveau, en effet, le programme de sciences humaines du ministère porte sur le thème de la région. En attirant les enfants à l'exposition, la Corporation espère évidemment que les parents suivront.

Avec l'aide de graphistes et d'un photographe, Joanne Berthiaume et Gleason Thérberge se jettent à corps perdu dans l'entreprise. Ils ont deux mois pour tout préparer : monter l'exposition, rejoindre les commissions scolaires, concevoir le cahier pédagogique, prendre les photos, imprimer, diffuser. On bat le rappel des fonds : le ministère des Affaires culturelles, la Société nationale des Québécois, les caisses populaires, le Conseil de la culture des Laurentides acceptent de prêter main forte au projet.

« Ce n'était pas difficile de trouver des thèmes et des activités liés aux gares, soutient aujourd'hui Gleason Thérberge, qui enseigne la littérature au Cégep de Saint-Jérôme. Je pouvais parler de transport, de communications, d'histoire, d'architecture, de géographie, d'écologie. »

Pendant ce temps, Joanne Berthiaume, attelée au téléphone, communique un à un avec les directeurs des 40 écoles primaires visées par le projet. Première surprise : la Corporation n'est pas la première à cogner aux portes des écoles. La police, les dentistes, l'Hydro, les caisses pop, tout le monde a un message à passer aux enfants, raconte-t-elle. Chaque fois que je parlais à un directeur, il me disait : « C'est pas un concours au moins, votre affaire ? »

NOUVEAU

L'ÉTS
l'université
technologique

**BACCALAURÉATS
EN GÉNIE**

- Baccalauréat en génie et gestion de la construction
- Baccalauréat en génie électrique
- Baccalauréat en génie mécanique
- Baccalauréat en génie de la production automatisée

Ces programmes sont offerts en sessions continues selon le système d'enseignement coopératif.

Bureau du registraire
Téléphone: (514) 289-8888

A N S
D'EXCELLENCE

Université du Québec
École de technologie supérieure

Collège Ste-Marcellin



LIGNES FONDAMENTALES DE NOTRE ÉDUCATION

Il se présente comme une communauté éducative ayant pour but de transmettre avant tout les valeurs de vie, dans une synthèse dynamique entre culture et foi, et entre foi et vie.

La méthode pédagogique proposée par notre fondateur Mgr. Luigi Biraghi engage toute la communauté éducative à actualiser dans "un climat de famille" une expérience de vie culturelle et fraternelle.

DESCRIPTION

Institution d'enseignement: pré-maternelle, maternelle, primaire (mixte) et secondaire (pour filles), externat seulement; fondée en 1961; située sur le territoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal; déclarée d'intérêt public (secondaire seulement) par le ministère de l'Éducation. Le Collège dispose des services suivants: bibliothèque (au primaire et

au secondaire), cafeteria, auditorium, gymnase, laboratoires de biologie, de chimie, de physique, locaux d'économie familiale et d'initiation à la technologie, laboratoire d'informatique, service audio-visuel, service d'orthopédagogie, locaux d'arts plastiques et de musique, locaux de culte et de pastorale, terrains de sports, camp (chalet) de fin de semaine.

Informations, cours primaire:

Directrice des études: S. Marielle Dion i.m.
Personnel enseignant: 31 professeurs
Cours spéciaux: piano, flûte, violon, judo.

Informations, cours secondaire:

Directrice des études: S. Teresa Belgiojoso i.m.
Personnel enseignant: 39 professeurs
Particularités: activités dirigées: théâtre, sport, musique, géographie, arts et mythologie, création de marionnettes.

9155, Gouin O. Montréal — H4K 1C3 Tél: (514) 334-9651

Faites les premiers pas de votre carrière dans l'industrie de la musique!



NOMINE PRIX
TEC
MEILLEUR INSTITUT
DE TECHNOLOGIE DE LA MUSIQUE
AU MONDE



- Programmes sélectifs et formation spécialisée durant 2 ans
- Techniques d'enregistrement du son
- Réalisation de disques
- Gestion
- Combinaison de connaissances théoriques et d'expérience pratique en studio de 24 pistes
- Cours donnés par des professionnels de l'industrie de la musique
- Service de placement
- Assistance financière disponible
- 5 campus en Amérique du Nord
- Entièrement accrédité par l'ACCET
- Permis du Ministère de l'Éducation #749378

1435, rue Bleury, suite 301, Montréal, Qué. H3A 2H7
Tél.: (514) 845-4141



En dépit de cette surenchère, les enseignants se montrent très intéressés au projet. « Je croyais que le milieu scolaire était absolument impénétrable, qu'on nous accueillerait avec beaucoup de méfiance, confie Johanne Berthiaume. Mais je me suis rendu compte que les professeurs étaient toujours avides de nouveau matériel pédagogique, surtout s'il correspondait aux objectifs du ministère. Pour les organismes de patrimoine comme le nôtre, c'est un marché ouvert, le

programme de sciences humaines de 4e année ! »

Inaugurée en avril dernier à Sainte-Agathe, l'exposition a fait le tour de 11 localités des Laurentides, de Sainte-Thérèse à Mont-Laurier, en passant par Calumet et Lachute. Les cahiers des professeurs, tirés à 300 exemplaires, se sont envolés comme des petits pains chauds. Quatre mille enfants ont redécouvert l'univers fascinant des trains et des gares. Autant d'alliés pour la Corporation des gares qui, comme ces locomotives dont elle fait revivre le souvenir, continue de peiner à travers les méandres du lobbying, des demandes de subventions et de la mobilisation populaire.

PHOTO NICOLE MCNABB

Une enseignante, Mme Paulette Naud en compagnie d'un groupe de l'école le Tremplin de Labelle.

L'ÉDUCATION PERMANENTE : UN ATOUT!

- Avancement au travail;
- Recyclage;
- Formation professionnelle;
- Culture.

LE SOIR : 37 PROGRAMMES EN TOUT!

- Du certificat au grade universitaire.

RENSEIGNEMENTS ET ADMISSION : 398-6200

- Toute l'année!



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Mathématique

Religion

Anglais

Chimie

Français langue maternelle

Éducation économique

Économie familiale

Sciences humaines

Arts plastiques

Administration et droit

Éducation sexuelle

Biologie

Physique

Français langue seconde

Histoire

Informatique

Formation personnelle et sociale

Sciences de la nature

Géographie

Enseignement moral

PRIMAIRE - SECONDAIRE - COLLÉGIAL - UNIVERSITAIRE - ÉDUCATION DES ADULTES

Vous trouverez le matériel pédagogique dont vous avez besoin dans une des quatre LIBRAIRIES GUÉRIN.

LA RENTRÉE «GUÉRIN»

4560, rue Saint-Denis
Montréal (Qué)
H2J 2L3
(514) 849-1112

4440, rue Saint-Denis
Montréal (Qué)
H2J 2L1
(514) 843-6241

168, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Qué)
H2X 1K9
(514) 861-5647

Station Métro-Longueuil
Longueuil (Qué)
J4K 2T4
(514) 677-6525

Guérin, l'Éditeur des écoles

4501, rue Drolet, Montréal (Qué), H1T 2L9 (514) 842-3481

Coe

Une équipe multidisciplinaire au service des enseignants du primaire et du secondaire propose des ateliers:

- animation
- créativité
- ressourcement
- perfectionnement
- danse

en art
enseignement
religieux
formation morale
français

Responsable:
Mathilde S.
Francœur
885 Guilbeault,
Longueuil J4H 2V7
(514) 679-6888

CENTRE DE
RESSOURCES
EN
ENSEIGNEMENT



PHOTO ARCHIVES

Certaines garderies offrent une formation de base mais pas toutes.

L'enseignement préscolaire n'a pas suivi le mouvement

Luc Allaire

DEPUIS la création du ministère de l'Éducation en 1964, le Québec a fait des pas de géant dans le domaine de l'éducation et a récupéré un retard important sur les autres pays industrialisés.

Il est toutefois un domaine où le retard du Québec n'a toujours pas été comblé, c'est celui de l'enseignement préscolaire.

« Notre système d'éducation préscolaire, avec des maternelles mi-temps pour les enfants de cinq ans ainsi que pour les enfants de

quatre ans de certains milieux défavorisés, est loin d'être la panacée, affirme Jean Deronzier, directeur des communications au Conseil supérieur de l'éducation. Nous avons un retard à combler notamment par rapport aux pays d'Europe. »

En effet, il est reconnu que les enfants se développent énormément de l'âge de 0 à 6 ans et, comme le souligne M. Deronzier, « le préscolaire pourrait favoriser le développement des enfants, en ce qui concerne la motricité et la socialisation, le développement du langage, l'éveil artistique et les explorations mathématiques et scientifiques. Mais, avons-nous les

moyens de payer ? »

Le Conseil supérieur de l'éducation reconnaissait en mars 1989 que « le système public d'éducation n'a pas exercé, par rapport à la petite enfance, le leadership et les responsabilités qu'il pourrait paraître normal d'en attendre. » À cause de cette lacune, c'est d'abord le ministère des Affaires sociales qui s'est occupé des jeunes enfants. Et depuis qu'ont émergé les demandes pour un système de garderies, le ministère délégué à la condition féminine en a pris la responsabilité et a créé l'Office des services de garde à l'enfance.

Cette situation entraîne certaines difficultés car le développement des services à la petite enfance ne se fait pas d'abord et avant tout en fonction des besoins des jeunes enfants. Ainsi, les politiques concernant les garderies s'attardent davantage aux besoins des parents, des mères en particulier, qu'à ceux des jeunes enfants. Ceux-ci ont pourtant des droits qu'il faudrait respecter. Le SCE suggère d'ailleurs aux différents intervenants de penser davantage à leur éducation.

Académie Ste-Thérèse



MATERNELLE
(plein temps)
avec service
de garderie

PRIMAIRE ET
SECONDAIRE

EXTERNAT ET PENSIONNAT MIXTE
(5 ET 7 JOURS)

**VOUS DÉSIREZ UNE ÉCOLE DIFFÉRENTE
POUR VOTRE ENFANT**

NOUS OFFRONS:

- Un enseignement de qualité du français
- Un bon apprentissage de l'anglais
- Une place de choix aux sports
- Un nombre limité d'élèves par classe
- Des activités culturelles variées
- Des échanges avec étudiants étrangers
- Une oreille attentive aux parents

Quelques places disponibles dans les niveaux suivants:

Primaire 3, 4, 6 et Secondaire I.

(Examen d'admission sur rendez-vous)

Pour information:

Tél.: (514) 434-1130, 425, Blainville Est, Ste-Thérèse

Tél.: (514) 621-0523, 562, Grande-Côte, Rosemère

Service d'autobus couvrant la région nord ouest de Laval, Ste-Thérèse, Blainville, St-Jérôme, Boisbriand, St-Eustache, Deux-Montagnes, Lorraine, Bois-des-Filion et Terrebonne.

(Permis du M.E.Q. 300520)

École de danse Louise Lapierre Inc.

FONDÉE EN 1973

Un loisir artistique... un bon exercice

AUTOMNE 89

Programmes pour:
Parents - enfants • Enfants
Adolescents • Adultes

• CLASSE D'ESSAI GRATUITE •

Vous pouvez prendre un cours de danse sans aucun frais ni engagement de votre part. Ces cours sont offerts aux enfants (à partir de 2 ans), aux adolescents et aux adultes.

Limite: 1 classe par personne.
Réservation par téléphone.

AUDITION BOURSIERS

(à partir de 8 ans)

le 6 septembre à 18 h 00
Inscription par téléphone



- 6 STUDIOS
- SAUNA • BOUTIQUE
- LOCATION DE STUDIOS

Pour renseignements et recevoir gratuitement
notre dépliant (programmes, horaires, prix...):

521-3456

ou venez visiter:

1460, Mont-Royal est, Montréal

**COLLÈGE INTERNATIONAL DES
LAURENTIDES
LAURENTIAN INTERNATIONAL
COLLEGE
L'ANGLETERRE
AU CANADA
ANNÉE SCOLAIRE**

EXCEPTIONNELLE ET INOUBLIABLE

Le Collège international des Laurentides offre à des étudiants(tes) âgés(es) de 16 à 18 ans, la possibilité de passer un an d'étude au cœur des Laurentides, en compagnie d'étudiants(es) et de professeurs venant en majorité d'Angleterre. Petit pensionnat mixte, de dimension familiale, le C.I.L., qui dispense son enseignement depuis 25 ans, à Sainte-Agathe-des-Monts, ouvre ses portes au public canadien.

- Ratio exceptionnel de 1 professeur pour 5 étudiants.
- Université de Londres et de Cambridge.
- Immersion totale en anglais. Cours de Français adaptés. Séminaires et tutorats sur les événements mondiaux. Comment structurer une recherche. Cours d'arts intensifs.
- Enseignement dispensé par des professeurs qualifiés venant d'Angleterre.
- Programme récréatif sans pareil. Ski alpin dans les centres les plus renommés dans les Laurentides — Ski de randonnée — Rafting en rivières — Camping et survie en forêt en hiver, etc.

• Le clou de l'année: le tour de l'Amérique du Nord en 4 semaines, permettant la découverte d'aspects géographiques, historiques et culturels en compagnie d'européens, ce qui amène des interactions des plus intéressantes.

C.P. 235, Ste-Agathe-des-Monts, Québec,
Canada J8C 3A3 • Tél.: (819) 326-3347

Ainsi, comme l'explique Hélène Allaire, coordonnatrice du département de techniques d'éducation en services de garde au Cégep du Vieux-Montréal, « le rôle pédagogique des garderies n'est pas reconnu actuellement parce qu'elles relèvent du ministère délégué à la condition féminine. Or, les garderies ne sont pas seulement une affaire de femmes. Auparavant, les garderies relevaient du ministère des Affaires sociales, car on les associait à une forme d'assistance publique pour les familles pauvres ou en difficulté. »

Personnellement, Mme Allaire souhaiterait que les garderies relèvent du ministère de l'Éducation et soient directement reliées au réseau scolaire. « D'ailleurs, poursuit-elle, plusieurs garderies ont des programmes d'apprentissage adaptés aux jeunes enfants, et on note que les enfants qui vont dans ces garderies s'améliorent beaucoup. » Cependant, on note beaucoup de disparités entre les garderies. Si certaines ont de tels programmes pédagogiques, d'autres n'en ont pas du tout et se contentent de « garder » les enfants et de veiller à leur sécurité. De plus, les services de garde reconnus ne rejoignent que 15 % des enfants au Québec.

D'ailleurs, l'Alliance des profes-

seurs et professeures de Montréal recommande que le réseau préscolaire soit modifié de telle sorte qu'il accueille les enfants de quatre et cinq ans à temps plein et les enfants de trois ans à temps partiel.

Actuellement, plusieurs enfants, lorsqu'ils arrivent à la maternelle, ont déjà accumulé des retards par rapport aux autres enfants. « Ainsi, affirme Willy Demoucelle, conseiller syndical à l'Alliance, il n'y a pas un système d'éducation où l'on retrouve autant d'orthophonistes qu'au Québec. Ce qui est très bien. Par contre, il n'y a pas un système qui crée autant de problèmes en orthophonie. »

Vaut-il mieux développer les garderies ou le préscolaire ?

La présidente de l'Association de l'éducation préscolaire du Québec, Lucie Boisvert, considère qu'il est urgent que les enfants de cinq ans fréquentent la maternelle à temps plein plutôt qu'à temps partiel. « Ces enfants vivent actuellement beaucoup de stress, car ils sont balottés entre la garderie, l'école et la famille. Par ailleurs, les enseignantes voient plus de 40 enfants par jour : 20 le matin et 20 l'après-midi. C'est beaucoup trop ! »

Cette question fait d'ailleurs l'objet d'un débat au sein de la Centrale de l'enseignement du Québec

où se retrouvent des intervenantes en garderies et des enseignantes en préscolaire.

« Nous sommes en réflexion actuellement sur l'opportunité de rattacher ou non les garderies au ministère de l'Éducation, affirme Denise Dextraze, présidente du Syndicat des intervenantes en garderie. »

« Cependant, nous craignons de perdre des acquis, ajoute-t-elle. Par exemple, les ratios sont actuellement de un adulte pour huit enfants en garderie. Nous ne voudrions pas nous retrouver avec des ratios semblables à ceux de la

France ou de la Belgique où un enseignant est responsable de groupes de 20 ou 22 enfants. De plus, la taille des garderies est actuellement limitée à 60 places. Dans des écoles primaires, les enfants se sentiraient perdus. »

Il apparaît cependant utopique de pouvoir conserver à la fois les avantages des garderies et des maternelles. Selon Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales, le développement du réseau préscolaire n'est pas très populaire ni auprès du gouvernement pour qui cela coûterait trop

cher, ni auprès des garderies qui sont devenues un système parallèle. « Idéalement, poursuit Mme Blanchet, le milieu scolaire devrait être responsable de l'éducation des enfants, dès l'âge de trois ans. »

Ce qui serait possible si, comme le suggérait l'économiste de l'Université du Québec à Montréal, Pierre Fortin, lors du colloque international sur les politiques familiales de 1988, « les gouvernements fédéral et provincial consentaient les mêmes efforts financiers pour les enfants qu'ils le font pour les personnes âgées. »

Où faire garder nos enfants?

1989-1990



en garderie
en milieu familial
en milieu scolaire

Le nouveau répertoire des services de garde à l'enfance est maintenant disponible. Il contient la liste complète des garderies, des services de garde en milieu familial reconnus et des écoles offrant un service de garde en milieu scolaire.

Les services de garde sont énumérés par région administrative, par ville et par code postal.

Pour obtenir gratuitement le répertoire Où faire garder nos enfants? 1989-1990 communiquez avec:

L'OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE
100, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2X 1C3
(514) 873-2323 ou 1-800-363-0310
ou votre bureau régional de COMMUNICATION-QUÉBEC.

Office des services
de garde à l'enfance

Québec

PASSWORD

LE SEUL
DICTIONNAIRE
ANGLAIS
DES
FRANCOPHONES

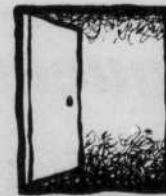


Tout le monde s'entend là-dessus. Pour apprendre l'anglais, il faut apprendre à penser en anglais. Il faut se détacher de la traduction. C'est clair, c'est simple, et ce n'est pas si facile.

Aujourd'hui, **Password** a la réponse. Voici enfin un dictionnaire qui vous permet de vous immerger en anglais, sans pour autant vous y perdre. Pour chaque mot, **Password** vous fournit définitions en anglais, exemples d'emploi et finalement un *mot-répère français*, pas une traduction.

Password est le seul à vous donner le dernier mot ! C'est un outil unique, nouveau et révolutionnaire. Tout y est ! Voilà votre apprentissage de l'anglais assuré.

- Définitions courtes et simples en anglais courant
- Nombreux exemples illustrant les différents emplois des mots
- Mot-répère français pour chaque entrée
- Transcription phonétique et identification de l'accent tonique et des accents secondaires de chaque mot
- Mise en évidence des difficultés orthographiques et grammaticales
- Index français/anglais
- Abrégé de grammaire anglaise



POUR LA RENTRÉE, PLUS QU'UN DICTIONNAIRE: UN PASSWORD

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter nos délégués pédagogiques à (514) 738-9818.

BON DE COMMANDE

Nom: _____
Adresse: _____
rue _____ ville _____
province _____ code postal _____

Password

Couverture rigide Format poche

	Couverture rigide	Format poche
CODE	209	214
QUANTITÉ		
PRIX	29,95 \$ *	14,95 \$ *
TOTAL		

Pour toute commande de 20 \$ ou moins, ajouter 2 \$ pour couvrir les frais de poste. Pour les commandes supérieures à 20 \$, ajouter 10% du sous-total.

* Prix sujet à changement sans préavis

Important:
Joindre un chèque
ou
un mandat-poste
à l'ordre de
MODULO ÉDITEUR

Cartes de crédit acceptées:
☐ Visa ☐ Master Card
N° _____
Expiration _____
Signature _____

Retourner à:



Modulo Éditeur
233, av. Dunbar, bureau 300
Mont-Royal (Québec)
Canada H3P 2H4
Téléphone : (514) 738-9818
Télécopieur : (514) 738-5838

Rallye jeunesse Montréal Dakar

La coopération internationale s'installe à l'école

Daniel Baril

« AUCUNE autre école n'a fait un voyage comme celui-là. »

Philippe Chénard n'arrive pas à trouver les mots pour exprimer l'intensité de l'expérience qu'il vient de vivre avec 23 autres élèves de sa classe.

L'aventure est d'ailleurs unique. Pendant un an, ces élèves de secondaire V de l'école Paul-Gérin-Lajoie (PGL) à Outremont ont choisi de vivre une expérience humaine et pédagogique centrée sur l'Afrique. L'apogée, un séjour de deux semaines à Dakar en mars dernier où les jeunes Québécois furent pris

en charge par des familles sénégalaises et vécurent au rythme africain.

Coopération à deux voies

« L'objectif du voyage était de permettre aux élèves de s'enrichir au contact d'une autre culture, explique Nicole Bernier, coordonnatrice du projet. Nous ne voulions pas faire de la coopération à sens unique. Nous voulions que les jeunes d'ici puissent vivre avec des jeunes Africains et que les deux groupes se considèrent comme des partenaires dans la recherche de nouvelles solutions à des problèmes respectifs. »

« L'interculturalisme nécessite de vivre le choc de l'autre culture



Elise Legendre, Céline Goldberg et Philippe Chénard, trois des 24 participants du Rallye Jeunesse Montréal-Dakar.

et de la regarder avec des yeux neufs pour en découvrir les aspects positifs. Si nous avons réussi à sensibiliser ces jeunes à l'approche interculturelle ici, ce sera une grande victoire. »

Pour les trois jeunes que nous avons rencontrés au retour de ce voyage, Philippe Chénard, Elise Legendre et Céline Goldberg, il semble bien que leur perception du monde, aussi bien celui qui les entoure ici que celui d'Afrique et d'ail-

leurs, ne sera jamais plus la même. Ils ont découvert un peuple qui « prend le temps de vivre ».

« Là-bas les gens sont joyeux et fiers, même dans la pauvreté, souligne Elise. Ceux qui sont dans la misère ne sont pas miséreux comme les pauvres d'ici. Après ce contact, je n'ai plus la même vision de notre société que je trouve bien égoïste. »

« Au Sénégal ce sont les relations humaines qui règlent les rapports

sociaux et non la machine gouvernementale, reprend Philippe. Le choc que j'ai eu en revenant ici a été de réaliser comment les gens ont l'air maussade sur la rue. »

Céline pour sa part voit la vie avec plus de stoïcisme. « Là-bas les enfants jouent avec des riens et surtout ils ne se plaignent jamais. Depuis mon retour j'ai réalisé comment ici on chiale pour pas grand chose. J'accepte maintenant plus facilement ce qui arrive en me disant *c'est la vie*. »

à la Clairefontaine

Pour des cahiers de qualité, en vente dans toutes bonnes librairies et papeteries.

INFO: 935-3666

Avez-vous songé à une carrière dans le domaine des

Sciences appliquées?

Il n'est pas trop tard!



Renseignez-vous sur nos programmes au niveau du B.Sc et sur leurs débouchés professionnels.

Agro-économie
Zootechnie
Science de l'alimentation
Agronomie générale
Phytotechnie
Science des sols
Génie rural
Sciences botaniques

Biologie de l'environnement
Microbiologie
Sciences zoologiques
Conservation des ressources
Ressources fauniques
Diététique
Nutrition

Soumettez votre demande avant le 1er juin

Faculté d'agriculture et École de Diététique et de Nutrition humaine, Collège Macdonald
21,111 Lakeshore
Ste. Anne de Bellevue, P.Q., Canada H9X 1C0

Appelez-nous au bureau du Régistrare (514) 398-7928, ou consultez votre responsable en ISEP.

McGill

COURS DE LANGUE ALLEMANDE

Enfants et adultes — Crédits de niveau secondaire.

Samedi de 9 h 30 à midi - Septembre à mai

Inscription: 9 septembre de 9 h 30 à midi, chambre 212

DSM Deutsche Sprachschule Montreal
École de langue allemande de Montréal
German Language School Montreal

École Marie-Anne

100, Sauvé est
(coin boul. St-Laurent métro Sauvé)

Adresse postale:
C.P. 1441, Station St-Martin
Laval H7V 3P7

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler
681-5152



DALE CARNEGIE
Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS MÊME

GRÂCE AUX COURS
DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines
- Séance disponible pour entreprise

ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

LES COURS DALE CARNEGIE DÉBUTENT

**JEUDI LE 31 AOÛT À 18h30 et
MERCREDI LE 13 SEPTEMBRE À 18h30**

APPELEZ POUR RÉSERVATION À: 285-1287

Présenté par E.J. Glowka, 300, rue Pariseau, Suite #714, Montréal, Québec

cdem

L'ASSOCIATION DES DIRECTIONS
D'ÉCOLE DE MONTRÉAL
3751 FLEURY EST,
MONTRÉAL-NORD QUÉ. H1H 2T2

«L'Association des directions d'école de Montréal est heureuse de souligner les 25 ans d'essor du ministère de l'Éducation du Québec».



Les participants québécois au Rallye jeunesse Montréal-Dakar et leurs correspondants sénégalais dans la cour de l'École St-Louis à Dakar.

rendement de 150 % ».

Le même effort leur a été demandé pour la réalisation d'un jeu éducatif portant sur la connaissance de l'Afrique et du Québec. Le jeu, conçu par le professeur d'économie Jean-Marc Bellavance et Nicole Bernier, s'inspire des jeux questionnaires comme *Quelques arpents de pièges*, des jeux d'achat comme *Monopoly*, et comprend un trajet parcourant l'Afrique et le Canada. Les élèves ont conçus les 150 questions devant être à la portée des Québécois et des Sénégalais.

Une pièce de théâtre en six tableaux, portant sur les problèmes de racisme et d'intégration des Africains dans notre société a aussi été réalisée par les élèves de PGL participant à ce projet de coopération.

L'aspect pédagogique était même une préoccupation dans la recherche de financement. On a éliminé les ventes de chocolat pour se concentrer sur la production et la vente de deux magazines commandités, dont l'un portait sur les communautés ethniques du Québec et l'autre devant relater les expériences de séjour à Dakar.

Pour Nicole Bernier, la sensibilisation et la préparation des jeunes Québécois a permis d'éviter qu'ils « toubalisent » les jeunes Africains, c'est-à-dire qu'ils affichent un comportement de supériorité nord-américain comme certains le craignaient au Sénégal. « Un toubab est un peu comme un grengo là-bas. Mais les Sénégalais ont adoré le fonctionnement de nos élèves et ils souhaitent qu'on y retourne. »

Les bouchées doubles

Pour rendre cette expérience possible, les cours de français et d'économie ont été jumelés, un même travail pouvant servir pour les deux cours. Le temps ainsi li-

béré servait à la réalisation du jeu pédagogique, de la pièce de théâtre et de l'expo-science avec le concours du professeur de sciences.

Bien que les objectifs de ces cours aient été vus en moins de temps, les moyennes du groupe du rallye ont été égales sinon supérieures à celles des autres classes.

« À la fin de la démarche, j'aurais porté un chandail avec l'inscription *J'ai survécu au Rallye* », affirme Élise pour souligner comment ce projet a été exigeant pour eux.

« Les autres riaient de nous quand on ne savait plus où donner de la tête, ajoute Philippe. Mais quand on est parti, ils nous enviaient tous. »

Les participants ne regrettent pas les efforts qu'ils ont eu à fournir. « Nous avons appris plus en

deux semaines que pendant une année de cours parce que nous avons été en contact avec une autre culture et qu'il a fallu nous y adapter », conclut Céline.

L'aventure a été à ce point positive qu'ils veulent tous y retourner. Élise et Philippe envisagent même d'engager leurs économies de vacances pour effectuer un second voyage aux Fêtes. Entre temps les aventuriers du *Rallye jeunesse Montréal-Dakar* se préparent à recevoir les Sénégalais dont la visite est attendue pour la fin de septembre.

À la Commission scolaire Sainte-Croix, on envisage de répéter l'expérience. À PGL, il y a déjà un dans l'air : il se pourrait bien que l'école innove et offre bientôt une option « coopération internationale » à son programme de secondaire V.



Université de Montréal
Faculté de théologie

IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE AUX COURS SUIVANTS (CAMPUS: SOIR)

- BBL 1135 **INITIATION À LA BIBLE**
Prof.: Robert David
JEUDI 18.00 à 21.00 / 7 sept. au 14 déc. 1989
- BBL 1300 **L'ÉVANGILE DE MARC ET LA TRADITION SYNOPTIQUE**
Prof.: André Myre
LUNDI 18.00 à 21.00 / 11 sept. au 18 déc. 1989
- THL 1735 **SACREMENTS ET CÉLÉBRATIONS**
Prof.: Michel Milot
MERCREDI 18.00 à 21.00 / 13 sept. au 20 déc. 1989
- THL 3743 **MARIAGE**
Prof.: Viateur Boulanger
MARDI 18.00 à 21.00 / 12 sept. au 19 déc. 1989

POUR INFORMATION: Faculté de théologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. "A"
Montréal H3C 3J7
(514) 343-7080

L'ÉDUCATION 25 ANS PLUS TARD! ET APRÈS?

COLLOQUE de l'Institut québécois de recherche sur la culture présenté en collaboration avec le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Un programme qui va au coeur des grands débats actuels dans le domaine de l'éducation:

- la démocratie scolaire
- la conception de l'éducation
- les pratiques de l'enseignement
- le rôle des éducateurs dans la société

*L'éducation de demain,
c'est aujourd'hui qu'on y pense ensemble...*

Quand? Les 1er, 2, 3 novembre 1989
Où? À Québec
Inscription: Un colloque public s'adressant aussi bien aux acteurs et aux intervenants des divers milieux de l'éducation qu'aux chercheurs et aux observateurs de la scène québécoise.

Frais d'inscription: 60 \$ par personne

Le programme ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur demande, à l'Institut québécois de recherche sur la culture.



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand
Québec (Québec) G1R 4N4 - Tél.: (418) 643-4695

LSC  LANGUAGE STUDIES CANADA

18 ans et plus

PROGRAMMES D'IMMERSION ET D'ÉTUDE DE L'ANGLAIS À TORONTO, VANCOUVER ET MONTRÉAL

Pour informations: (514) 844-9587 ou 1-800-361-5080 de l'extérieur de Montréal

PERMIS PROVINCIAUX
RESPECTIFS

Le Musée de la civilisation à Québec

Un outil pédagogique apprécié par les jeunes

Marie-Agnès Thellier

DES MILLIERS de jeunes Québécois connaissent déjà le Musée de la civilisation, situé entre le Vieux-Port et la Place Royale à Québec.

L'entrée est gratuite pour les moins de 16 ans. Et le musée — qui a accueilli 600,000 personnes depuis son ouverture le 19 octobre 1988 — offre continuellement des activités intéressantes pour les 6 à 16 ans.

Fait à noter: de nombreux adolescents fréquentent le musée. En semaine, les écoles secondaires de la région organisent des visites commentées. Et, en fin de semaine, plusieurs jeunes reviennent, en petits groupes.

« Au cours de l'année scolaire 88-89, nous avons tant de demandes que nous avons été obligés de proposer aux écoles trois formules différentes: la visite «chromée» de trois heures, par groupes de 15 élèves; mais aussi des visites par groupes de 30 ou de 60 élèves », précise M. Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation.

Qu'y a-t-il donc de si excitant pour les jeunes? Tout! Des expositions vivantes. Des thèmes contemporains. Des dizaines d'expérimentations. Des jeunes guides passion-

nés et passionnants. Une ambiance nouvelle.

Même pour son public adulte, le Musée de la civilisation a une vo-

cation culturelle et éducative. Car 86 % des visiteurs viennent au musée pour « acquérir des connaissances » et 78 % pour « voir de belles

choses » tandis que 74 % viennent « se divertir ».

Centré sur la personne, le Musée de la civilisation cherche à faire découvrir les « faits porteurs », ceux qui expliquent l'histoire et la culture actuelle, mais aussi ceux qui éclairent des voies possibles pour l'humanité de demain.

« Le Musée de la civilisation est davantage en continuité avec les mouvements d'éducation permanente qu'avec la muséologie traditionnelle », estime M. Arpin. Lui-même a passé 25 ans dans le monde de l'éducation. Il y fut un artisan du développement de deux réseaux: cégeps et éducation aux adultes. Puis, comme sous-ministre, il a laissé sa marque au ministère des Affaires culturelles, avant de passer quelques années au Conseil du Trésor.

Le pédagogue en chef — et directeur général du musée — guide lui-même une visite par semaine, afin de vérifier régulièrement si son « produit » correspond bien aux besoins de ses « clients ». Le musée n'hésite pas à modifier l'organisation d'une exposition pour tenir compte des remarques, assure M. Arpin.

Et, surtout, le musée ne se contente pas d'exposer. Grâce aux activités pédagogiques, aux specta-

cles, conférences, débats ou films, aux publications, aux concours, il entretient une animation continue autour des thèmes abordés. « Nous bénéficions des traditions venues de trois domaines différents: l'éducation, la muséologie et les communications », précise le directeur général.

Cet été, trois expositions se doublaient d'ateliers pédagogiques: des démonstrations sur l'énergie pour « Électrique »; des jeux tactiles et auditifs pour « Vu d'un autre oeil »; et la fabrication d'instruments sonores pour « Du cylindre au laser ». Dans ce dernier cas, l'exposition proposait aussi une quarantaine d'expériences pour mieux comprendre le son.

L'approche thématique enrichit considérablement la visée pédagogique. « L'exposition actuelle intitulée « Homme-oiseau » est à mes yeux celle qui se rapproche le plus de ce que nous voulons faire », estime M. Arpin. Le thème y est abordé successivement selon une dizaine d'angles: la vie quotidienne, l'art québécois, l'art inuit, la littérature, l'architecture, la zoologie, les cerfs-volants de Polynésie, les « fous-volants », la technique de l'aviation... Même quand il monte une exposition plus traditionnelle, le musée veille à ce



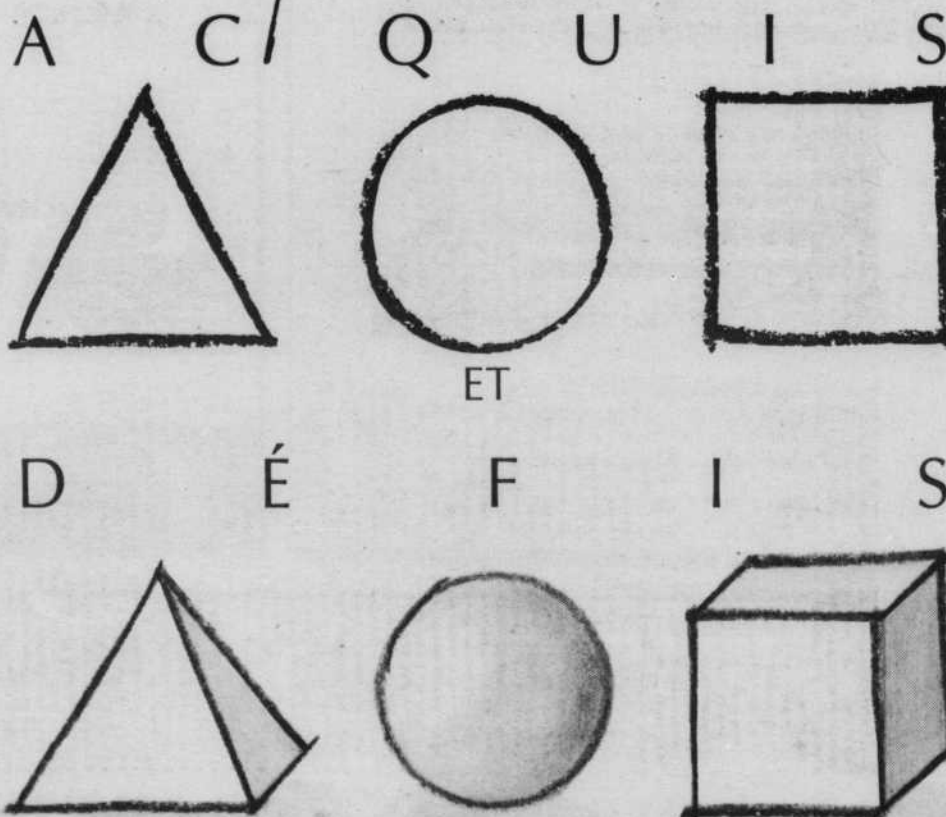
PHOTO ARCHIVES

Raymond Plante raconte une histoire aux enfants au Musée de la civilisation de Québec.

L'ÉCOLE PUBLIQUE QUÉBÉCOISE A TOUT POUR DEVENIR L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE.

Au cours des 25 dernières années, l'école publique a largement atteint les objectifs que lui avait fixés le rapport Parent.

Aujourd'hui, partout au Québec, des services comparables d'éducation sont offerts à tous. La scolarisation des filles rejoint celle des garçons. Des efforts ont été consentis pour les jeunes en difficulté, pour ceux des milieux pauvres et pour l'intégration des jeunes immigrants à la majorité francophone. Aux artisanes et arti-



DONNONS-LUI COLLECTIVEMENT LES MOYENS DE RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN.

sans de l'école québécoise, nous pouvons dire « chapeau ».

Mais parce que nous croyons à la mission de l'école publique, nous devons aussi faire valoir ses défis: celui du développement de meilleurs services à la petite enfance et à l'éducation des adultes; celui de la lutte à l'échec et à l'abandon scolaire; celui du maintien d'un enseignement axé sur le développement intégral des jeunes, de tous les jeunes...

qu'elle constitue un apport non seulement artistique, mais éducatif. « Pour tout exposition, nous utilisons deux filtres: éducation, musée », explique M. Arpin.

L'exemple de la Turquie

Ainsi, pour la grande exposition sur la Turquie qu'il présentera à partir du mois de janvier, le Musée de la civilisation mettra en valeur 350 objets qui ne sont jamais sortis de Turquie. Mais il veillera par exemple à élargir le vocabulaire des visiteurs. Et il leur remettra un dépliant contenant des informations essentielles sur la Turquie... « Toutes nos publications — même la revue trimestrielle destinée aux enfants *Le Musée amusant* — ont une dimension pédagogique. Nous vérifions que chacune permet de découvrir, d'apprendre », signale M. Arpin. Les jeunes ont particulièrement bénéficié de ces publications puisque le Musée a déjà co-édité trois contes, un superbe livre sur le territoire des Inuit *Nunavik* (avec un guide d'activités scolaires) et enfin un guide de visite du Vieux-Québec. En plus des documents d'accompagnement offerts aux visiteurs, le musée prépare des documents pédagogiques pour aider l'enseignant à préparer la visite de certaines expositions. Un comité d'enseignants conseille le musée sur la programmation future, mais aussi sur l'approche à adopter envers les écoles.

De plus, le Musée de la civilisa-

tion appuie l'Association québécoise des professeurs de français et le Cégep F.-X. Garneau dans l'organisation du concours d'essais socio-politiques (concours « Critère »). L'excellence de jeunes cégepiens sera soulignée davantage en mai 1990, avec la tenue du premier « Événement jeunesse ».

Des activités para-scolaires sont aussi organisées chaque année autour de quatre thèmes: histoire, conte, langage, documentaire. En automne: la Quinzaine de l'histoire. En décembre, une « Fête autour du conte ». En hiver, des ateliers sur le

langage: les premiers — sur l'inuktitut — ont connu un franc succès. Au printemps, un « Festival du documentaire ».

Les 20 guides sont de jeunes universitaires, détenteurs d'un Bacc. ou d'une maîtrise. Ils relèvent du directeur du service de l'éducation, M. Denis Jean. Chacun est formé pour accompagner les visiteurs dans deux expositions. Et chaque soir, ils font rapport des questions et des suggestions venues des visiteurs.

Plusieurs expositions ont déjà été prêtées, notamment le « cor-

ridor inter-actif » qui clôturait l'exposition « Toundra Tafga ». Mais le Musée de la civilisation veut, dans les prochaines années, intensifier la diffusion de ses réalisations. Le directeur général du musée va se rendre étudier certains réseaux de diffusion éducative en Grande-Bretagne, un leader en ce domaine.

Au Québec, le réseau des 45 cégeps pourrait être mis à contribution pour que le musée appuie davantage les écoles et les collèges dans l'initiation à l'histoire et à la

culture.

Plusieurs expositions temporaires sont offertes cet automne, notamment *Électrique* (jusqu'au 20 octobre); « Du cylindre au laser » et « Vu d'un autre oeil » (jusqu'au 10 décembre); « Homme-oiseau » (jusqu'au 4 mars). Elles portent respectivement sur l'électricité, le son, la réalité vécue par les non-voyants et enfin le rêve de voler. Le 19 octobre s'ajoutera une exposition permanente sur les techniques de communication, à côté de la première exposition permanente, « Mémoires ».

Le «Y» des femmes

Femmes de tête
Femmes de coeur
Femmes cérébrales
Femmes engagées
Femmes isolées
Femmes d'intérieur
Femmes d'affaires

Abonnez-vous!

Programmation
automne 89
hiver 90

Y
W
C
A

Gestion

Réorienter sa carrière
Prendre la parole en public
Affirmation de soi
Stress et burn-out
Être femme dans un monde d'hommes
Bricolage: vélo, auto, maison
Informatique

Santé et activité physique

Conditionnement physique
Workout
Souplesse et étirement
Aérobic en douceur
Activités récréatives
Musculature
Programmes aquatiques
Ateliers de formation
Programmes aux aînés

Abonnez-vous
Brochure gratuite
866-9941

Inscriptions à compter du 28 août: 9h - 19h
Semaines portes ouvertes: 4 septembre 9h - 17h

1355, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal H3G 1T3



Université de Montréal

Pour
mieux écrire

café

Cours autodidactique de
français écrit

Un cours comprenant
exercices, questions,
réponses et explications
suffisantes pour
travailler seul... même en
vacances.

Ouvert à tous

Date limite d'inscription:
le 22 septembre 1989.

Frais d'inscription: 30\$
(payables sur réception
de la facture seulement)

Renseignements: 343-7393

Veuillez m'envoyer votre
dépliant

Nom/Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Retourner ce coupon-réponse à
CAFE
Université de Montréal
C.P. 6128 succursale A
Montréal (Québec) H3C 3J7

10274-05 V

Cours de base de fine cuisine familiale par Henri Bernard

Avec 50 recettes de tous genres, faciles et délicieuses, toutes les bases-clés de la cuisine et des desserts.

SÉANCE D'INFORMATION

Avec leçon, livret et souper.
donnée à 6 reprises du 28 août au 15 sept. 1989.

PROSPECTUS: 843-6481

3942, rue Saint-Denis, Mtl H2W 2M2
Permis d'enseignement CP0304

**Institut
Culinaire
Henri Bernard**



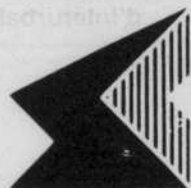
Collège Saint-Bernard

25, avenue des Frères
Drummondville, Québec, J2B 6A2
Tél.: (819) 478-3330 - 478-3336 - 478-3383

Le Collège Saint-Bernard est une institution privée catholique mixte, dirigée par les Frères de la Charité et membre de l'A.I.E.S. (Association des institutions d'enseignement secondaire). Cours secondaire complet de formation générale avec option pensionnat pour garçons.

Enrichissement et mesures d'appui pédagogique, informatique, musique (Harmonie), sports, activités culturelles.

Les examens d'admission se font généralement les deux (2) derniers samedis de novembre, le premier de décembre ou sur rendez-vous.



LA
COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix

BALLET CLASSIQUE

ÉCOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE

Le cours concentration-ballet de l'École Pierre-Laporte est un PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidant au Québec.



Ce cours permet aux élèves de poursuivre dans la même institution leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la danse. IL S'ADRESSE ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DÉSIREUX DE FAIRE UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN BALLET CLASSIQUE OU SUFFISAMMENT DOUÉS POUR RÉUSSIR CE PROGRAMME.

Ce programme se poursuit au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la **Commission scolaire Sainte-Croix** et l'**École Supérieure de Danse du Québec**.

Les élèves admis bénéficieront de la **gratuité scolaire** et ceux qui devront prendre pension pourront obtenir une bourse.

Pour renseignements:

Mme SYLVETTE MONTAL
(514) 739-6311

ÉCOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE, 1101, CHEMIN ROCKLAND
VILLE MONT-ROYAL (QUÉBEC) H3P 2X8 — TÉL.: 739-6311

Semaines vertes
ou blanches

S'amuser en apprenant

Luc Allaire

CE DONT se souviennent le mieux Vincent et Catherine de leur sixième année à l'école St-Benoît, ce ne sont ni des mathématiques ni du français, mais plutôt de la semaine qu'ils ont passée à la base de plein air de Jouvence.

En effet, les 23 élèves de sixième année de cette école du quartier Ahuntsic ont passé la semaine du 15 janvier en classe blanche dans les Cantons de l'Est. « C'est une tradition vieille de 15 ans à notre école », explique le directeur, Édouard Lalande.

« Les semaines blanches ou vertes sont pour les enfants une occasion exceptionnelle pour fraterniser, poursuit-il. Pour plusieurs d'entre eux, c'est la première fois qu'ils

quittent leur foyer. »

La réalisation d'une classe verte ou blanche demande beaucoup d'organisation. Il faut d'abord consulter les parents et les enfants. Il faut aussi s'assurer que cette semaine s'auto-finance car les écoles n'ont pas de budget pour ce genre d'activités. Et comme, même dans un quartier comme Ahuntsic, il y a des enfants de milieux socio-économiquement faibles, il faut organiser une campagne de financement.

« D'ailleurs, précise M. Lalande, nous tenons à ce qu'aucun enfant

ne soit exclu pour des raisons économiques. »

Mais les classes blanches ne sont pas qu'une semaine de repos. On y travaille aussi. Des ateliers de mathématiques et de français sont organisés à l'intérieur. Et, comme on est à la campagne, on en profite pour parfaire ses connaissances en écologie. Ainsi, un atelier portait sur le thème : « Comment se nourrir les oiseaux en hiver ? »

Une place pour les loisirs à l'école ?

Cependant, ces classes vertes ou



PHOTO ARCHIVES
Les classes blanches: apprendre en dehors de l'école.

INSTITUT CATHOLIQUE DE MONTREAL

École privée
pour la formation
et le perfectionnement
des maîtres

Baccalauréat ès Sciences
— Majeur en éducation
— Mineur en enseignement
préscolaire et primaire

UNIVERSITÉ
DE MONTREAL

icm

2715, Ch. de la Côte-St-Catherine
Montréal, Québec H3T 1B6
(514) 735-4881

Le

speeq

présent depuis

25 ans

DANS LES CHANGEMENTS
ÉDUCATIONNELS IMPORTANTS

(VOIR PAGE 3 DU 1er CAHIER)

UN INVESTISSEMENT — UN ACQUIS — UNE NÉCESSITÉ

L'ÉCOLE PUBLIQUE :

UNE RESSOURCE COLLECTIVE

• À SAUVEGARDER



L'Alliance des professeurs et professeuses de Montréal (CEQ)

blanches se font rares. Dans une école que l'on veut de plus en plus performante, l'heure est davantage à l'excellence qu'à l'amusement.

« Lorsque l'école s'occupe de loisirs, elle est très cohérente avec elle-même. Tout comme dans les matières académiques, elle vise beaucoup plus l'excellence et la performance que la participation ou le respect des rythmes différents des jeunes », affirme Gilles Lamoureux, formateur au CÉR-FAC (le Centre d'éducation, ressources, formation, animation et consultation), un nouvel organisme à but lucratif que viennent de mettre sur pied quatre ex-travailleurs du Bureau de consultation jeunesse.

Lieu privilégié

Gilles Lamoureux a animé au cours des cinq dernières années de nombreux ateliers dans des écoles à l'intention des professeurs du primaire et du secondaire pour leur parler des loisirs des jeunes.

Selon lui, l'école constitue un lieu privilégié pour l'organisation de loisirs. Mais, il faudrait qu'elle accepte de s'ouvrir davantage. Ainsi, dit-il, « on ne demande pas suffisamment aux jeunes ce qu'ils aimeraient eux, comme loisirs. On a plutôt tendance à offrir aux jeunes

des activités qui correspondent aux valeurs des enseignants. »

« De nombreux professeurs, au contraire, considèrent que les loisirs, ce n'est pas le rôle de l'école, poursuit-il. D'ailleurs, le monde de l'éducation ne s'intéresse pas beaucoup aux loisirs si ce n'est pour des activités élitistes comme les compétitions de basketball ou de « génies en herbe » entre écoles secondaires. »

Il s'agit pourtant d'un phénomène nouveau. Autrefois, tous les loisirs gravitaient autour de l'école, qu'il s'agisse des scouts ou des guides, des parties de hockey que les élèves jouaient contre les frères ou du corps de clairs.

Mais la société a changé, les loisirs aussi. Le hockey n'est plus le seul sport que pratiquent les jeunes Québécois.

Pour plusieurs parents, les enfants, c'est comme une auto... un symbole de réussite, poursuit Gilles Lamoureux. Si tu as de beaux enfants, tu les montres et tu en es fier : « Regardez mon fils, il suit des cours de piano, de karaté, de ballet-jazz et de natation. Il est aussi membre du club des jeunes scientifiques. C'est un mordu de l'informatique et il lit beaucoup. »

Ceci n'est malheureusement pas une caricature, comme le démon-

tre cette histoire d'un enfant de 11 ans. Un premier de classe. Tout d'un coup, ses notes ont chuté, sans raison apparente. Il a rencontré la psychologue de l'école qui s'est aperçue que ce jeune souffrait de burn out. Il avait huit « loisirs ». Il n'en avait choisi aucun. La psychologue lui a alors demandé ce qui l'intéressait, lui, personnellement. Il a choisi les deux loisirs qu'il préférait. Son stress a diminué et ses notes ont remonté.

« Certains parents ont tendance à vouloir contrôler la vie de leurs

enfants parce que la vie est affreuse, enchaîne Gilles Lamoureux. On les inscrit dans des activités, pas nécessairement pour qu'ils apprennent, mais pour qu'ils ne soient pas confrontés à des choses affreuses comme la drogue, le sexe ou la violence. »

Les enseignants soulèvent une autre question lorsqu'on parle de loisirs dans les écoles : Qui va s'en occuper ? Et les parents, eux, en soulèvent une autre : Qui va s'occuper des enfants en dehors des heures d'ouverture de l'école ?

centre des arts visuels

SESSION AUTOMNE '89

Cours de 14 semaines débutant le 11 septembre

Cours de 10 semaines débutant le 1er octobre

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

TEXTILES: Tissage, vannerie, tricot, courtpointe, impression sur tissu, chimie de la teinture, peinture sur soie, conception pour le tissage par ordinateur, perfectionnement pour professionnels et tisserands avancés.

CÉRAMIQUE: Tournage, façonnage, technologie des glaçures, modelage raku, l'argile aux mains des cadres.

DESSIN-PEINTURE: Aquarelle, huile, choix de mediums, dessin, dessin du corps humain, design, portrait, pastel, histoire de l'art-artisanat, exploration spatiale, marketing, design graphique, l'illustration publicitaire, couleur, l'art et l'ordinateur, calligraphie, bijouterie, studio libre.

JEUNESSE: cours de 12 semaines pour enfants et adolescents débutant le 18 septembre.

488-9558

350 Victoria, Montréal, H3Z 2N4 (métro Vendôme)

Organisme sans but lucratif, subv. en partie par le ministère des Affaires culturelles, permis CPO 122 - Loi sur l'enseignement privé, ministère de l'Éducation.

CENTRE DE RÉÉDUCATION AUDITIVE



ISO-SON

VOUS OFFRE
UNE RÉÉDUCATION
AUDITIVE
INDIVIDUELLE

- elle enrayer la dyslexie
- elle corrige les problèmes de langage, lecture, écriture

AJOUT SCOLAIRE
(Attention particulière aux parents)

Lise Laverdière

2, rue Ste-Anne, Pointe-Claire, H9S 4P5 (514) 695-1478

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Une des écoles les plus réputées au Canada.
Elle offre plus de 90 cours, enseignés par 50 artistes.

LES INSCRIPTIONS SE FONT MAINTENANT POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1989

Dessin et peinture
Arts graphiques
Aménagement d'intérieur
Gravure
Sérigraphie
Photographie
Sculpture
Bijouterie
Céramique
Dessin de mode
Enfants et adolescents
Histoire de l'art

ATELIERS

Seymour Segal, dessin du corps humain,
11-13-15-18 et 20 septembre.

Rita Briansky, atelier de l'auto-portrait,
28 août - 1er septembre

ON PEUT MAINTENANT VISITER LES NOUVEAUX ATELIERS:
TÉLÉPHONEZ 739-2301 OU RENDEZ-VOUS AU:

5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3W 1M7.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN

MICHELLE GOSSELIN

LE BON USAGE DES DICTIONNAIRES guide d'utilisation

Enfin disponible, un guide unique, complet et accessible sur l'utilisation des dictionnaires!

Adapté et conçu pour l'utilisation maximale du Petit Robert I et du Petit Larousse illustré, ce guide s'adresse aux étudiant(e)s, au public en général, adolescent(e)s et adultes. Contenant des explications, de nombreux exercices présentés dans des mises en situation actuelles, des révisions ainsi qu'un corrigé, ce guide, accepté et recommandé par le Ministère de l'Éducation, s'avérera un outil inestimable pour les étudiant(e)s de niveau secondaire et collégial.

112 pages, ISBN 2-89084-051-4 \$7.95

LES EDITIONS LA LIBERTE inc

3020 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, Canada, G1X 3V6

Téléphone et télécopieur: 418-658-3763

GROUPE DE RECHERCHE EN
GÉOLINGUISTIQUE

L'ATLAS DE LA FRANCOPHONIE le monde francophone

Cet ouvrage, unique en son genre, présente d'une façon inédite un panorama de la francophonie mondiale en 5 volets: les racines du français, le français comme langue maternelle, le français comme langue seconde, le statut juridique du français et une vision socio-démographique de la francophonie.



Comprend:
1 coffret-relieur,
5 volets pliés, 1
planche murale
et 1 brochure
explicative.

ISBN
2-89084-052-2
\$69.95

DAVID M. ROULIN,
M.A. ORTHOPHONIE

LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE Guide pratique

Pour les éducateurs désireux de faire un travail de prévention. Ce guide comprend, non seulement la matière théorique d'un cours sur l'initiation aux troubles du langage, mais aussi des méthodes d'analyse et des techniques de correction des troubles mineurs.



138 pages,
90 illustrations
ISBN
0-88609-000-8
C.B. 77-63332E
\$14.95

LORD, MADELEINE
BRUNEAU, MONIK

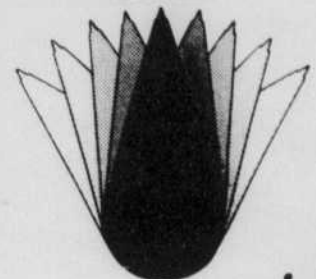
LA PAROLE EST À LA DANSE

Le présent livre porte sur l'enseignement de la danse dans les écoles primaires. Cet ouvrage rencontre les besoins fondamentaux des enseignants travaillant auprès des enfants et désireux de mieux comprendre le sens de l'expérience artistique vécue par le jeune enfant. La structure du volume vient faciliter la compréhension de la matière et fait ressortir certains principes qui guident la planification de l'enseignement.



154 pages,
31 illustrations
ISBN
2-89084-026-3
\$16.00

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



je m'inscris!

Renseignez-vous
au cégep de votre région
ou à

CÉGÉPHONE
(514) 271-1124

du lundi au vendredi
jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais
d'interurbain

XXVII^e CONGRÈS

CONSEIL QUÉBÉCOIS POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'action éducative un défi écologique

VERS DES PRATIQUES SOCIALES ALTERNATIVES

**6-7 ET 8 DÉCEMBRE 1989
PALAIS DES CONGRÈS
DE MONTRÉAL**

**Pour recevoir
le programme détaillé:
(514) 842-5485**



**Sous la présidence de Mme Dolorès Gagnon-Heynemand, vice-doyenne
de la famille de Formation des maîtres, Université du Québec à Montréal.**